

2ml. 2851.8

Université de Montréal

**Étude contemporaine de la cour de Louis XIV
d'après le *Journal* du marquis de Dangeau
1684 à 1699**

par

**Mélanie Roy
Département d'histoire
Faculté des arts et sciences**

**Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès arts (M.A.)**

août 2000

©Mélanie Roy, 2000



D
H
U54
2001
N. 010

**Université de Montréal
Faculté des études supérieures**

Ce mémoire intitulé :

**Étude contemporaine de la cour de Louis XIV
d'après le *Journal* du marquis de Dangeau
1684 à 1699**

par

Mélanie Roy

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

**Dominique Deslandres
Claude Sutto
Louis Lavallée**

**Présidente du jury
Directeur de recherche
Membre du jury**

Mémoire accepté le : 22 janvier 2001

SOMMAIRE

Le présent mémoire consiste en une analyse de la vision qu'avait un courtisan de la cour de Louis XIV. Celle-ci ayant été étudiée à travers différents ouvrages tels que les *Mémoires* du duc de Saint-Simon, les lettres de la princesse palatine ou de la marquise de Sévigné, nous nous sommes penchée sur une source qui n'avait encore jamais été analysée : le *Journal* du marquis de Dangeau. Bien que le *Journal* ait servi à plusieurs auteurs, autant anciens que contemporains, on ne retrouve aucun article ou livre le concernant.

Une recherche sur l'auteur s'imposait; le marquis de Dangeau est demeuré dans l'anonymat autant que son *Journal*. Il parle très peu de lui dans son ouvrage; il est donc naturel qu'il soit passé inaperçu en comparaison avec d'autres mémorialistes. Nous nous sommes donc plongée dans les sources de l'époque telles que les *Mémoires* de Saint-Simon et de l'abbé de Choisy, les lettres de Mme de Sévigné, pour ne nommer que celles-ci, pour ainsi retrouver les grands moments de la vie de Dangeau, ainsi que les jugements que ses contemporains ont portés sur lui et sur son *Journal*.

Dangeau correspond au courtisan typique de Versailles, flatteur, pointilleux et soumis, qui ont entouré Louis XIV tout au long de sa vie. La différence, dans le cas du marquis, est qu'il fut en faveur auprès du Roi-Soleil toute sa vie, accumulant les charges et les honneurs disponibles à la cour, et n'étant impliqué dans aucun scandale qui aurait pu ternir sa réputation.

Notre étude porte sur la période de 1684 à 1699, celle-ci correspond à la seconde partie du règne de Louis XIV. Le *Journal* retrace toutes les activités du roi, de son fils *Monseigneur* et de toute la cour. Toutes les querelles, les présentations, les mariages, les faveurs, les promotions sont répertoriés dans le *Journal*. Nous nous devons également de connaître le système de préséance et d'étiquette pour ainsi comprendre l'importance que Dangeau y accorde. Nous avons donc expliqué ce qu'était la cour de Versailles et ensuite analysé la vision que le marquis avait de cette cour, mais aussi de Louis XIV et de la famille royale.

Dangeau lui-même était un être sans extravagance; il est donc normal que son ouvrage soit sans artifice. Il ne dénonce rien et n'accuse personne. Il se contente de relater les faits, sans cause ni conséquence. Bien que le contenu du *Journal* demeure parfois terne, sa précision et sa netteté, le jour, la date et l'heure, nous apprend beaucoup sur le quotidien de la cour et persiste à être une source très utile pour les historiens.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	i
REMERCIEMENTS	iv
INTRODUCTION	1
I. LE MARQUIS DE DANGEAU VU PAR SES	
CONTEMPORAINS	8
1.1 Vie de Dangeau 1638-1720	10
1.2 Saint-Simon et compagnie	18
II. LA NOBLESSE ET VERSAILLES AU XVII^e SIÈCLE	28
2.1 La <i>première</i> cour de Louis XIV 1661-1682	29
2.2 La cour de Versailles 1682-1715	35
2.3 Le règne de la préséance et de l'étiquette	40
III. LA VISION DE DANGEAU : PROPAGANDE ROYALE	48
3.1 Monseigneur le Dauphin 1661-1711	49
3.2 Louis XIV, le Roi-Soleil 1638-1715	55
IV. LE <i>JOURNAL</i> DE DANGEAU : REFLET DE LA MACHINE	
LOUIS-QUATORZIENNE	69
4.1 La cour de Dangeau	71
4.2 Dangeau contre Saint-Simon	77
4.3 Dangeau sur lui-même	83
CONCLUSION	88
BIBLIOGRAPHIE	92
INDEX	v
ANNEXE I	xii
ANNEXE II	xiv
ANNEXE III	xvi

REMERCIEMENTS

J'aimerais tout d'abord remercier mes parents, Gaston et Noëlla, pour le support qu'ils m'ont toujours donné depuis les deux dernières années et pour tous les projets que j'ai entrepris. Sans vous, je n'aurais jamais pu entreprendre des études aux cycles supérieures et pouvoir étudier dans ce qui me passionne depuis des années. Ensuite, mes amis pour leur aide précieuse et leur oreille attentive. Un gros merci aux bibliothécaires des *collections spéciales* pour leur patience. Finalement, un merci tout spécial à mon directeur de recherche, monsieur Claude Sutto, pour ses conseils, son appui et son aide constante.

INTRODUCTION

Qu'est-ce que la cour?

La Maison, les Officiers, les principaux Seigneurs, et la Justice ordinaire d'un Roy... On appelle Homme de cour, gens de cour, Ceux qui suivent la Cour et la manière de vivre de la Cour. [...] Pour le lieu où est le Souverain et sa suite... Pour le Souverain et son Conseil... Pour l'air et la manière de vivre à la cour. On appelle, Eau bénite de cour, Les Vaines promesses, les caresses trompeuses et les compliments que font les gens de Cour.¹

Voici la définition de l'édition de 1694 du *Dictionnaire de l'Académie française*. Bien entendu, pour un courtisan, la cour n'était pas seulement un lieu ou une manière de vivre : c'était son chez-soi. Pendant les cent cinquante ans de l'histoire de Versailles, un lien d'appartenance s'est créé entre les nobles et la *cour*. L'étiquette, le système de préséance et le désir de plaire au roi sont devenus leur raison de vivre, et ont exprimé leur statut social et leur pouvoir.

Cette cour était l'expression de l'univers mental de Louis XIV : démesurée. Nous n'avons qu'à regarder la façade du château de Versailles pour ainsi comprendre comment le Roi-Soleil voulait incarner le centre de la France voire de l'univers. Les différents tableaux où il est représenté en Jupiter, en Mars et en Apollon, qui sont les dieux les plus puissants de la mythologie romaine, témoignent de la volonté des artistes d'attirer l'attention sur le roi. Sur le tableau représentant le mariage du duc de Bourgogne² avec la princesse de Savoie, Louis XIV est le plus grand des personnages. Pourtant, celui-ci mesurait à peine un mètre 65, mais grâce aux énormes perruques, aux talons hauts et au travail du peintre, nous avons l'impression qu'il mesurait deux mètres. L'Histoire nous en a donc laissé une image de grandeur, indélébile dans nos esprits.

Plusieurs mémorialistes et épistoliers ont laissé derrière eux des œuvres écrites qui nous font entrer de plain-pied dans le XVII^e siècle; l'un d'entre eux est Philippe de

¹Dictionnaire de l'Académie française dédié au Roy 1694, vol. 1, Paris : Jean-Baptiste Coignard, 1694. Fac-similé : Lille, 1901, p. 267.

²Voir en Index , la liste onomastique des différents personnages de la cour de Louis XIV et de ceux qui ont marqué l'histoire de France au XVII^e siècle.

Courcillon, marquis de Dangeau. Son *Mémoires et Journal* représente une précieuse source pour les historiens qui nous donne, avec grande précision, les dates de tel ou tel événement, qu'il soit de nature politique, militaire, sociale ou personnelle : réception du doge de Gênes, mariage du duc de Chartres, les *soirs d'appartement*, formation de la ligue d'Augsbourg, mariage de la fille du marquis de Dangeau. Lorsque Saint-Simon s'est assis à sa table de travail pour rédiger ses *Mémoires* (1690-1755), qui ont été écrits quelques années après que les faits se soient déroulés, il a sûrement été soulagé d'avoir le *Journal* de Dangeau sous la main. Avec l'exactitude des dates de chaque événement, Saint-Simon pouvait même se rappeler quel jour le roi avait signé le contrat de mariage entre Mlle d'Uzès et M. de Barbezieux : le 26 octobre 1691!

Pourtant, aucun historien n'a analysé le contenu du *Journal*. Bien entendu, tous s'en sont servi pour écrire leur propre ouvrage, comme Saint-Simon et Voltaire, et on le retrouve dans les bibliographies du *Louis XIV* de François Bluche, de *La cour de France* de Jean-François Solnon ou encore du *Saint-Simon ou le système de la cour* d'Emmanuel Leroy-Ladurie et de Jean-François Fitou. Il est utilisé pour repérer une date, corroborer les faits et renforcer une citation, mais en aucun cas pour discuter de la pensée de son auteur ou d'expliquer dans quel but ce *Journal* avait été écrit. La plupart des historiens s'accordent pour dire que Dangeau visait sans doute « ...un but documentaire, [répudiait] toute ambition littéraire ou philosophique, et [pratiquait], de façon littérale, [...] la technique du Journal aide-mémoire.³ »

Nous pouvons supposer que Dangeau a écrit pour son propre plaisir, mais sans doute était-ce aussi un moyen de rendre hommage à son roi. Louis XIV, son fils *Monseigneur* et son petit-fils le duc de Bourgogne, après son mariage avec Marie-Adélaïde de Savoie, sont les personnages omniprésents du *Journal*.

³Hélène Himelfarb, « Versailles, source ou miroir des modes louis-quatorziennes Souches et Dangeau, 1684-1685, » dans *Cahiers de l'Association Internationale des Études Françaises*, Paris : Société d'Édition « Les Belles Lettres, » 1986, no. 38, p. 124.

MM. les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry vinrent à son dîner [du roi], et il nous parla avec plaisir sur ce que Monseigneur le duc de Bourgogne sera majeur dans six jours, qu'il n'y avoit point de minorité à craindre en France, et que depuis la monarchie on n'avoit point vu du tout à la fois le grand-père, le père et le fils en âge de gouverner le royaume.⁴

En 1684, le marquis commença à rédiger son *Journal*. Inlassablement, il écrit sur les activités du roi, de la cour, sur les campagnes militaires, sur des événements historiques telle que la révocation de l'Édit de Nantes. L'année 1684 est intéressante, car depuis deux ans, la cour est définitivement établie à Versailles; l'étiquette qui la régit est implantée dans la tête des courtisans autant que dans leur cœur; Louis XIV est au faite de sa gloire; et la France connaît une grande prospérité économique grâce au génie de Colbert. Pourquoi avoir choisi ce moment pour commencer à tenir un journal? Plusieurs hypothèses se présentent. Comme nous le verrons, dans le chapitre consacré à son *Journal*, Dangeau était un adepte de la répétition; la vie à Versailles étant la même année après année, elle devait répondre à son besoin de routine et de stabilité. Or, la cour entre 1661 et 1684 était tout sauf stable, se promenant d'un château à l'autre à la suite d'un roi toujours en quête de nouveaux plaisirs et de nouvelles victoires. Ce genre de vie laissait peu de place à l'écriture et aux réflexions personnelles. Il aurait fallu s'absenter de la cour comme le faisait Mme de Sévigné, se réfugiant dans son château de province pour écrire les innombrables lettres à sa fille, à son oncle, à son cousin et à ses amis. Dangeau ne tenait probablement pas à quitter la cour. Ce n'était que sur ordre du roi qu'il s'absentait pour les différentes missions diplomatiques qui lui étaient confiées, ou pour sa santé fragile qui l'obligeait à prendre les eaux. La cour de 1684 offrant un meilleur équilibre, Dangeau pouvait maintenant se permettre d'écrire.

Dangeau ne s'intéressait pas aux potins et aux mille et une intrigues qui, depuis 20 ans, traversaient la cour et qui pouvaient détruire une réputation en l'espace d'un menuet. Il y a d'abord eu les différentes maîtresses du roi : Mlle de La Vallière, Mme de Montespan, Mlle de Fontanges, pour ne nommer que celles-là. Leur liaison avec Louis XIV ont alimenté

⁴ Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, *Mémoires et journal de Dangeau*, Paris : Mame et Delaunay-Vallée, 1830, t. 3, p. 366.

les conversations... et les jalousies. Par souci de mystère, le roi tenait à ce que Mlle de La Vallière, Mme de Montespan et la reine Marie-Thérèse voyagent dans le même carrosse pour ainsi semer le doute dans l'esprit des courtisans; Mme de Montespan fut gravement compromise dans l'Affaire des Poisons⁵ qui secoua la cour en 1680; Mlle de Fontanges, quant à elle, mourut après avoir accouché d'un enfant mort-né, ce qui fit dire à Mme de Sévigné qu'elle fut « blessée dans le service⁶. » Ce genre d'événements ne fait pas partie du contenu du *Journal* de Dangeau; celui-ci ne semblait pas s'intéresser aux potins de la cour; ces intrigues heurtaient peut-être son esprit vertueux. Pourtant, jamais le marquis ne fut relié à des scandales de ce genre. En 1684, la cour s'est calmée en même temps que le roi a vieilli et c'est désormais Mme de Maintenon qui mène le bal au nom de la piété et de la vertu.

Par contre, le *Journal* nous offre une porte ouverte sur le quotidien de la cour, et une vision différente des autres sources de l'époque. Le mémorialiste Saint-Simon n'était pas aimé du roi et le duc désapprouvait sa politique d'écarter les nobles du gouvernement du royaume; aussi dans ses *Mémoires* critique-t-il la machine louis-quatorzienne. *Madame*, belle-sœur du roi et princesse allemande de bon sens, méprisait les intrigues de cour et l'hypocrisie des nobles, surtout celle de Mme de Maintenon. Elle écrivait donc à sa famille les moindres petits potins de la cour où elle traitait Mme de Maintenon de «vieille ordure» et de «vieille guenille.» Mme de Sévigné, autre grande épistolière, raffolait des ragots et son cousin Bussy-Rabutin, célèbre auteur de *L'histoire amoureuse des Gaules* où il décrit toutes les intrigues amoureuses de la cour sous des faux noms; il portait donc d'attention aux histoires galantes.

⁵Le 12 mai 1679, la police de Paris arrêta Catherine Deshayes, femme Monvoisin, qu'on accusait de sorcellerie, ainsi que son comparse l'abbé Le Sage. Lors des interrogatoires menés par le lieutenant de la police La Reynie, ceux-ci avouèrent plusieurs faits troublants : bon nombre de nobles avaient eu recours à leurs services pour dire des messes noires, pratiquer des avortements, jeter des sorts et leur procurer du poison. Et lorsque le nom de Mme de Montespan fut prononcé par eux, celle-ci aurait participé à des messes noires et aurait fait verser du poison dans la nourriture du roi pour se l'attacher à jamais, Louis XIV suspendit la chambre ardente, fit brûler les accusés et étouffa les soupçons qui pesaient sur sa maîtresse. Il est fort probable que Louis XIV ne crut jamais aux accusations portées contre la favorite, mais rien n'est certain.

⁶Cité dans Jean-Christian Petitfils, *Madame de Montespan*, Paris : Fayard, 1988, p. 170.

Notre analyse du *Journal* se déroule en plusieurs étapes. D'abord, nous devons savoir quel genre de personnage était Dangeau. Quelle vie a-t-il menée à la cour? A-t-il été un courtisan en faveur auprès du roi? S'il l'était, à quoi devait-il son succès? Qu'ont pensé de lui ses contemporains tels Saint-Simon et Mme de Sévigné? Connaître sa personnalité et son caractère nous aidera à cerner sa vision de la cour et du roi.

Versailles étant une machine complexe, nous devons également expliquer ce qu'était la cour et la noblesse au XVII^e siècle. Il existe beaucoup trop d'idées préconçues, surtout en ce qui concerne Louis XIV. Quelqu'un de peu familier avec le sujet aurait sans doute tendance à associer le style versaillais à tout le règne du Roi-Soleil; mais il y a eu deux cours de Louis XIV, comme il y a eu deux Louis XIV. Le souverain dévot, digne et vertueux de la seconde partie du règne n'a absolument rien à voir avec le jeune roi qui chevauchait à bride abattue vers le couvent de Chaillot pour y arracher sa jeune maîtresse. Quant à la cour, elle a subi de profondes transformations; à partir de 1682, l'étiquette et un système de préséance très strict régissaient désormais les moindres mouvements du roi et des courtisans.

Louis XIV a une place prédominante dans le *Journal* tout comme son fils *Monseigneur*, car pendant la période de 1684 à 1699, il était l'héritier du trône de France, il était donc le deuxième personnage du royaume. Comment Dangeau les présente-t-il à ses lecteurs potentiels? Sont-ils conformes à l'image louis-quatorzienne, habituellement présentée par les autres contemporains de Louis XIV tels que Saint-Simon et Mme de Sévigné, ou celle-ci présente-t-elle des failles? De même quelle vision a Dangeau de la cour de Versailles? Pour un noble de province, le château représentait le summum de la perfection, là où toutes les opportunités d'avancement étaient possibles. Pour le courtisan, constamment à Versailles, obligé de suivre le roi dans ses promenades, ses voyages, d'être présent à son lever, à son coucher, à ses repas, de démontrer de l'enthousiasme les soirs d'appartement, la cour devait davantage représenter un gouffre dans lequel il s'enlisait. C'était certainement le sentiment de *Madame* qui a vite découvert la boue qui se cachait

derrière les lambris dorés de Versailles⁷. Dangeau était-il complètement obnubilé par la magnificence du monde créé par Louis XIV ou a-t-il perçu les fissures qui rongeaient la cour? Certes, son opinion était sans doute moins virulente que celle de Saint-Simon ou peut-être plus déguisée, car Dangeau n'a jamais voulu « blesser personne⁸. » Le mémorialiste, qui méprisait Dangeau, présentera une bonne base de comparaison, car les deux styles d'écriture sont très différents. Enfin, le *Journal* étant un journal, comment Dangeau parle-t-il de lui-même? Quelle place s'accorde-t-il dans ce *Journal* qui fut le labeur de toute une vie? Malgré son penchant pour la vie de cour, a-t-il trouvé un peu de temps pour parler de lui-même?

En somme, ce travail nous fera connaître une source utile de la cour de Versailles qui est malheureusement demeurée dans l'ombre. Bien que son auteur, le marquis de Dangeau, ne fut pas une figure de proue de l'Ancien Régime, mieux connaître sa personnalité et son caractère nous permettront-ils de découvrir un courtisan typique de la société louis-quatorzienne?

⁷Jean-Christian Petitfils, *Louis XIV*, Paris : Perrin, 1995, p. 561.

⁸Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, *Mémoires*, Poitiers : Éditions Ramsay, 1977, t. 16, p. 79.

CHAPITRE I

LE MARQUIS DE DANGEAU VU PAR SES CONTEMPORAINS

« Le Roi aime tendrement ceux qui le servent auprès de sa personne; et s'il leur promet quelque grâce, il s'en souvient pour la faire, et l'oublie après l'avoir faite. Il les accable de bienfaits, comme s'il étaient toujours dans le besoin. S'ils font des fautes, il les regarde comme des hommes; et lorsqu'il est bien servi, il les traite comme ses amis. »

Abbé de Choisy
Mémoires (1727)

Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau est un contemporain de Louis XIV puisqu'il naquit le 21 septembre 1638, 16 jours après le roi, et mourut le 9 septembre 1720, cinq ans presque jour pour jour après le Roi-Soleil. Dangeau fut l'un des rares courtisans de Louis XIV à conserver la faveur du roi tout au long de sa vie, contrairement à la plupart des nobles présents à la cour au début de son règne personnel en 1661 qui étaient tombés en disgrâce ou étaient tout simplement morts lorsque le roi s'éteignit en 1715. On pense au marquis de Vardes, l'auteur de la fameuse lettre espagnole de 1662 qui devait révéler à la reine Marie-Thérèse la liaison du roi avec Mlle de La Vallière. Pendant dix-huit ans, Louis XIV l'exila sur ses terres et lorsqu'il reparut à la cour en 1683, Vardes faisait remarquer au roi : « Sire, loin de vous on n'est pas seulement malheureux, on est ridicule.⁹ » Un autre favori de la première cour, le comte de Guiche fut envoyé aux armées de façon permanente pour avoir aimé la dame que Louis XIV convoitait. Il y eut aussi le comte de Lauzun que Louis XIV expédia à la forteresse de Pignerol pour avoir osé se mettre en colère devant lui lorsqu'il lui refusa la main de sa cousine, la *Grande Mademoiselle*.

Les princes du sang ne demeurent pas en reste : le prince de Condé, après la Fronde, passa aux Espagnols et ne put rentrer en grâce que lors du traité des Pyrénées de 1659, traité qui concluait le mariage entre Louis XIV et l'infante espagnole. Bien qu'il ait reçu un pardon *officiel* de son souverain, Condé dut attendre des années avant de recevoir de nouveau un commandement (1668) et que la froideur du roi envers lui ne disparaisse. Condé vit dans le mariage de son petit-fils, le duc de Bourbon avec Mlle de Nantes, fille légitimée du roi et de Mme de Montespan, l'oubli définitif des erreurs passées. En 1685! Trente-trois ans après la fin de la Fronde. Le prince s'éteignit un an plus tard à Chantilly. Quant à son frère, le prince de Conti, un autre frondeur acharné, il épousa une nièce de Mazarin, l'ennemi juré, se joignit à la compagnie du Saint-Sacrement et devint dévot. Pas mal pour un débauché qu'on disait amant de sa propre sœur, la duchesse de Longueville. C'était une façon comme une autre de retrouver la faveur du roi qui le désignera même comme régent

⁹Cité dans La cour de France de Jean-François Solnon, Paris : Fayard, 1987, p. 340.

en 1663. Il mourut en 1666. Son fils, Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, épousa Mlle de Blois, fille du roi et de Mlle de La Vallière.

1.1 Vie de Dangeau 1638-1720 :

Qu'est-ce qui différencie Philippe de Dangeau de tous ces grands courtisans? Il n'est ni prince du sang ni pair de France. Son titre de marquis l'incorpore dans la noblesse non titrée¹⁰. La cour étant un lieu où Louis XIV veut attirer, d'abord et avant tout, les *grands*, la présence de Dangeau y est seulement accessoire. Il aurait pu passer toute sa vie dans ses terres de Beauce, en compagnie de quelques seigneurs de province, Versailles n'en aurait pas été moins Versailles. Il en aurait été autrement si le prince de Condé avait décidé de passer le restant de ses jours à Chantilly, entouré de sa maison et d'une cour de familiers.

En vérité, Dangeau a réussi là où plusieurs avaient échoué : conserver la faveur du roi et faire de sa vie à la cour un véritable succès social. Dans son *Éloge des académiciens*, Fontenelle retrace toutes les grandes périodes de la vie de Dangeau. Celui-ci descendait par sa mère de Duplessis-Mornay, chef militaire protestant sous Henri IV qui a ouvert la première académie protestante en France en 1599 et qui a aussi écrit des *Mémoires*. Le goût de l'écriture faisait donc partie du patrimoine familial (un petit-fils de Dangeau, le duc de Luynes, laissera également des *Mémoires* sur la cour de Louis XV). Bien vite, Dangeau dut réaliser que pour faire fortune, il valait mieux être catholique et il se convertit. En 1658, il servit comme capitaine de cavalerie dans les Flandres sous les ordres de Turenne. Après le traité des Pyrénées, il s'engagea dans l'armée espagnole pour combattre les Portugais. Ceci était un très bon mouvement : « ...la Reine mère du Roi, et celle qu'il [Louis XIV] venoit d'épouser, étant toutes deux Espagnoles c'étoit leur faire sa Cour d'une manière assés

¹⁰Sous l'Ancien Régime, en France, la noblesse non titrée comprenait les nobles qui ne portaient pas le titre de pair de France; c'est-à-dire les ducs à brevet, les marquis, les comtes, les vicomtes, les barons et les chevaliers. Seuls les membres de la famille royale, les princes du sang et les ducs-pairs accédaient à la noblesse titrée. En Grande-Bretagne, la situation était différente : seuls le père et le fils aîné d'une famille aristocratique étaient considérés comme nobles et *peers of the realm*. Les autres membres de la famille s'incorporaient dans la *gentry*.

adroite, que d'entrer dans le Parti qu'elles favorisoient.¹¹ » À son retour à la cour, celles-ci l'accueillirent à leur table de jeu à tous les soirs. Le jeu fut à l'origine de la fortune considérable de Dangeau. Plus d'un courtisan s'y est ruiné; Dangeau y excellait. D'une part, la chance était très certainement de son côté et d'autre part, il y appliquait ses grandes connaissances en mathématiques : « Il avoit souverainement l'esprit du jeu.¹² » clame Fontenelle; Mme de Sévigné déclare à sa fille :

Je voyois jouer Dangeau; et j'admirois combien nous sommes sots auprès de lui. Il ne songe qu'à son affaire, et gagne où les autres perdent; il ne néglige rien, il profite de tout, il n'est point distrait : en un mot, sa bonne conduite défie la fortune; aussi les deux cent mille francs en dix jours, les cent mille écus en un mois, tout cela sur le livre de sa recette.¹³

Et Saint-Simon de renchérir :

Le jeu, par lequel il se fourra à la cour, [...] le mit dans les meilleures compagnies. Il y gagna tout son bien; il eut le bonheur de n'être jamais soupçonné, il prêta obligeamment, il se fit des amis, et la sûreté de son commerce lui en acquit d'utiles et de véritables.¹⁴

Un tel succès ne pouvait que susciter des jalousies. Saint-Simon sous-entend que Dangeau trichait et il n'était pas le seul à le penser. Même que le comte de Grammont affirmait que Dangeau avait fait un pacte avec le diable pour gagner constamment¹⁵.

La réussite du succès social de Dangeau réside en deux éléments : son assiduité auprès du roi et la cour faite à ses maîtresses. Ayant remarqué sa chance à la table de jeu des deux reines, le roi décida de l'accueillir à sa propre table. Louis XIV aimait être entouré de gens qui le divertissaient; la preuve en était bien le comte de Lauzun. Dangeau avait de

¹¹Bernard Le Bovier de Fontenelle, « Éloge de Monieur le Marquis de Dangeau, » dans Éloges des académiciens avec l'histoire de l'Académie royale des sciences, Bruxelles : Culture et civilisation, 1969, pp. 123-134, p. 124.

¹²Fontenelle, Éloge des académiciens, p. 125.

¹³Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, Lettres de Madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis, Paris : Librairie de L. Hachette et Cie, 1862, t. 4, p. 544.

¹⁴Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, Mémoires, Poitiers : Éditions Ramsay, 1977, t. 2, p. 114.

¹⁵Cité par l'ambassadeur italien à la cour de Louis XIV : Jean-Baptiste de Primi Visconti, Mémoires de Primi Visconti sur la cour de Louis XIV (1673-1681), Paris : Librairie Académique Perrin, 1988, p. 81.

l'esprit, et le démontra... à son avantage. Un soir, le marquis demanda au roi un appartement dans le château de Saint-Germain-en-Laye; ce château comportait très peu de logements pour les courtisans et la grâce était difficile à obtenir. Louis XIV lui répondit que s'il réussissait à lui faire cent vers d'ici la fin du jeu, l'appartement lui serait accordé. Malgré la rapidité du jeu, Dangeau composa les cent vers et les récita au roi. Celui-ci en fut ravi et lui donna son logement. Encore plus que le jeu, il faisait montre de bel esprit. Bientôt, il se servit de Dangeau pour écrire des poèmes à *Madame* Henriette, qu'il courtisait en secret puisqu'elle était l'épouse de son frère. Or, celle-ci demanda au marquis de répondre au roi pour elle. Ni l'un ni l'autre ne se doutèrent que Dangeau servait deux maîtres en même temps¹⁶.

La reine Marie-Thérèse était une femme de peu d'intelligence, bonne, soumise et dévote. Elle ne se mêlait pas des intrigues de cour et ne tenait aucun cercle (contrairement à la reine mère Anne d'Autriche dans sa jeunesse). Les intrigues se nouaient donc autour de la maîtresse du roi. *Madame* Henriette s'était vu supplantée dans l'esprit et le cœur du roi par sa propre fille d'honneur, Mlle de La Vallière, et bientôt, Mme de Montespan remplaça Mlle de La Vallière dans le cœur... et le lit du Roi-Soleil. Dangeau fit donc régulièrement partie de la table de jeu de la marquise de Montespan et pour gagner sa faveur et son estime, il lui envoya des cadeaux :

Dangeau a voulu donner des présents [...] Il a commencé la ménagerie de Clagny : il a ramassé pour plus de mille écus de toutes les tourterelles les plus passionnées, de toutes les truies les plus grasses, de toutes les vaches les plus pleines, de tous les moutons les plus frisés, de tous les oisons les plus oisons¹⁷...

Clagny étant un petit château que Louis XIV avait donné à Mme de Montespan en échange de ses bons et loyaux services et des sept enfants qu'elle lui avait donnés!

En 1665, le roi nomma Dangeau colonel de son régiment; il servit à la tête de ses

¹⁶François Marie Arouet dit Voltaire, *Le siècle de Louis XIV*, Paris : Garnier-Flammarion, 1967, p. 100.

¹⁷Sévigné, *Lettres*, t. 5, p. 146.

troupes lors de la campagne de Lille, puis il devint l'aide de camp du roi. Celui-ci eut même l'idée de le nommer ambassadeur en Suède, mais Dangeau refusa, préférant être envoyé dans les pays voisins de la France pour ainsi demeurer plus proche du roi, car « les Rois aiment que l'on tienne à leur personne.¹⁸ » Le marquis n'aurait pas pu plaire davantage au roi. À l'hiver 1673, Louis XIV le désigna comme envoyé extraordinaire auprès de l'Électeur palatin pour tenter de reconstituer la ligue du Rhin contre l'empereur¹⁹. Il fut ensuite chargé de conclure le mariage du duc d'York, futur Jacques II d'Angleterre, avec Marie de Modène, et ce fut lui encore qui la conduisit en Angleterre.

Après cette dernière mission diplomatique, « ...le reste de sa vie n'est plus que celle d'un Courtisan²⁰. » Il acquit une charge de lecteur du roi, qui ne lui donnait aucun revenu, mais lui permettait d'avoir les *petites entrées* au coucher du roi. Il acheta la charge de gouverneur de Touraine; puis le roi le nomma *menin*²¹ de *Monseigneur* lors de son mariage avec Marie-Anne de Bavière. Par la suite, Dangeau acheta pour cinq cent mille écus au duc de Richelieu (passablement ruiné au jeu) la charge de chevalier d'honneur de la Dauphine. À la mort de celle-ci, le marquis perdit sa charge, mais le roi la lui redonna lorsqu'il maria son petit-fils le duc de Bourgogne avec la princesse Marie-Adélaïde de Savoie. Il reçut également la charge de conseiller d'état d'épée et fut nommé chevalier de l'ordre de Saint-Louis. En 1688, le marquis fut reçu à l'Académie française en remplacement de George Scudéry, et à l'Académie des sciences en 1704 « ...quoiqu'il ne sût rien du tout en aucun genre.²² » Dangeau fut nommé grand-maître des ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel; c'était un insigne honneur, car Louis XIV occupait lui-même cette charge

¹⁸Fontenelle, *Éloge des académiciens*, p. 130. Fontenelle vise spécifiquement Dangeau en écrivant cela.

¹⁹Pierre-E. Leroy et Marcel Loyau, "Présentation", dans *L'estime et la tendresse*, Paris : Albin Michel, 1998, p. 61.

²⁰Fontenelle, *Éloge des académiciens*, p. 131.

²¹*menin* : compagnon attitré à une personne.

²²Saint-Simon, *Mémoires*, t. 16, p. 81.

avant de la remettre à Dangeau²³.

À la suite de l'affaire des Poisons de 1680 où Mme de Montespan fut gravement compromise et reléguée au rez-de-chaussée du château et encore plus loin dans l'esprit du roi, la cour a assisté au triomphe de Mme de Maintenon, gouvernante des enfants du roi et de Mme de Montespan. Le personnage de Mme de Maintenon est assez controversé. Certains la tiennent responsable des erreurs commises par Louis XIV à la fin de son règne, surtout en ce qui concerne la Révocation de l'Édit de Nantes, où elle très certainement dû encourager cette décision sans pour autant l'avoir provoquée²⁴. D'autres pourtant la considèrent pratiquement comme une sainte pour avoir pu ramener à la chasteté, avec seulement son intelligence et son bon sens, un roi dont les aventures amoureuses ne se comptaient plus²⁵.

Dangeau penchait certainement pour cette deuxième interprétation. Dans son *Journal*, il dresse un portrait très flatteur de Mme de Maintenon, la parant de toutes les vertus. Par exemple, il raconte que lorsque la duchesse de Richelieu mourut, Louis XIV offrit sa charge de dame d'honneur de la Dauphine à Mme de Maintenon. Celle-ci préféra refuser « ...généreusement et fort noblement²⁶. » Pourtant, la Dauphine insista pour que Mme de Maintenon prit la place de la duchesse : « Mme de Maintenon reçut avec respect des propositions si obligeantes; mais elle demeura ferme dans sa résolution. Elle avoit prié le roi de ne point dire l'honneur qu'il lui avoit fait de lui offrir cette charge; mais Sa Majesté ne put s'empêcher de le dire, et le conta après son dîner²⁷. »

²³*Ordre de Saint-Lazare* : ordre établi en France par Louis VII qui donna aux chevaliers le château de Boignie, tout près d'Orléans, qui fut la commanderie du grand-maître. Saint Louis confirma l'ordre un siècle plus tard.

Ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel : ordre institué par Henri IV qui le joignit à l'ordre de Saint-Lazare. Le pape Paul V donna des bulles pour l'union des deux ordres.

²⁴Petitfils, *Louis XIV*, p. 15.

²⁵François Bluche. *Louis XIV*, Paris : Fayard, 1986, p. 710.

²⁶Dangeau, *Journal*, t. 1, p. 17.

²⁷*Ibid.*, t. 1, p. 18.

C'est aussi Mme de Maintenon qui plaça Sophie-Marie de Löwenstein, jeune fille de vingt-deux ans et future épouse de Dangeau (âgé de quarante-huit ans), comme fille d'honneur de la Dauphine²⁸. Tous vantaient la beauté et la vertu de la jeune comtesse de Löwenstein. Mme de Sévigné écrivit au président de Mouleau : « M. Dangeau jouit à longs traits du plaisir d'avoir épousé la plus belle, la plus jolie, la plus jeune, la plus délicate et la plus nymphe de la cour.²⁹ »

Mme de Maintenon ne fut certes pas étrangère à l'union entre le marquis de Dangeau et la jeune comtesse de Löwenstein : « D'ailleurs Mme de Maintenon pressait l'affaire; elle s'est toujours fait honneur de protéger les personnes de qualité quand la mauvaise fortune n'a point ébranlé leur vertu : ainsi l'amour, soutenu d'un grain d'ambition, conclut ce mariage.³⁰ » Pourtant, ce mariage qui semblait si simple fut entouré d'une controverse qui aurait pu provoquer un véritable scandale, du moins dans l'esprit aristocratique et cérémonieux du XVII^e siècle. Mlle de Löwenstein appartenait à la Maison des Wittelsbach du Palatinat, elle était donc apparentée à la Dauphine « ...mais d'une branche mésalliée par un mariage qu'ils appellent de la main gauche, mais qui n'en est pas moins légitime : l'inégalité de la mère fait que ce qui en sort n'hérite point, mais a un gros partage et tombe du rang de prince à celui de comte.³¹ »

Pour Dangeau, c'était une occasion inespérée. Par mariage, il devenait cousin de

²⁸Le marquis de Dangeau avait épousé en premières noces, en 1670, Anne Françoise Morin, fille d'un riche financier qu'on appelait Morin le Juif et sœur de la maréchale d'Estrées, dont il eut deux filles. Marie-Anne épousa Honoré Albert de Luynes, duc de Montfort, et la seconde, Thérèse, mourut sans avoir été mariée. Anne Françoise mourut en 1682.

²⁹Sévigné, *Lettres*, t. 7, p. 491.

Mme de Caylus, compagne de la future Mme de Dangeau, déclara également, dans ses *Souvenirs : M. le cardinal de Fürstenberg, après une longue et dure prison qu'il s'attira par son attachement à la France, vint s'y établir, et amena à la cour mademoiselle de Löwenstein sa nièce, celle même dont je parle, dont la beauté, jointe à une taille de nymphe, qu'un ruban couleur de feu qu'elle portoit comme les hommes portent le cordon bleu, parce qu'elle était chanoinesse, relevoit encore; mais sa sagesse et sa vertu y causèrent une plus juste admiration*. Paris : Bibliothèque-Charpentier, 1889, p. 101.

³⁰François Timoléon, abbé de Choisy, *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, Paris : Mercure de France, 1966, p. 128.

³¹Saint-Simon, *Mémoires*, t. 2, p. 116.

la Dauphine, donc du futur roi de France, et pouvait accoler les armes du Palatinat à celles des Courcillon. Sa femme prit même la liberté de signer *Sophie de Bavière* sur le contrat de mariage en lieu de *Sophie de Löwenstein*, tout comme ses frères l'avaient fait en prêtant foi et hommage à la chambre de Metz, sans que personne ne s'en formalisât. Mais la Dauphine et *Madame*³² en furent choquées et refusèrent de signer le contrat. À leurs yeux, elle s'accaparait un titre auquel elle n'avait pas droit puisqu'elle descendait d'une lignée morganatique de la Maison de Bavière. Pour calmer les esprits, le roi s'adressa donc au cardinal de Fürstenberg, oncle de Sophie, qui se rétracta au nom de sa nièce et retira le *de Bavière* du contrat, car tel était le bon plaisir du roi. Le dernier mot de cette invraisemblable histoire revient à Mme de Sévigné :

C'est à ce prix qu'on a fini cette brillante et ridicule scène,... [...] Vous pouvez penser comme les courtisans charitables sont touchés de cette aventure;... [...] Mme de Dangeau, ci-devant Bavière, est toute sage, tout aimable, et rend son mari heureux; il n'auroit tenu qu'à elle de le rendre bien ridicule.³³

Après son mariage, elle devint dame d'honneur de la Dauphine jusqu'à la mort de celle-ci en 1690, puis dame du palais de la duchesse de Bourgogne en 1697. Sous l'aile de Mme de Maintenon, elle entra dans le cercle des femmes qui accompagnaient le roi dans tous ses déplacements et le distraient de leur conversation. L'amitié entre Mme de Dangeau et Mme de Maintenon dura jusqu'à la mort de cette dernière en 1719, comme en témoigne leur volumineuse correspondance³⁴.

Le marquis a donc monté un à un les échelons de la réussite sociale, sans perdre l'estime et la faveur du roi en cours de route. Bien des courtisans lui envient cette position privilégiée. Peut-être est-ce à l'un d'entre eux que l'on doit ce sonnet satirique sur la faveur

³²Après la mort de sa première épouse Henriette d'Angleterre en mai 1670, *Monsieur* épousa en secondes noces Élisabeth-Charlotte de Bavière, princesse palatine, de la même maison que la Dauphine.

³³Sévigné, *Lettres*, t. 7, pp. 493, 501.

³⁴Voir Françoise d'Aubigné Scarron, marquise de Maintenon, *L'estime et la tendresse: correspondances intimes réunies et présentées par Pierre-E. Leroy et Marcel Loyau*, Paris : Albin Michel, 1998, p. 273.

de Dangeau :

Être dans les plaisirs du Roi, *(il a un logement à Versailles)*
 Du jeu, du bal et de la chasse,
 Faire exercice en bel arroi,
 Monter quelquefois sur Parnasse; *(lieu d'inspiration des poètes dans la mythologie grecque)*

Donner tout à l'ambition,
 Cajoler la blonde et la brune, *(Mme de Montespan et Mme de Maintenon)*
 N'avoir point de religion, *(huguenot converti au catholicisme)*
 Quand il s'agit de sa fortune;

Devenir chef d'un régiment, *(du régiment du roi)*
 Acheter un gouvernement, *(celui de Touraine)*

Se voir cordon bleu d'espérance : *(il fut promu en 1688)*
 Dangeau, par des hasards si grands,
Si la paix dure encore dix ans,
Tu seras maréchal de France.³⁵

Bien entendu, Dangeau a, lui aussi, fait un petit séjour à la Bastille, comme tout bon gentilhomme qui se respecte. Sous Louis XIV, les édits contre le duel et la vengeance privée s'étaient faits de plus en plus sévères; en fait, le roi ne tolérait plus aucun duel entre nobles dans le royaume³⁶. S'il y avait une querelle entre eux, ils devaient se réconcilier, ne serait-ce qu'en apparence. Un soir que Dangeau se trouvait chez la comtesse de Soissons (nièce de Mazarin et ancienne maîtresse du roi), un certain Langlée le traita de poltron; insulté, Dangeau leva sa canne et le frappa. Horrifiée, la comtesse demanda justice au roi contre l'insolence commise chez elle. Dangeau fut envoyé vingt-quatre heures à la Bastille et il dut se réconcilier avec Langlée devant les maréchaux³⁷. Dangeau a été blessé dans son honneur de gentilhomme et il a réagi par instinct *nobiliaire*, mais il s'est bien gardé de dégainer son épée. Un véritable duel aurait entraîné un séjour beaucoup plus long à la Bastille.

Langlée était issu de la petite noblesse : son père avait acheté une charge de

³⁵Recueil de pièces curieuses, t. 5. Cité dans les Lettres de Mme de Sévigné, t. 5, p. 473.

³⁶François Billacois, Le duel dans la société française des XVI^e-XVII^e siècles : essai de psychosociologie historique. Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1986, p. 298.

³⁷Roger de Rabutin, comte de Bussy, Correspondance de Roger de Rabutin, comte de Bussy avec sa famille et ses amis (1666-1693), Paris : Librairie-Éditeur Charpentier, 1858, t. 3, p. 333.

maréchal des logis de l'armée et sa mère était femme de chambre de la reine mère. Tout comme Dangeau, il était habile au jeu et s'y était enrichi; il faisait sa cour aux maîtresses du roi, aux princes du sang, à *Monsieur*, à *Monseigneur* et même aux filles du roi, entrant dans leurs histoires galantes. Mais contrairement à Dangeau, il manquait singulièrement de classe et de courtoisie : « A *Monsieur*, aux filles du Roi, à quantité de femmes, il leur disoit des ordures horribles, et cela chez elles, à Saint-Cloud, dans le salon de Marly.³⁸ » Le roi le supportait difficilement. Sa querelle avec Dangeau portait sur des questions d'argent : Langlée devait huit cent louis au marquis et il voulait que celui-ci réclame la somme à *Monsieur*, car Langlée était un de ses protégés. Dangeau refusa, de là l'épithète de lâche. Pour clore cet épisode rocambolesque des aventures de Dangeau, nous donnons la parole à Mme de Sévigné qui, comme toujours, prit son parti :

Cela est dur à Dangeau; il faudra qu'il n'a point donné des coups de bâton, et les injures atroces lui demeureront. Tout ce procédé est si vilain, qu'un homme que vous reconnoîtrez a dit que quand les joueurs ont tant de patience, ils devoient donner leurs épées aux cartes³⁹ ...

1.2 Saint-Simon et compagnie :

Bien que Dangeau ait bénéficié de la faveur du roi, de celles de *Monseigneur*, de la Dauphine, de la duchesse de Bourgogne, du prince de Condé, des maîtresses du roi et de leurs enfants, il ne suscita pas la sympathie de tout le monde. À se fier seulement à Saint-Simon, on pourrait penser que Dangeau était l'homme le plus vaniteux, le plus orgueilleux, le plus insipide qu'il fut donné de rencontrer :

C'étoit le meilleur homme du monde, mais à qui la tête avoit tourné d'être seigneur : cela l'avoit chamarré de ridicules, [...] Ce fut bien pis après sa charge et ce mariage : sa fadeur naturelle, entrée sur la bassesse du courtisan et recrépie de l'orgueil du seigneur postiche, [...] ... si bas adulateur des mêmes [le roi et les gens en faveur], et, depuis qu'il s'éleva, si bouffi d'orgueil et de fadaïses, sans toutefois manquer à personne ni être moins bas, si occupé de faire entendre et valoir ses prétendues distinctions, qu'on ne pouvoit pas

³⁸Saint-Simon, *Mémoires*, t. 3, p. 50.

³⁹Sévigné, *Lettres*, t. 5, p. 242.

s'empêcher d'en rire.⁴⁰

Se fier seulement aux écrits Saint-Simon aurait été une erreur, bien que ses *Mémoires* aient été la première source que nous avons consultée. Saint-Simon avait une opinion un peu trop arrêtée sur tout, ses opinions et ses jugements sont donc à prendre avec un grain de sel. Une recherche beaucoup plus approfondie s'imposait pour découvrir quel genre de caractère avait Dangeau, car sa vie et sa faveur n'étaient pas tout.

L'opinion de Saint-Simon abonde dans le même sens qu'un autre écrivain français que le mémorialiste cite dans ses *Mémoires* : Jean de La Bruyère. Dans son célèbre ouvrage, *Les Caractères*, La Bruyère se sert de Dangeau comme modèle pour son personnage de *Pamphile*⁴¹, qui est très loin de l'homme vertueux :

Un *Pamphile* est plein de luy-même, ne se perd pas de vue, ne sort point de l'idée de sa grandeur, de ses alliances, de sa charge, de sa dignité : [...] Un *Pamphile*, en un mot, veut être grand, il croit l'être, il ne l'est; il est d'après un grand. [...] ... ils sont bas et timides devant les princes et les ministres, pleins de hauteur et de confiance avec ceux qui n'ont que de la vertu;⁴²...

Si l'on en croit le portrait qu'en font Saint-Simon et La Bruyère, notre marquis serait imbu de lui-même, ne se montrerait qu'avec les bonnes personnes, se cacherait des autres, ne serait préoccupé que de ses faveurs et honneurs, et n'aurait d'esprit que celui de l'homme de cour, c'est-à-dire l'esprit de flatterie. Saint-Simon rajoute même que le roi, malgré la faveur qu'il lui accordait, s'en souciait fort peu : « Il traitoit bien Dangeau; mais il s'en moquoit volontiers. Il connoissoit ses fadeurs, sa vanité, sa fatuité.⁴³ » Sans doute Saint-Simon pousse sa propre opinion un peu trop loin. En effet, comment Louis XIV aurait-il supporté parmi ses proches et pendant plus de cinquante ans un noble fade, sans

⁴⁰ Saint-Simon, *Mémoires*, t. 2, p. 117.

⁴¹ Cité dans les notes de bas de pages des *Lettres* de Mme de Sévigné, t. 4, p. 544.

⁴² Jean de La Bruyère, *Les Caractères*, Paris : Librairie des Bibliophiles, 1881, p. 60.

⁴³ Saint-Simon, *Mémoires*, t. 16, p. 77.

esprit, préoccupé uniquement de son seul avancement? Plusieurs critères étaient nécessaires pour réussir à la cour de Louis XIV, mais trois éléments ressortent plus que tous les autres : se faire voir, avoir de l'esprit et ne pas nuire. La politique du roi était qu'un noble qu'il ne voyait pas était un noble qui n'existait pas ou, pire, qui le boudait. Alors que bien des courtisans possédaient un élégant hôtel à Paris et un vaste château en province, ceux-ci se battaient pour obtenir un logement à Versailles, ne serait-ce qu'une mansarde dans les combles humides du château. Ceux qui n'avaient pas les *entrées* dans la chambre du roi lors de son lever et de son coucher faisaient le pied de grue dans les antichambres ou encore dans l'escalier de la Reine, sachant très bien que le roi passerait par là pour se rendre à la messe ou chez Mme de Maintenon. Et c'était à cette occasion que Louis XIV pouvait distinguer tel ou tel courtisan. Si ce dernier était resté enterré dans un château de province, le roi n'aurait eu aucune occasion de le *distinguer*. Amener la noblesse du temps à penser qu'une distinction du roi et l'honneur de pouvoir le servir étaient une question de vie ou de mort... au sens figuré bien entendu, tel était le dessein de Louis XIV⁴⁴. Il réussit ainsi à faire croire à ses courtisans que tenir son bougeoir ou sa chemise lors de son coucher était le plus grand des honneurs possibles. Et plus encore, il réussit à les persuader que s'il leur refusait ces honneurs, c'était un signe de défaveur, donc littéralement une mort sociale.

L'esprit venait ensuite. Après s'être fait *distinguer*, il fallait prouver que l'on était digne de cet honneur. Malgré Saint-Simon et ses sarcasmes, Dangeau l'a prouvé; les cent vers de l'appartement de Saint-Germain ont fait leur marque, même le mémorialiste a été incapable de les ignorer et les mentionne dans ses *Mémoires*⁴⁵. Dangeau ne fut pas le seul à avoir de l'esprit; deux femmes doivent leur succès à leur intelligence remarquable : Mme de Montespan et Mme de Maintenon. Mlle de La Vallière, première favorite officielle, ne brillait guère par son esprit, semble-t-il : elle était sans doute bien gentille avec son « ...teint beau, les cheveux blonds, le sourire agréable, les yeux bleus, et le regard si tendre et en

⁴⁴Bluche, *Louis XIV*, p. 518.

⁴⁵Saint-Simon, *Mémoires*, t. 2, p. 115.

même temps si modeste, qu'il gagnait le cœur et l'estime au même moment : au reste, *assez peu d'esprit*⁴⁶. » Pendant six ans seulement, Mlle de La Vallière reçut les *hommages* du roi. Elle fut supplantée par Mme de Montespan qui fut aimée par le roi autant pour sa beauté éclatante que pour la force de son esprit. Cette force s'effaça avec les années et l'affaire des Poisons n'arrangea rien. L'esprit de Mme de Maintenon triompha de toutes ses rivales. (Louis XIV eut une courte liaison avec Mlle de Fontanges avant de se tourner vers Mme de Maintenon). Bien avant son mariage avec Louis XIV et grâce à sa vertu, sa grâce et son bon sens, elle ramena le Roi-Soleil à la fidélité conjugale et à la dévotion. Elle monta également le duc du Maine, fils du roi et de Mme de Montespan, contre sa mère pour qu'ainsi il se désintéresse d'elle et demeure sous l'emprise de son ancienne gouvernante⁴⁷. Son succès fut complet, et à la mort du roi en 1715, elle put se retirer tranquillement à Saint-Cyr, maison qu'elle avait créée pour les jeunes filles bien nées, mais pauvres de fortune, où elles pouvaient recevoir une éducation digne de leur rang.

D'autres auteurs du temps se sont également moqués de Dangeau. À l'occasion d'un voyage de Dangeau en Angleterre, celui-ci fut cruellement chansonné dans le *Recueil de Maurepas*. En effet, celui-ci traversait la Manche en compagnie de l'abbé de Choisy et de Briole pour réclamer une dette de jeu à lord Peterborough. Il était même prêt à le provoquer en duel s'il refusait cette dette ⁴⁸ :

DANGEAU : Je vais passer en Angleterre,
 Je vais pour me venger dans cette ingrate terre
 D'un milord qui fait l'insolent.
 Je me ferai payer ou je perdrai la vie;
 Il est vrai, je m'expose à quelque raillerie,
 Mais je veux avoir mon argent.
 NINON : Ah! Dangeau, de quoi parlez-vous? [...]
 Ôtez-vous cela de la tête,
 Et modérez votre courroux.

⁴⁶Choisy, *Mémoires*, p. 85.

⁴⁷Bluche, *Louis XIV*, p. 713.

⁴⁸Le *Recueil de Maurepas* s'est moqué à plusieurs reprises du marquis de Dangeau. Voir en Annexe I la chanson composée à l'occasion de son mariage avec Sophie de Löwenstein où, curieusement, l'auteur a changé son prénom, Philippe, pour Jean de Courcillon.

Voyez en quel péril l'avarice vous jette.
J'aimerais mieux perdre la dette⁴⁹...

Saint-Simon et La Bruyère ont eu beau faire tourner leur *méchante plume*, bien d'autres témoignages sont favorables au marquis : Fontenelle, Mme de Sévigné, l'abbé de Choisy, Boileau, et Mme de Maintenon ont tous rendu hommage au marquis à un moment ou un autre de leur vie, si léger fut-il. Et il n'était pas toujours question de son habileté au jeu. Dans son *Éloge des académiciens* de 1691, Fontenelle relate :

Il avoit une figure fort aimable, et beaucoup d'esprit naturel, qui alloit même jusqu'à faire agréablement des Vers. [...] Héros de toute espèce que le siècle du feu Roi a produits. Il connoissoit le prix, si souvent ignoré ou négligé d'une réputation nette et entière, et il apportoit à se la conserver tout le soin qu'elle mérite.⁵⁰

Mme de Sévigné voyait d'un bon œil les fréquentations entre le chevalier de Grignan, son petit-fils, et le marquis de Dangeau . Elle l'a affirmé à sa fille dans plusieurs de ses lettres datées du 3 novembre et du 10 décembre 1688: « Il faut espérer que M. Le Chevalier sera en état d'aller à la cour;... [...] Cette souris de douleur qui lui court à une main,... [...] l'a empêché d'aller dîner chez Dangeau, comme il le croyoit hier : cela est pitoyable;⁵¹... » Et elle n'a pas évité de mentionner : « Je lui [le chevalier] parle des *prodiges de présence d'esprit* que Dangeau nous contoit l'autre jour, et je pèse sur l'agrément et sur l'utilité même de cette vivacité⁵²... »

L'abbé de Choisy était un grand ami de la famille de Dangeau. Cette amitié se noua lorsque Choisy accompagna le marquis lors de son fameux voyage en Angleterre. Pour écrire ses propres *Mémoires* (publiés en 1727, trois ans après sa mort), l'abbé de Choisy se

⁴⁹Recueil de Maurepas, t. 4. Cité dans *L'abbé de Choisy: androgyne et mandarin* de Dirk Van der Cruysse, p. 40.

⁵⁰Fontenelle, *Éloge des académiciens*, p. 135.

⁵¹Sévigné, *Lettres*, t. 8, p. 239.

⁵²*Ibid.*, p. 315.

servit du *Journal* de son ami, car « ...tout y est vrai; et si la grande sagesse et la trop grande circonspection de l'auteur l'ont empêché d'y mettre beaucoup de faits curieux parce qu'ils auraient pu fâcher quelqu'un et qu'il n'a jamais voulu fâcher personne.⁵³ » Cet hommage d'un ami, bien que bref, démontre l'intérêt que l'entourage de Dangeau prenait à son *Journal*, et que le labeur de trente-six années ne fut pas en vain.

Dangeau et sa femme étant très proches de Mme de Maintenon, une complicité se développa entre les deux femmes à laquelle vint se joindre la comtesse de Caylus, nièce de Mme de Maintenon. La correspondance entre les trois femmes vient tout juste d'être éditée dans son ensemble. De ces lettres ressortent l'amitié, la tendresse et l'attention que Mme de Maintenon porta aux Dangeau depuis leur mariage jusqu'à sa mort en 1719 :

Par exemple, Mme de Maintenon écrit à sa nièce, le 10 septembre 1715, neuf jours après la mort du roi :

Monsieur de Dangeau n'est point malade, mais le pauvre homme est si accablé qu'il ne veut point sortir de chez lui, ni sa femme le laisser seul.⁵⁴

De façon caractéristique, Mme de Maintenon à Mme de Dangeau le 13 février 1716 :

J'ai été très aise de recevoir un signe de vie de Monsieur de Dangeau, car je l'aime par bien des endroits. Dieu veuille vous le conserver encore longtemps.⁵⁵

Cette lettre de Mme de Dangeau à Mme de Maintenon, le 21 février 1716 témoigne de l'amitié existant entre Dangeau et la marquise :

de la main de Dangeau :

Oserais-je, Madame, vous remercier d'un souvenir qui m'honore tant et qui serait capable de me donner de la joie, si la joie pouvait rentrer dans mon cœur. Madame de Dangeau me fermait la bouche. Elle craignoit la vivacité de mes sentiments. Je n'en changerai jamais, ni pour ce que nous avons perdu, ni pour ce qui nous reste.

de la main de Mme de Dangeau :

Je vous demande pardon, Madame, je ne puis empêcher ce trait trop tendre

⁵³Choisy, *Mémoires*, p. 113.

⁵⁴Françoise d'Aubigné Scarron, marquise de Maintenon, *L'estime et la tendresse: correspondances intimes réunies et présentées par Pierre-E. Leroy et Marcel Loyau*, Paris : Albin Michel, 1998, p. 273.

⁵⁵*Ibid.*, p. 344.

que Monsieur de Dangeau écrit malgré moi.⁵⁶

Cette amitié entre Mme de Maintenon et Mme de Dangeau était si forte que les mauvaises langues ne purent s'empêcher de répandre des rumeurs. Ainsi la duchesse d'Orléans écrivit contre sa *cousine*, la marquise de Dangeau :

Je connais bien une dame qui monte la pantocrate [Mme de Maintenon] contre moi, à ce qu'on m'a dit. C'est Mme de Dangeau et cela pour un motif que j'ignorais : il n'y a que dix jours que je le sais. [...] Elle est la favorite de la pantocrate... on dit qu'elle a sur celle-ci un pouvoir aussi absolu que la dame sur le roi.⁵⁷

Le dernier hommage vient de Nicolas Boileau, également ami de Dangeau. Voulant le reconforter des railleries des courtisans après que le roi l'eut nommé colonel du régiment d'infanterie, il lui dédia sa *V^e satire sur la Noblesse* (1660-1667). Dans la *Satire*, Dangeau représente le caractère de la noblesse authentique et véritable qui demeure vertueuse, suit l'exemple du roi, défend le faible et l'opprimé devant la corruption et la misère et marche dans les pas de ses ancêtres. Ce sont les principes qui s'appliquaient à la chevalerie du Moyen Âge. Celle-ci constituait la noblesse de chaque royaume :

Toi donc, qui de mérite et d'honneurs revêtu,
Des écueils de la Cour as sauvé ta vertu,
Dangeau, qui dans le rang où notre Roi t'appelle,
Le vois, toujours orné d'une gloire nouvelle,
Et plus brillant par soi, que par l'éclat des lis,
Dédaigner tous ces Rois dans la pourpre amollis :
Fuir d'un honteux loisir la douceur importune :
À ses sages conseils asservir la Fortune;
Et de tout son bonheur ne devant rien qu'à soi,
Montrer à l'Univers ce que c'est qu'estre Roi,
Si tu veux te couvrir d'un éclat légitime,
Va par mille beaux faits mériter son estime.
Sers un si noble Maistre; et fais voir qu'aujourd'hui
Ton prince a des Sujets qui sont dignes de lui.⁵⁸

⁵⁶Maintenon, *L'estime et la tendresse*, p. 347.

⁵⁷Elisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, *Lettres de la princesse palatine (1672-1722)*, Paris : Mercure de France, 1982, p. 199. Lettre à la duchesse de Hanovre le 7 avril 1701.

⁵⁸Nicolas Boileau-Despréaux, *Satires*, Paris : Librairie E. Droz, 1932, p. 81, lignes 131-144.

Boileau place Dangeau en opposition avec le *faux noble*, celui qui a oublié son origine pour se consacrer à l'argent, qui ne sert plus le roi, mais son propre intérêt, et dont les ancêtres n'existent que sur papier. Dangeau doit se méfier de lui et conserver un cœur pur pour le combattre, car il représente une menace pour l'équilibre de la société :

Car si l'éclat de l'or ne relève le sang,
En vain l'on fait briller la splendeur de son rang.
L'amour de vos ayeux passe en vous pour manie,
Et chacun pour parent vous fuit et vous renie.
Mais quand un Homme est riche, il vaut toujours son prix :
Et l'eust-on vu porter la mandille à Paris,
N'eut-il de son vrai nom ni titre ni mémoire,
D'Hozier lui trouvera cent ayeux dans l'histoire.⁵⁹

Pour rendre sa *Satire* crédible, Boileau se devait de citer un noble qui répondrait aux critères du vrai noble.... du siècle de Louis XIV bien entendu. Si Dangeau avait été aussi vaniteux, fat et sot que Saint-Simon et La Bruyère le prétendaient, Boileau n'aurait pas pu écrire ainsi à propos de son ami. Certes, Dangeau s'est probablement vanté des différentes charges qu'il a reçues du roi devant toute la cour, étant donné son goût des honneurs et des faveurs, mais quel courtisan n'en aurait pas fait autrement? Il ne pouvait pas y avoir plus de gouverneur de province qu'il n'y avait de provinces; dix places de menin étaient disponibles; six de conseiller d'État d'épée; une de chevalier d'honneur, et Dangeau les a toutes eues, parce qu'il *représentait* ces places, il correspondait aux critères tout comme aux caractéristiques énoncées par Boileau dans la *V^e Satire*.

Un courtisan comme Saint-Simon n'aurait pas convenu. En fait, le mémorialiste représentait l'anticourtisan, celui que Louis XIV *ne voulait pas* honorer de ses faveurs. Saint-Simon était peut-être duc et pair, mais ce titre avait été donné à son père, le comte de Saint-Simon, par Louis XIII en remerciement de ses bons services. Sans ce titre, Saint-Simon n'aurait été que comte et de noblesse non titrée tout comme Dangeau. Il vivait à la cour sans charge, donc il ne devait rien à Louis XIV. Lorsqu'il fut victime d'une injustice

⁵⁹Boileau, *Satires*, p. 80, lignes 123-130.

à l'armée, il renonça à ses fonctions militaires, il ne put donc plus se faire valoir aux yeux du roi sur le champ de bataille; il affichait son amitié pour le duc d'Orléans, fils de *Monsieur*, que Louis XIV supportait avec peine; et il défendait des idées *libérales* sur la position de la noblesse dans l'État. Saint-Simon avait placé tous ses espoirs dans l'avènement du duc de Bourgogne, le petit-fils de Louis XIV, et dans le retour du pouvoir aristocratique dans l'administration⁶⁰. Ses espérances furent cruellement déçues puisque le duc mourut avant son royal grand-père.

Le *comte de Saint-Simon* aurait eu besoin de faire le pied de grue dans l'antichambre du roi et de se montrer sous son meilleur jour; le *duc et pair de Saint-Simon* pouvait se permettre quelques écarts puisque sa position sociale à la cour était assurée. Mais pour Louis XIV, « un personnage comme Saint-Simon, qui ne lui devait rien, qui bougonnait sans cesse contre son autorité, qui se permettait de vivre sans avoir besoin de lui, n'était pas un homme en qui on pouvait placer sa confiance.⁶¹ » Dangeau, lui, l'était, et c'est pour cela qu'il fut récompensé par le roi.

En fait, l'antipathie évidente de Saint-Simon contre Dangeau est écrite noir sur blanc dans ses *Mémoires* : « ...il étoit grand partisan du Parlement, des bâtards et des princes étrangers, vrais et faux : grand ennemi de la dignité des ducs, avec l'ignorance la plus profonde jusqu'à être surprenante dans un homme qui avoit passé sa vie à la cour,⁶²... » Saint-Simon avait horreur des bâtards, qui souillaient de leur sang impur la famille royale et la grande noblesse; il ne pouvait supporter les princes étrangers (de Lorraine, de Savoie et de Monaco) qui voulaient toujours avoir préséance sur les ducs et pairs de France. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait pris Dangeau pour tête de Turc.

⁶⁰Bluche, *Louis XIV*, p. 509.

⁶¹Jean-Marie Constant, *La vie quotidienne de la noblesse française aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris : Hachette, 1985, p.62.

⁶²Saint-Simon, *Mémoires*, t. 16, p. 78.

Saint-Simon est à ce point méprisant dans ses *Mémoires* que sa lecture en devient fastidieuse. Malheureusement, il offre trop souvent une vision biaisée et subjective des courtisans qui entouraient Louis XIV; c'est à croire que Saint-Simon a écrit ses *Mémoires* pour se venger de ses contemporains et Dangeau n'y a pas échappé. Le témoignage des autres *écrivains* offre une image beaucoup plus favorable au marquis qui était peut-être plus proche de la vérité que celle de Saint-Simon.

Curieusement, c'est une historienne contemporaine, Hélène Himelfarb, qui nous donne la meilleure analyse de la personnalité de Dangeau, en incorporant dans son texte tous les éléments cités ci-dessus :

Le premier [Dangeau], dévot ou tentant de l'être, confit dans le culte des personnes royales, enflé de dignités postiches, éperdu de bienséances, s'agrège chaque année davantage au *sanctuaire* de Mme de Maintenon par sa candide innocuité, et pour cela s'efforce à petit bruit de faire oublier son passé de huguenotisme et de galanterie : et son insipide et minutieux *Journal*, dont il ne fait pas mystère et qu'il communique volontiers, l'aide à gravir ces échelons aussi dérisoires que désirés, en témoignant à tous les regards de sa touchante innocence, et de son exclusive attention aux choses de la Cour.⁶³

⁶³Himelfarb, « Versailles, source ou miroir des modes, » p. 123.

CHAPITRE II

LA NOBLESSE ET VERSAILLES AU XVII^e SIÈCLE

*« La Noblesse, Dangeau, n'est pas une chimère;
Quand sous l'étroite loi d'une vertu sévère,
Un homme issu d'un sang fécond en Demi-Dieux,
Suit, comme toi, la trace où marchaient ses ayeux. »*

La Bruyère
Les Caractères (1688)

Pendant trente-six ans, de 1684 à 1720, Dangeau s'est fait un devoir, et probablement un plaisir, d'écrire une page par jour sur les événements de la cour. Son *Journal* rapporte une foule de détails qui peuvent paraître insignifiants à nos yeux du XX^e siècle, mais qui prennent toute leur importance en les replaçant dans leur contexte. Le *Journal* contient les faits politiques, les détails généalogiques, les nouveautés, les présentations, les promotions, les querelles d'étiquette et de préséance, les naissances, les décès, les disgrâces et, surtout, les moindres faits et gestes du roi et de son successeur en titre, *Monseigneur* le Dauphin. Tout y est décrit de façon minutieuse : quand le roi va à la messe, quand il mange, quand il est en conseil ou chez Mme de Maintenon, quand il est en promenade, à la chasse ou en voyage dans les différentes demeures royales : Marly, Fontainebleau, Chambord, Compiègne. Dangeau ne manque pas de mentionner qui est présent dans le carrosse du roi, à sa table, au souper, à Marly, marquant ainsi la faveur (ou la défaveur) de tel ou tel courtisan.

L'univers exclusif de la cour, qui est aussi celui de Dangeau, peut paraître saugrenu ou superficiel ou même encore sans aucun fondement à un lecteur qui est peu familier avec l'époque et le sujet. Se battre pour avoir la grâce de tenir le bougeoir au coucher du roi ou bien être présent à son lever ou seulement avoir le droit de s'asseoir sur un siège ne représentent qu'une infime partie de l'énorme machine louis-quatorzienne⁶⁴. Pour bien comprendre et analyser le *Journal* du marquis de Dangeau, un élément très important doit être expliqué : qu'est-ce que la cour de Louis XIV au XVII^e siècle?

2.1 La première cour de Louis XIV 1661-1682 :

Deux périodes bien distinctes caractérisent la *cour* du Roi-Soleil : la cour de 1661 à 1682 dans la première partie du règne personnel et la cour *versaillaise* de 1682 à 1715. En 1661, la cour était jeune : le roi et la reine avaient vingt-deux ans; *Monsieur*, vingt; *Madame*, dix-sept; Dangeau et Guiche, favori de *Monsieur*, vingt-trois; les filles d'honneurs étaient âgées

⁶⁴ Expression utilisée par Jean-Marie Apostolidès dans *Le roi-machine : spectacle et politique au temps de Louis XIV*. Paris : Les Éditions de Minuit, 1981, p. 133.

entre quinze et dix-huit ans et les compagnons du roi entre vingt et trente ans. Elle était aussi peu nombreuse : seulement quelques centaines de personnes qui se regroupaient autour de leur souverain et de sa famille. On songeait beaucoup plus à se distraire qu'à s'occuper de choses sérieuses, malgré l'entrée en scène des ministres Colbert et Louvois; les premières années du règne furent une succession de bals et de fêtes, entrecoupées par les guerres de 1667, où la cour accompagnera l'armée, et de 1672 : l'Entrée royale à Paris en août 1660, le *Carrousel* du Louvre en mai 1662 qui concrétisera le mythe du Roi-Soleil, les *Plaisirs de l'Île Enchantée* en mai 1664, le Grand divertissement royal en juillet 1668. Après le mariage de son frère, Louis XIV avait conduit la cour à Fontainebleau; Mme de La Fayette y a décrit leurs activités qui témoignent de leur insouciance et de leur gaieté :

C'était dans le milieu de l'été: *Madame* s'allait baigner tous les jours; elle partait en carrosse, à cause de la chaleur, et revenait à cheval, suivie de toutes les dames, habillées galamment, avec mille plumes sur leur tête, accompagnées du Roi et de la jeunesse de la Cour; après souper on montait dans des calèches et, au bruit des violons, on s'allait promener une partie de la nuit autour du canal.⁶⁵

Ces fêtes que Louis XIV organisera tout au long de son règne ne servaient pas seulement à divertir les nobles présents à la cour, mais représentaient beaucoup plus un mobile politique. En effet, les courtisans n'étaient pas encore obligés de demeurer à la cour en permanence, ceci représentait la première phase de séduction⁶⁶. Les nobles, éblouis par la magnificence de ces fêtes, avaient davantage envie de rester à la cour que de retourner dans leur château de province ou encore dans leur hôtel parisien. Elles servaient également à démontrer la place de chaque courtisan dans l'État. Lors du *Carrousel* de 1662, Louis XIV apparut en empereur romain, habillé d'un habit d'or et recouvert de pierreries, la taille ceinte d'un cimenterre d'or, monté sur un cheval décoré d'aigles d'or où l'emblème du soleil et la devise *ut vidi vici* (aussitôt que je suis apparu j'ai vaincu) brillaient de tous ces feux :

⁶⁵Marie-Madeleine Pioche de la Vergne, comtesse de La Fayette, Histoire de Madame Henriette d'Angleterre, suivie de Mémoires de la cour de France pour les années 1688 et 1689, Paris : Mercure de France, 1988, p. 39.

⁶⁶Bluche, Louis XIV, p. 279.

Cette devise et son emblème justifiaient la comparaison employée dans les brochures et relations, d'un Roi qui évoluait comme "un soleil qui fait sa course parmi les autres astres". Il est certain que le *Carrousel* de 1662 fut révélateur d'une nouvelle conception sociale et politique, déterminée par une vision cosmique des relations de maîtres à sujets, de l'espace et du temps. Les fêtes ultérieures ne firent que préciser cette conception, et la développer jusqu'à l'aboutissement du mythe du Roi-Soleil incarné par Louis XIV.⁶⁷

Les autres *astres* étaient *Monsieur* en roi des Perses, vêtu d'une veste d'argent; le prince de Condé habillé en sultan turc dans une veste de satin rouge; le duc d'Enghien, son fils, en roi des Indiens habillé de brocart d'or et noir; et enfin le duc de Guise en roi des Américains en vert et blanc. Ces quatre princes qui étaient, après le roi, les plus grands noms du royaume, suivaient la troupe de Louis XIV dans un ordre prédéterminé qui reflétait la place qu'ils occuperaient désormais à l'intérieur de l'État.

La cour ne s'adonnait pas seulement à des fêtes, elle voyageait beaucoup. Louis XIV passait énormément de temps à Saint-Germain-en-Laye, lieu de sa naissance et sa résidence favorite; Fontainebleau et Chambord étaient les rendez-vous de chasse, et jusqu'en 1666, année de la mort de la reine mère, le roi ne manquera pas de séjourner au Louvre, même si la plupart du temps il préférerait aller dormir aux Tuileries. Et que devenait Versailles? En 1661, le château n'était encore qu'un simple rendez-vous de chasse, mais petit à petit, Louis XIV s'y plaira de plus en plus. Il y viendra avec Mlle de La Vallière pour y cacher ses amours, et pour elle, il organisera les *Plaisirs de l'Île Enchantée*. Le roi tenait beaucoup à garder une certaine intimité et seuls quelques favoris pouvaient l'y accompagner.

La personnalité et le caractère du roi dans ses jeunes années représentent un contraste avec l'image de grandeur que l'Histoire nous a laissée. Louis XIV, pourtant amoureux de Mlle de La Vallière, ne s'empêchait pas de tourner la *tête* à la vue d'une belle demoiselle telle que Mlle de la Mothe. Malheureusement pour lui, la demoiselle était fille d'honneur de la reine, et l'appartement dans lequel elle dormait était fermé à clé et les

⁶⁷ Marie-Christine Moine, *Les fêtes à la cour du Roi-Soleil 1653-1715*, Paris : Éditions Fernand Lanore, 1984, p. 28.

fenêtres grillagées. Et la clé était entre les mains de la redoutable duchesse de Navailles, gardienne de la vertu de ces jeunes filles. Toute visite nocturne était donc impossible. C'était sans compter Péguilin de Lauzun. Ce dernier proposa tout bonnement au roi d'emprunter les toits et les cheminées pour accéder aux appartements des filles d'honneur. Que l'on imagine maintenant Sa Majesté le roi Louis XIV, ses souliers à la main, en compagnie de trois autres lurons, se promenant sur les toits du château de Saint-Germain et se glissant dans une cheminée⁶⁸. Nous sommes très loin de la réception de l'ambassadeur de Perse où Louis XIV, assis sur son trône et revêtu d'un habit d'apparat de 12 500 000 livres de diamants et de perles, a supporté la longueur de la cérémonie à l'âge de soixante-seize ans. Selon Monsieur de Breteuil, la mine du roi était haute et majestueuse, mais à en croire Saint-Simon, le souverain paraissait cassé, amaigri et pouvait à peine se traîner⁶⁹. Il n'a pourtant pas failli à son devoir.

Louis XIV avait cependant un dessein beaucoup plus concret qu'une série de bals, de fêtes et de carrousels. En fait, il réalisera deux politiques entreprises sous le cardinal Richelieu : la domestication de la noblesse et la centralisation du pouvoir de l'État. Un des événements politiques les plus importants du règne de Louis XIV se produisit pendant la régence de sa mère Anne d'Autriche : la Fronde. Celle-ci marqua profondément l'esprit du jeune roi. Il y eut deux Frondes : d'abord la Fronde parlementaire où les membres du Parlement, avec le cardinal de Retz en tête, se sont rebellés contre l'autorité de Mazarin, le Premier ministre; puis la Fronde des Princes où les princes du sang : Condé, Conti, Longueville, et même l'oncle du roi, le duc Gaston d'Orléans, ont voulu se saisir du pouvoir. Tous affirmaient agir dans le meilleur intérêt du roi, alors qu'ils ne cherchaient qu'à s'enrichir ou à s'emparer de la régence. En pleine nuit de janvier, il dû fuir Paris pour gagner Saint-Germain. Deux ans plus tard, la population de Paris, excitée par les agents du cardinal de Retz, envahit sa chambre pour s'assurer que le roi était bien dans sa bonne ville

⁶⁸Christiane Moyne, *Louise de La Vallière*, Paris : Librairie Académique Perrin, 1978, p. 84.

⁶⁹Roger Mettam, *Power and Faction in Louis XIV's France*, New York : Basil Blackwell, 1988, p. 83.

et n'allait pas à nouveau s'enfuir. Quel enfant, et surtout quel roi aurait pu oublier de pareils affronts? Richelieu avait pris conscience que pour affaiblir le pouvoir de la noblesse, il fallait lui enlever toute autorité politique.

Mazarin voulut continuer l'œuvre de Richelieu, mais le Parlement, et plus tard les princes du sang, se révoltèrent contre cette autorité qui devenait un peu trop *absolue*. Louis XIV acheva et consolida la politique de Richelieu. Là où Mazarin avait tant soit peu échoué, le Roi-Soleil réussit. Pour s'assurer que les événements de la Fronde ne se reproduisent jamais, Louis XIV conclut qu'il se devait d'attacher les nobles à sa personne et de ne leur laisser aucun pouvoir politique, et pour accomplir cet objectif, il fallait les attirer à la cour. Les différentes fêtes que Louis donna pendant tout son règne avaient justement pour but d'amener les nobles à Versailles pour y rester, et de servir le roi. Ce processus prit vingt ans pour atteindre son apogée.

La première étape a été de ne donner aucun remplaçant à Mazarin. Lorsque le Premier ministre mourut en 1661, Louis XIV décida de régner seul. Son surintendant des Finances, Fouquet, avait bien cru être le prochain premier ministre, mais il ignorait que, dans l'ombre, plusieurs personnes, dont Colbert, complotaient contre lui pour le discréditer aux yeux du roi, et la fête qu'il donna en son château de Vaux-le-Vicomte en l'honneur de son souverain ne fut que la goutte d'eau qui fit déborder le vase. Louis XIV, humilié dans son orgueil de roi, se vit obligé d'admirer le château, les jardins, l'éblouissement de la fête et de conclure misérablement qu'il ne possédait aucune de ces merveilles. Fouquet passa le restant de ces jours en la forteresse de Pignerol.

Louis XIV chassa également du Grand conseil les princes du sang, et même son propre frère, *Monsieur*. Selon l'historien Philippe Erlanger, les rois de France (Charles IX, Henri III, Louis XIII) avaient toujours trouvé leur plus grand ennemi en la personne de leur

frère⁷⁰. Louis décida donc de ne prendre aucun risque, bien que la nature douce et l'ignorance prononcée de son frère le mettait à l'abri de tout complot fratricide. Le Grand conseil était donc composé du roi et de six ministres, la plupart issus de la bourgeoisie et qui étaient redevables au roi de leur extraordinaire avancement. Le meilleur exemple est Jean-Baptiste Colbert. Celui-ci ne fut jamais noble, mais Louis anoblit toute sa famille : son frère reçut le titre de marquis de Croissy et fut nommé secrétaire d'État aux Affaires étrangères; son neveu devint marquis de Torcy et succéda à son père aux Affaires étrangères; et son fils prit le titre de marquis de Seignelay et fut nommé secrétaire d'État à la Marine. Quant à ses trois filles, elles épousèrent les ducs-pairs de Beauvillier, de Chevreuse et de Mortemart.

La deuxième étape était d'amener, sous un même toit, la famille royale, les princes du sang, la grande noblesse, les officiers de la Maison du Roi et le gouvernement. Un problème se posait : aucun des différents châteaux royaux ne convenait. Saint-Germain aurait dû être démoli et reconstruit entièrement; Fontainebleau était trop éloigné de Paris; Chambord était mal équipé, il y faisait froid même en été; et le Louvre n'avait pas assez d'espace pour y accueillir tout le monde. Il aurait fallu construire une galerie pour rejoindre les Tuileries de l'autre côté de la place (ce projet datait de Catherine de Médicis), mais on le jugea trop coûteux.

Versailles était donc le choix le plus judicieux, et les raisons de sa création furent autant politiques que sentimentales. Le premier Versailles avait été construit par Louis XIII et devait servir de lieu de repos pour le roi et ses familiers après la chasse (la reine Anne elle-même n'y a jamais eu d'appartement avant l'avènement de son fils). Louis XIII s'était souvent promené dans cette forêt avec son père, Henri IV, et, plus tard, il y fit construire son *petit château de cartes*⁷¹.

⁷⁰Philippe Erlanger, *Monsieur, frère de Louis XIV*, Paris : Librairie Académique Perrin, 1970, p. 34.

⁷¹Pierre Verlet, *Le château de Versailles*, Paris : Fayard, 1985, p. 15.

Louis XIV, tout comme son père, adorait la campagne et la chasse; un voyage à Versailles était toujours un plaisir étant donné sa proximité de Paris. Plusieurs historiens ont affirmé que Louis avait voulu fuir sa capitale lorsqu'il s'est installé à Versailles, que les souvenirs de la Fronde y étaient trop profondément imprégnés. Mais Louis a attendu la mort de sa mère en 1666 pour quitter le Louvre; si Paris lui avait vraiment fait horreur, il n'aurait pas patienté tout ce temps et aurait quitté la capitale après la mort de Mazarin, mort qui lui donnait enfin le champ libre dans toutes ses décisions. Il n'a jamais cessé d'embellir Paris malgré l'attention qu'il a toujours prodigué à Versailles : pensons aux Invalides, à la Cour Carrée et à la Colonnade du Louvre, aux différentes places. Et surtout, Louis n'a jamais enlevé le statut de capitale à Paris puisque le Parlement y tenait toujours siège. Il est vrai qu'il détestait la foule, trop liée aux souvenirs de la Fronde, mais la foule menaçante qui envahissait alors sa chambre en pleine nuit était très différente de celle qui allait faire le pied de grue dans les antichambres pour bien se faire voir de son roi. En fait, Paris l'ennuyait : « La cour est ici, et le Roi s'y ennuie à tel point, qu'il ira toutes les semaines trois ou quatre jours à Versailles.⁷² »

Pendant les années précédant 1682, Louis XIV a fait plusieurs voyages à Versailles; en 1674, 1675 et 1677, il y demeura pendant plus de quatre mois. En 1682, il s'installa définitivement au château et il ne fera plus que quatorze apparitions à Paris jusqu'en 1715, se faisant surtout représenter par son fils *Monseigneur* et son frère *Monsieur*, tous deux amoureux de la capitale et de l'Opéra.

2.2 La cour de Versailles 1682-1715 :

Pendant vingt ans, de 1661 à 1682, Louis a fait construire son palais pour pouvoir y accueillir toute la cour. Celle-ci avait désormais un nouveau visage. Plus de dix mille personnes résidaient à Versailles : nobles, officiers et roturiers. Le roi y avait logé la famille royale composée de la reine, de *Monseigneur*, de sa femme la Dauphine, de leurs enfants,

⁷²Sévigné, *Lettres*, t. 2, p. 24.

les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry, qui portaient le titre de petit-fils de France; de *Monsieur*, de *Madame*, et de leur famille : leur fils le duc de Chartres, autre petit-fils de France par Louis XIII, et leurs filles : *Mademoiselle* de Valois et *Mademoiselle* de Chartres⁷³; et, pour terminer, de la *Grande Mademoiselle*, cousine du roi. Les princes de Condé et de Conti et leur maison respective y avaient également des appartements ainsi que la plupart des ducs et pairs de France. Ces derniers se voulaient les représentants des anciennes pairies fiefées du Moyen Âge; leur seule prérogative sur le restant de la noblesse était de pouvoir siéger au Parlement.⁷⁴ S'entassait dans les combles du château la noblesse de moindre prestige (ducs à brevet, marquis, comtes, barons et chevaliers dont faisait partie Dangeau) qui, très souvent, était de plus noble extraction que les ducs et pairs. Les officiers de la Maison du Roi, les ministres et les secrétaires d'état, les serviteurs : laquais, valets, femmes de chambre, cuisiniers, marmitons, jardiniers, cochers fermaient la marche de ce Versailles diversifié. Cette composition représentait également le système de la hiérarchie nobiliaire existant au XVII^e siècle⁷⁵, et cette hiérarchie déterminait la place que détenait un noble à la cour ainsi que ses droits et privilèges. Parmi cette pyramide sociale s'était glissée, selon la volonté de Louis XIV, une nouvelle classe de gentilshommes qu'ont exécrée Saint-Simon et la Palatine, le roi leur donnait, par arrêt du Parlement en 1694, un rang intermédiaire entre les princes du sang et les ducs et pairs : les légitimés ou plutôt les bâtards du roi⁷⁶.

Contrairement à Saint-Simon, Dangeau aimait et respectait les bâtards du roi. Pour un noble de vieille souche, tel que l'était le marquis de Dangeau, son amour des légitimés est quelque peu original. Étant donné l'attention quasi-maladive que les nobles portaient à la pureté du sang, le marquis aurait dû exécrer ce que représentait les bâtards : la souillure

⁷³Pierre de Guibourg dit Père Anselme, Histoire de la Maison Royale de France, vol. 1, Paris : Éditions du Palais, 1967, p. 100.

⁷⁴Daniel Meyer, Quand les rois régnaient à Versailles, Paris : Fayard, 1982, p. 23.

⁷⁵*Ibid.*, p. 22.

⁷⁶Saint-Simon, Mémoires, t. 3, p. 149.

du double adultère. Par esprit de courtisan ou tout simplement parce qu'il se voulait différent des autres, Dangeau respecta les enfants légitimés du roi, ce que lui reprocha vivement Saint-Simon dans ses *Mémoires*⁷⁷.

Au XVII^e siècle, en France, un noble est un individu « ...qui est élevé par-dessus les roturiers, ou par sa naissance, ou par des Lettres du Prince. [...] Tout gentilhomme est noble, mais tout noble n'est pas gentilhomme, le Prince fait des nobles, mais le rang fait des gentilshommes.⁷⁸ » Le rang et bien sûr le sang, « un sang clair et épuré. » Le sang, pour la noblesse, représentait leur prestige et leur ancienneté. Jean Scohier affirmait que « ...la noblesse parfaite n'est pas seulement formée par les personnes de marque et franche condition, lesquelles n'ont été serfs selon la loi de leur pays, elle se caractérise également par le fait que de mémoire d'homme, [elle] n'a pris son commencement⁷⁹. » Donc plus le sang était ancien, plus il avait de la valeur, et si la lignée des ancêtres se perdait dans la nuit des temps, c'était pour le mieux. Pourquoi? « Les grandes familles avaient sans nul doute intérêt à établir que, remontant à un passé immémorial, elles constituaient l'armature de la société française. Se prévaloir de son antiquité sera un moyen commode pour exiger le maintien des privilèges.⁸⁰ » Examinant la généalogie des Rabutin, la marquise de Sévigné fit un jour une heureuse découverte :

J'ai trouvé sous ma main par hasard Moréri; j'ai cherché nos Rabutins; je les ai trouvés fort bons et fort anciens; le Mayeul vivait en 1147, il y a plus de 500 ans : cette source est belle. [...] Ce commencement de maison me plaît fort, on n'en voit point la source et la première personne qui se présente est un fort grand seigneur, il y a plus de 500 ans, des plus considérables de son pays, dont nous trouvons la suite jusqu'à nous. Il y a peu de personnes qui puissent trouver une si belle tête.⁸¹

⁷⁷ Saint-Simon, *Mémoires*, t. 16, p. 78.

⁷⁸ *Dictionnaire de l'Académie française*, vol. 2, p. 122.

⁷⁹ Jean Scohier, *L'Etat et comportement des armes. Livre autant util que nécessaire à tous gentilshommes et officiers d'armes*, Bruxelles : 1597; cité dans *Le sang épuré : les préjugés de race chez les gentilshommes français de l'Ancien Régime (1560-1720)* d'André Devyver, Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles, 1973, p. 188.

⁸⁰ Devyver, *Le sang épuré*, p. 189.

⁸¹ Sévigné, *Lettres*, t. 7, p. 424.

L'ancienneté ne représentait qu'une part de ce sang si précieux; pour conserver la pureté de la race, le sang ne devait pas être *mélangé* avec du sang roturier. Plusieurs familles nobles, souvent appauvries par un train de vie trop luxueux, ont dû *s'abaisser* à unir leur maison avec des filles de marchands ou de commerçants, car ceux-ci pouvaient fournir de bonnes dots. On soulageait le problème financier, mais en contrepartie le prestige de la maison en était terni. Le sang n'était plus bleu, mais de la couleur de l'argent auquel, normalement, les nobles ne devaient pas s'intéresser. Ces familles attendaient parfois jusqu'à trois générations pour retrouver leur sang bleu d'antan. Même laps de temps pour l'homme anobli, car si son fils et son petit-fils avaient à souffrir d'un passé roturier, à partir de la quatrième génération (quatre quartiers de noblesse), le prestige de la maison était définitivement établi. Comment réagiraient-ils, ces nobles de jadis, devant les transfusions sanguines qui se font tous les jours dans les hôpitaux et qui ont sauvé la vie à des millions de gens?

Toutefois la pire souillure pour un sang noble n'était pas le mariage roturier, mais le sang de la bâtardise. L'adultère souillait le sang noble et le teintait à jamais de son impureté dans toutes les générations à venir. De là la haine de Saint-Simon envers les bâtards de Louis XIV dont la plupart étaient souillés du sang du double adultère, car Louis XIV et Mme de Montespan étaient tous deux mariés : le duc de Maine, le comte de Toulouse, la duchesse de Bourbon et la duchesse de Chartres (la princesse de Conti et le comte de Vermandois étaient enfants de Mlle de La Vallière et du roi; celle-ci ne s'étant jamais mariée, elle fut donc reconnue au moment où ses enfants furent légitimés contrairement à ceux de Mme de Montespan). Ils apportaient tous l'impureté du sang dans ce qui devait être le siège de l'ultime pureté du système : le roi et la famille royale.

Les trois filles illégitimes du roi épousèrent des princes du sang : le prince de Conti, le duc de Bourbon et le duc de Chartres (ce dernier pouvait même être amené à régner sur la France si la branche aînée de Louis XIV venait à s'éteindre) et le duc de Maine épousa une petite-fille du Grand Condé. Saint-Simon consacra des pages et des pages de ses

Mémoires à attaquer les bâtards, surtout au moment de leur mariage. Par exemple, lorsque la jeune Mlle de Blois (elle avait 15 ans) épousa le duc de Chartres en 1692, le duc ne put s'empêcher de la critiquer : « ... Mademoiselle de Blois, qui à peine avoit commencé à paroître dans le monde, [...] et qui pourtant ne savoit et ne se doutoit même de rien, [...] elle se crut mandée pour essayer quelque réprimande, et entra si tremblante *que Mme de Maintenon la prit sur ses genoux*, où elle la tint toujours, la pouvant à peine rassurer⁸². » Puis, il condamna les enfants de ces unions, pourtant légitimes, en les qualifiant de demi-bâtards, qui ensuite ont corrompu la propre descendance de Louis XIV avec le mariage de son petit-fils le duc de Berry et d'une fille de la duchesse de Chartres⁸³. « Ce mélange du sang le plus pur de nos rois et il se peut dire hardiment de tout l'univers avec la boue infecte du double adultère a donc été le constant ouvrage de toute la vue du roi. Il a porté au comble un mélange inouï dans tous les siècles⁸⁴... »

Le scandale des bâtards du roi fut porté à son paroxysme lorsque Louis XIV décréta lors d'un arrêt du Parlement en 1714 que ses deux fils, Maine et Toulouse, seraient successibles à la couronne de France. Le roi avait vu mourir presque toute sa famille : *Monseigneur* en 1711, le duc et la duchesse de Bourgogne ainsi que leur fils aîné en 1712, et le duc de Berry en 1714. Il ne lui restait plus qu'un arrière-petit-fils de quatre ans dont la santé était chancelante (le duc d'Anjou ne pouvait succéder à son grand-père puisqu'il avait dû renoncer à ses droits sur le trône de France lorsqu'il fut déclaré roi d'Espagne en 1701). Inquiet pour le sort du trône, Louis XIV décida que si les branches des Bourbons, Orléans, Condé et Conti venaient à s'éteindre, la descendance de ses deux fils légitimés pourrait accéder à la couronne. Outrage de Saint-Simon : « On naît prince du sang, on ne le devient pas. »

⁸²Saint-Simon, *Mémoires*, t. 2, p. 20, t. 5, p. 411, t. 8, p. 5, t. 9, p. 198, t. 10, p. 254.

⁸³Emmanuel Le Roy Ladurie et Jean-François Fitou, *Saint-Simon ou le système de la Cour*, Paris : Fayard, 1997, p. 147.

⁸⁴Saint-Simon, *Mémoires*, t. 2, p. 145.

C'était le privilège des pairs du royaume de s'assembler pour élire un nouveau roi dans le cas où la maison régnante s'éteindrait, et irrémédiablement, c'était un pair qu'on élisait. En 987, Hugues Capet, duc de France, avait été nommé roi de France par les six pairs laïcs et les six pairs ecclésiastiques. Voilà maintenant que Louis XIV spoliait ce droit. Il évinçait également des marches du trône la Maison de Courtenay, branche cadette capétienne, descendante de Pierre de France (1126-1183) fils de Louis VI le Gros. Maine et Toulouse avaient déjà préséance sur les ducs et pairs dans les cérémonies (de là le rang intermédiaire entre celui des princes du sang et celui des ducs et pairs), ils n'allaient pas, en plus, leur voler le trône de France!

2.3 Le règne de la préséance et de l'étiquette :

Un grand théâtre ouvert sur les querelles de préséances, les problèmes d'étiquette et le besoin de se faire voir par le souverain. Telle était la cour en 1682, et celle-ci ne changera pas jusqu'à la mort du roi en 1715. Depuis près de trente ans, les nobles ont cessé de participer à la vie politique du royaume; la seule place qu'ils ont conservée c'est l'armée, un des rares droits et privilèges que Louis ne leur a pas retiré avec l'exemption des impôts bien sûr. Comment s'exprimait donc leur pouvoir si celui-ci n'était plus politique? Comment les distinguait-on de la masse ou, à priori, des riches bourgeois? L'arène politique leur étant inaccessible, la cour devint le nouveau champ de bataille.

La préséance déterminait la place de chacun à la cour et nul ne pouvait y déroger, à moins d'une alliance de mariage. Mlle de Blois, fille de Louis XIV et de Mme de Montespan, passa du *rang intermédiaire* à celui de petite-fille de France par son mariage; le fils du Grand Condé ne fut pas nommé premier prince du sang à la mort de son père en décembre 1686 à cause de la présence du duc de Chartres, fils de *Monsieur* :

Monsieur le Duc [de Bourbon] n'aura pas les privilèges de premier prince du sang. Monsieur le Prince en jouissoit parce qu'on n'ôte point à ces gens- là [le premier prince du sang] les honneurs qu'ils ont eus, et qu'il avoit été longtemps premier prince du sang. C'est présentement Monsieur de Chartres qui l'eut, et qui, par-dessus cela, a des honneurs

particuliers comme petit-fils de France.⁸⁵

La préséance réglait également le *qui* avait droit à *quoi*. Un gros problème à la cour de France était de pouvoir s'asseoir. Officiellement, tous les courtisans devaient demeurer debout et les souverains étaient assis. Certains personnages avaient le droit de s'asseoir devant le roi et la reine, mais sur un tabouret seulement : le Dauphin, la Dauphine, *Monsieur*, *Madame*, les petits-fils et petites-filles de France, les princesses du sang, les duchesses, les princesses étrangères et les Grandes d'Espagne. Tous les autres étaient debout, même les princes du sang. Puis, selon le rang qu'une personne occupait à la cour, différents types de sièges s'offraient : le fauteuil, la chaise à dos et le tabouret. Devant le Dauphin, *Monsieur* pouvait s'asseoir sur un fauteuil; en présence des petites-filles de France, les princesses du sang avaient droit à une chaise à dos; et en compagnie des princes et princesses du sang, tous les hommes et femmes de qualité étaient assis sur un tabouret (voir tableau 1, Annexe II).

Il existait pourtant des exceptions : regroupés autour d'une table de jeu, tous les courtisans pouvaient s'asseoir même en face des souverains; quand le roi décidait d'honorer tel ou tel noble, il lui octroyait le droit au tabouret et désormais, celui-ci avait la possibilité de s'asseoir en tout temps. Les maîtresses du roi, Mlle de La Vallière, Mme de Montespan, Mlle de Fontanges et Mme de Maintenon ont toutes eu droit au tabouret. S'asseoir était donc toute une affaire à la cour de Louis XIV. Ainsi, un vieux courtisan conseilla le jeune Primi Visconti tout fraîchement débarqué de son Italie natale : « À la cour, achetez tout ce qui vaquera, dites du bien de tout le monde et asseyez-vous où vous pourrez.⁸⁶ »

Un tel système ne pouvait qu'entraîner des frictions, surtout quand la famille royale s'agrandissait. Comment savoir qui a préséance sur qui à l'intérieur de la caste royale? Louis devait trancher constamment. Au rang des petites-filles de France, celles qui étaient mariées

⁸⁵Dangeau, *Journal*, t. 1, p. 316.

⁸⁶Visconti, *Mémoires*, p. 54.

avaient le pas sur celles qui étaient célibataires, donc la duchesse de Chartres avait préséance sur la *Grande Mademoiselle*, petite-fille de France par son grand-père Henri IV. Les trois filles de Louis XIV étaient des expertes en querelles de préséances surtout après que leur père décida que la princesse de Conti, fille de Mlle de La Vallière, et la duchesse de Bourbon, fille de Mme de Montespan devraient appeler leur sœur cadette *madame*. Par son mariage avec le duc de Chartres, neveu de Louis XIV, elle devenait petite-fille de France et passait du rang de princesse du sang à celui de petite-fille de France. Mais en revanche, elle pouvait continuer à appeler la duchesse de Bourbon et la princesse de Conti *ma sœur*. Elles se mirent à se traiter en public de « sac à vin » et de « sac à guenilles. » Le roi dut les semoncer plus d'une fois, ennuyé qu'il était par leurs querelles :

Pendant ces brouilleries se multiplièrent, et le Roi, qui avoit espéré qu'elles finiroient d'elles-même, s'en ennuya, et, un soir à Versailles, qu'elles étoient dans son cabinet après son souper, il leur en parla très fortement, et conclut par les assurer, que, s'il en entendoit parler davantage, elles avoient chacune des maisons de campagne où il les enverroit pour longtemps, et où il les trouveroit fort bien. La menace eut son effet, et le calme et la bienséance revinrent, et suppléèrent à l'amitié.⁸⁷

La préséance réglait la place des nobles à la cour; l'étiquette, de son côté, régissait les moindres aspects de la vie du roi : son lever, son dîner, son souper, son coucher, ses promenades, les conseils, les audiences, les réceptions, et les soirs d'appartement. Saint-Simon disait qu'à cent lieues de distance avec une montre et un almanach, on pouvait dire ce que faisait le roi à tout moment de la journée. La vie des courtisans se trouvait réglée de la même façon puisqu'ils calquaient leur emploi du temps sur celui du roi. Tout événement était déterminé selon un cérémonial très précis où chacun devait observer sa place et en aucun cas ne pouvait s'y soustraire. Un bon exemple est le cérémonial du lever du roi : il était constitué de six différentes *entrées*. Les *grandes entrées* étaient celles du *petit lever*; y étaient admis les premiers gentilshommes, le grand chambellan, le grand maître de la garde-robe, et les légitimés. Les bénéficiaires tels que les princes du sang, Condé et Conti,

⁸⁷Saint-Simon, *Mémoires*, t. 1, p. 60.

les ducs et pairs, les lecteurs du roi, les précepteurs du Dauphin, pénétraient dans la chambre royale lors des *premières entrées*; les *deuxièmes entrées* y introduisaient d'autres grands personnages ainsi que le capitaine des gardes et le premier maître d'hôtel; les *entrées libres* étaient pour les courtisans qui patientaient depuis des heures dans les antichambres; et enfin, les *entrées par les derrières* qui permettaient à la famille royale d'entrer dans la chambre du roi sans passer par les antichambres et de se présenter avant même les *grandes entrées*.

Toute la journée du roi suivait un horaire précis. Après le lever, il se rendait à la messe et ensuite dans son Cabinet pour assister aux divers conseils (dimanche et mercredi, conseil d'État; mardi, samedi, conseil des finances; lundi, jeudi et vendredi, conseil des dépêches et de conscience). Le roi dînait après le conseil, seul, avec les courtisans debout qui l'observaient. L'après-midi, il se rendait dans les jardins de Versailles qu'il affectionnait beaucoup. Il a même écrit un traité, *Manière de montrer les jardins de Versailles*, qui décrivait un itinéraire précis lors de la visite du jardin : « Tournez dans l'allée X et admirez la statue Y. » Il allait souvent à la chasse accompagné des dames et de *Monseigneur*. Vers la fin de sa vie, il sera obligé de les accompagner en calèche.

Il retournait ensuite travailler quelques heures puis rendait visite à Mme de Maintenon. Depuis 1682, tous les lundis, mercredis et jeudis, du mois d'octobre jusqu'au début du carême, étaient consacrés au soir d'appartement. À partir de 1685, Louis a abandonné les grandes fêtes extérieures; les divertissements avaient désormais lieu à l'intérieur du château. À l'appartement, dans chacun des sept salons du premier étage tenaient place une activité : le billard, la musique, la danse, le jeu des courtisans, les breuvages, le buffet et le jeu de la famille royale. Bien que les courtisans appréciaient ces divertissements que le roi leur donnait, la famille royale les trouvait souvent assommants. La Dauphine, souvent malade, ne voulut pas s'y présenter un soir. Louis XIV la semonça vivement et l'obligea à s'y rendre : « Madame, je veux qu'il y ait Appartement et que vous y dansiez. Nous ne sommes pas comme les particuliers. Nous nous devons tout entiers au

public.⁸⁸ » Quant à la princesse palatine, elle se montrait encore plus virulente :

L'appartement est une chose bien insupportable. On va au billard et l'on se met sur le ventre, sans que personne dise un mot à l'autre : l'on reste accroupi jusqu'à ce que le Roi ait joué une partie. Alors tout le monde va à la musique; on chante un acte de vieil opéra qu'on a entendu cent fois. Ensuite on va au bal qui dure de huit à dix heures; ceux qui comme moi ne dansent pas, restent là, les deux heures assis, sans quitter une seconde leur place et ne voient ni n'entendent qu'un interminable menuet. À dix heures moins le quart, on danse la contredanse les uns après les autres, comme les enfants récitent le catéchisme, et alors le bal prend fin.⁸⁹

A dix heures, le roi soupa en public. C'est le grand couvert. Les princes et les princesses étaient alors admis à sa table. Le roi mangeait... énormément. La princesse palatine, très bonne observatrice, raconte à nouveau : « J'ai vu souvent le roi manger quatre pleines assiettes de soupes diverses, un faisan entier, une perdrix, une grande assiette de salade, deux grandes tranches de jambon, du mouton au jus et à l'ail, une assiette de pâtisseries et puis encore du fruit et des œufs durs.⁹⁰ » Finalement, le roi allait se coucher, avec les mêmes *entrées* que le matin. À ces deux occasions, les courtisans avaient la possibilité de discuter avec le roi, assis sur sa chaise percée.

L'idée d'une étiquette n'était pas neuve; Henri II avait tenté d'établir un cérémonial précis plus d'un siècle auparavant. Il avait réglé l'heure de son lever pour qu'ainsi les nobles présents à la cour puissent y assister. Ses successeurs François II et Charles IX avaient préféré abandonner l'idée. Henri III, plus pointilleux que ses frères, avaient repris le cérémonial de son père, mais sa mort prématurée l'a empêché de le développer. Quant à Henri IV et Louis XIII, ils s'y étaient à peine intéressés. Henri IV, on le sait, était un véritable campagnard et ne voulait pas que le protocole entrave sa vie privée. Une scène comique en témoigne : l'ambassadeur d'Espagne, chapeau emplumé à la main, se présente dans la chambre du roi pour une audience. Éberlué, il voit le roi à quatre pattes, le Dauphin

⁸⁸ Splendeurs de Versailles, Paris : Éditions Molière, 1997, p. 38.

⁸⁹ Orléans, Lettres, p. 38. Lettre à l'électrice Wilhemine-Ernestine le 6 décembre 1682.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 152.

sur le dos faisant le tour de sa chambre⁹¹. Aurait-on imaginé le Roi-Soleil se donner ainsi en spectacle, lui que ses enfants devaient toujours appeler *Monsieur*?

Louis XIV a vu, avec l'étiquette, un moyen d'ordonner sa cour, et de faire cesser les intrigues politiques. Lorsqu'un courtisan se disputait avec un autre courtisan sur la façon de tenir le bougeoir au coucher du roi ou encore sur la personne qui tiendrait la serviette au souper du souverain, il ne pensait pas à se rebeller contre l'autorité royale. Louis XIV était si prudent, que son propre successeur, *Monseigneur le Dauphin*, n'eut le droit de rentrer au conseil d'État qu'à l'âge de trente ans!

Les *Mémoires* de Saint-Simon et le *Journal* de Dangeau sont tous deux remplis de problèmes d'étiquette et de préséances. Ils témoignent donc de l'attachement rapide des courtisans à l'étiquette établie par Louis XIV. Le grand maître de l'étiquette était *Monsieur*; le roi le considérait comme une référence lorsqu'il devait trancher entre deux nobles. Elle servait également à exprimer le pouvoir qu'un noble détenait à la cour. Lorsque le roi octroyait une charge à un courtisan dans le but de l'honorer, celui-ci devait répondre aux obligations de cette charge comme, entre autres, être présent au lever (la charge de lecteur du roi avait donné ce droit à Dangeau). Le prestige social de ce noble en était donc plus élevé, et ainsi s'affirmait le pouvoir personnel du courtisan. Ainsi puisque les nobles ne pouvaient plus se battre avec leurs semblables dans les différentes cabales politiques, ils s'attaquaient désormais à coup de bougeoir et de chemise.

Grâce à l'étiquette, les courtisans pouvaient se faire distinguer et ainsi recevoir les faveurs du roi. Puisqu'ils devaient être présents à chaque moment dans la vie publique du souverain, ils devaient s'assurer d'être également remarqués par lui. Ce n'était que de cette façon qu'ils pouvaient obtenir un avancement, une charge, une pension, une invitation à Trianon ou à Marly. Lorsque Louis XIV refusait une gratification en déclarant : « C'est

⁹¹ André Castelot, *Marie de Médicis*, Paris : France Loisirs, 1995, p. 83.

quelqu'un que je ne vois jamais. », il exprimait clairement son point de vue sur l'assiduité des courtisans. Cette petite phrase, si elle ne brisait pas une carrière, pouvait néanmoins contrarier bien des ambitions légitimes. Dangeau ne fut pas le seul à être assidu auprès du Roi-Soleil; pour citer un exemple, le duc de la Rochefoucauld, grand veneur, a également fait sa fortune grâce à son assiduité⁹² et est cité par Saint-Simon comme le courtisan parfait. Il est probable que ce duc voulait racheter les fautes de son père qui fut un des participants les plus actifs pendant la Fronde.

Versailles et la cour n'ont pas seulement été le centre des querelles d'étiquette et de galanteries; le château, en lui-même, représente beaucoup plus qu'une simple résidence royale, mais symbolise plutôt un mode de vie à émuler, un pôle d'attraction et un organe politique. Bientôt, on verra des petits Versailles construits à travers toute l'Europe : le château de Schönbrunn à Vienne, le château de Sans-Souci à Postdam, le palais d'hiver de Saint-Petersbourg. L'influence sera si grande que le roi Louis II de Bavière, au milieu du XIX^e siècle, s'inspirera de Versailles pour construire les châteaux mirifiques qu'il sortait de son esprit malade (Neuschwanstein, Linderhof, Hohenschwangau et, surtout, Herrenchiemsee). Quant au roi de Prusse, voulant calquer sa cour sur celle du Roi-Soleil, il prit même une maîtresse en titre.

La cour a été aussi le foyer culturel et artistique de tout le XVII^e siècle. Le château est lui-même une œuvre d'art : celle de Le Vau et Mansart (les architectes), Le Brun (le peintre) et Le Nôtre (le jardinier). Tous les artistes du temps se sont précipités à Versailles; avant ils devaient se contenter du mécénat privé, mais Louis XIV a inauguré le mécénat d'État, et tel Apollon (que Le Brun a peint sous les traits du roi), il s'est fait le protecteur des Muses (Lettres, Sciences, Arts). Corneille, Molière, Racine, Boileau, La Bruyère, Lulli ne sont que quelques noms qui ont fait du *siècle de Louis XIV* un des plus florissants au plan artistique et dont les œuvres nous passionnent toujours.

⁹²Saint-Simon cité dans Le Roy Ladurie et Fitou, Saint-Simon, p. 139.

On a souvent accusé Louis XIV d'avoir déraciné la noblesse française; sortie de sa province, elle se rendait à Versailles et ne revenait sur ses terres que le temps de régler une dette ou de faire oublier un scandale. Les serfs oubliaient qu'ils avaient un maître et le lien qui liait le suzerain à son vassal s'en trouvait rompu. Pourtant, sur les deux cent mille nobles que la France comptait au XVII^e siècle, seulement cinq mille résidaient à Versailles. Le régime des *quartiers*, terme de temps pour le service d'une charge, faisait servir deux fois trois mois et non pas une année complète. Deux personnes se partageaient donc la même charge dans une même année sans pour autant que la première quitte la cour lorsque la seconde se présentait. Le chiffre de cinq mille peut être ainsi élevé à dix mille personnes, c'est-à-dire un noble sur vingt, donc seulement 5 % de la noblesse française faisait antichambre à Versailles⁹³.

Le monde dans lequel Dangeau a évolué pendant plus de cinquante ans n'était donc pas un monde si artificiel qu'il y paraît puisqu'il répondait à la volonté politique d'un souverain puissant, et a contribué à la création d'un symbole et d'un mode de vie. Dangeau a cependant sa vision bien à lui de la cour et surtout du roi. Le *Journal* se consacrant d'abord et avant tout aux faits du roi et de *Monseigneur*, le prochain chapitre sera dédié à l'image que Dangeau donne de Louis XIV et de son fils.

⁹³Bluche, *Louis XIV*, p. 522.

CHAPITRE III
LA VISION DE DANGEAU : PROPAGANDE ROYALE

« La soumission n'est point une hypocrisie, mais elle est faible comme notre foi, il faut tâcher d'éviter et d'augmenter l'une et l'autre. »

Mme de Maintenon
Lettres (1707)

Nous pouvons aisément nous imaginer le marquis de Dangeau, assis à sa table de travail, après une longue journée de corvées royales s'achevant avec le *coucher*, écrire inlassablement tous les petits détails de la vie de cour. Celle-ci étant toute sa vie, il est normal qu'elle prenne presque toute la place. Figurant dans le proche entourage de Louis XIV, Dangeau était aux premières loges pour contribuer à la mise en branle de cette machine que le roi a créée en bâtissant Versailles. Son discours ne s'arrêtait pas seulement à la cour, il s'intéressait également aux affaires politiques du temps ainsi qu'aux différentes campagnes militaires de Louis XIV (les guerres de la ligue d'Augsbourg 1686-1697). À ce moment, Dangeau semblait oublier les *joies* de l'appartement et de la chasse pour se consacrer à l'avancement de l'armée et aux victoires et défaites de la France. Toutefois, il n'explique ni les enjeux et ni les causes, se contentant seulement de relater les faits. Sa vision demeure biaisée et empreinte du système de propagande royale française. Le 9 juillet 1686, le traité d'Augsbourg fut signé pour diminuer le pouvoir de Louis XIV en Europe. Ses trop grandes ambitions⁹⁴ commençaient à inquiéter les autres puissances européennes et celles-ci se réunirent pour les contrer. Le Saint Empire Romain, l'Espagne, la Savoie, les Provinces-Unies, la Suède et le Brandebourg signèrent donc un traité pour rétablir la balance du pouvoir en Europe. Le 31 juillet, Dangeau écrit : « Il est aisé de voir que ces princes craignent la puissance du roi, et sont jaloux de la gloire de la France.⁹⁵ » Aveuglé par le *soleil* de son roi, Dangeau n'était pas conscient ou ne voulait tout simplement pas comprendre les différents enjeux politiques européens, et, *prisonnier* de Versailles, il ne pouvait pas avoir une vision objective de ces mêmes enjeux.

3.1 Monseigneur le Dauphin 1661-1711 :

Cette vision est encore plus biaisée lorsqu'il est question du roi et de sa progéniture. Des six enfants que Louis XIV eut de la reine Marie-Thérèse, seul son fils aîné le Grand Dauphin

⁹⁴ Au nom des droits de sa belle-sœur, la duchesse d'Orléans, sœur du dernier Électeur palatin, Louis voulait annexer le Palatinat à la France. Il prétendait également imposer le candidat de son choix à l'évêché de Cologne contre le candidat du pape et de l'empereur. Il avait aussi envahi la ville de Strasbourg et révoquer l'Édit de Nantes, chassant ainsi les Protestants de son royaume.

⁹⁵ Dangeau, *Journal*, t. 1, p. 269.

survécut. Celui-ci fut un personnage beaucoup moins ambigu et complexe que son père. La plupart des historiens s'entendent pour dire que *Monseigneur* n'avait pas les qualités d'un futur souverain. Éloigné des affaires par le roi et s'adonnant à la chasse, au jeu et à la bonne chère, le Grand Dauphin n'aurait probablement pas été capable de soutenir la charge du royaume s'il avait survécu à Louis XIV. En 1688, il a vingt-sept ans, son père lui donne voix au chapitre en siégeant au conseil des finances et des dépêches, et en 1691, il a finalement accès au Grand Conseil! Le 10 juillet 1688, Dangeau écrit : « Le roi commença le 2 de ce mois à demander à *Monseigneur* sa voix au conseil royal des finances; *Monseigneur* n'avoit point encore opiné, *quoiqu'il y assistât depuis assez longtemps*.⁹⁶ » Son plus grand accomplissement aura été de représenter le roi à Paris. *Monseigneur* se plaisait dans la capitale et se rendait souvent à l'Opéra en compagnie de ses sœurs, et, plus tard, de ses fils, les ducs de Bourgogne et de Berry, ou encore au Palais-Royal où résidait *Monsieur*, également présent à Paris. Par exemple, le 7 novembre 1692, Dangeau écrit dans son *Journal* : « *Monseigneur* alla à Paris avec Madame la princesse de Conti pour voir le grand appartement de *Monsieur*, et ensuite ils allèrent dans sa loge pour voir l'opéra.⁹⁷ »

L'homme qu'était le Grand Dauphin divise les historiens et les mémorialistes. *Madame* nous dresse le portrait d'un homme faible, entièrement dominé par des femmes, dans une lettre à la duchesse de Hanovre le 28 septembre 1709 :

Toute la Cour est pleine d'intrigues. Les uns veulent obtenir la faveur de la puissante dame [la Maintenon], les autres celle de Monsieur le Dauphin, d'autres encore celle du duc de Bourgogne, car lui et son père ne s'aiment pas : le fils méprise le père, il est ambitieux et veut gouverner; le Dauphin est sous la domination absolue de sa sœur bâtarde Madame la Duchesse. La princesse de Conti est devenue l'alliée de celle-ci afin de ne pas perdre tout pouvoir sur lui.⁹⁸

Et sur sa mort le 16 avril 1711 :

⁹⁶Dangeau, *Journal*, t. 2, p. 50.

⁹⁷*Ibid.*, t. 3, p. 126.

⁹⁸Lettre de la duchesse d'Orléans citée dans *Saint-Simon ou le système de la Cour* d'Emmanuel Le Roy-Ladurie et Jean-François Fitou, p. 182.

Je regrette sans doute M. le dauphin, mais je ne puis autant déplorer la perte d'une personne qui ne m'aimait pas et m'avait entièrement abandonnée, que si elle fût constamment restée mon amie.⁹⁹

Monseigneur n'était pas un homme de complot, sa *cabale* décrite par Saint-Simon et la princesse palatine était davantage l'œuvre des femmes qui l'entouraient que la sienne. Le Dauphin vivait dans l'ombre de son père avec qui il partageait beaucoup de goûts communs (arts, chasses, architecture). Après la mort de la Dauphine en 1690, *Monseigneur* a pris, tout comme Louis XIV, une épouse morganatique, Mlle Choin, qui régnait à Meudon comme Mme de Maintenon à Versailles. Il poussa la copie jusqu'à écrire un traité, *Manière de montrer Meudon* (sa résidence personnelle dont l'architecture s'est inspirée de Versailles), tout comme Louis XIV avait écrit *Manière de montrer les jardins de Versailles*¹⁰⁰.

Par contre, l'historien François Bluche, grand partisan sans concession de Louis XIV, fait l'éloge du Dauphin :

Le Dauphin, plein de finesse et d'attention filiale, concilie parfaitement ses devoirs d'héritier et son souci d'autonomie personnelle ou princière. Il n'a rien d'un aigri, d'un misanthrope ou d'un homme à complots. [...] Il est regrettable que ce Dauphin, si doué, si aimé, mort prématurément, n'ait pu succéder en 1715 à son père. *Il eût été le meilleur des rois.*¹⁰¹

Sans doute Bluche s'est-il peut-être inspiré des paroles de flatteries que Dangeau a écrit sur le Grand Dauphin. Lors de la première guerre contre la Hollande, Louis envoya son fils diriger l'armée. Il quitta Versailles le 25 septembre 1688, et tout au long du voyage qui devait le conduire à Philisbourg, il joua tous les soirs au lansquenet et aux pistoles. Le 13 octobre, Dangeau écrivit :

Monsieur de Beauvilliers a écrit au roi que deux coups de canon étoient

⁹⁹Orléans, *Lettres*, p. 303. Lettre à la duchesse de Hanovre le 16 avril 1711.

¹⁰⁰Verlet, *Le château de Versailles*, p. 131.

¹⁰¹Bluche, *Louis XIV*, p.528.

tombés fort près de *Monseigneur*, qui n'en mande rien au roi, et Monsieur de Beauvilliers ajoute que *Monseigneur* n'en avoit point du tout été ému; et que tous les officiers sont charmés des honnêtetés de *Monseigneur*, qui prend tous les soins d'un bon général¹⁰²...

Il réitérait le 17 octobre :

Le roi a reçu des lettres de *Monseigneur*, qui lui rend aussi bon compte du siège que pourroit faire le plus habile général; il mande Sa Majesté : "Nous sommes fort bien, Vauban et moi, parce que je fais tout ce qu'il veut." Mais Vauban pourtant n'est pas si content de *Monseigneur*, qui va trop à la tranchée et y demeure trop longtemps.¹⁰³

Et lorsque la ville de Philisbourg se rendit le 1er novembre, Dangeau déclara : « Le roi prend maintenant des loups comme *Monseigneur*, et *Monseigneur* prend des villes comme le roi.¹⁰⁴ »

Pourtant, lors de la campagne de 1693, le Dauphin ne fit pas de merveilles, et Dangeau écrivit gravement le 15 août : « ...ainsi *ON* ne croit pas que *Monseigneur* puisse rien entreprendre de considérable.¹⁰⁵ » Qui est ce fameux *ON* sinon Louis XIV lui-même? Nous verrons plus loin que Dangeau a souvent employé le *ON* pour dissimuler le roi.

La flatterie, on le sait, était l'atout numéro un du courtisan. Dangeau l'a utilisée à bon escient. Nous croyons que, publié du vivant du roi et de *Monseigneur*, le *Journal* aurait été un véritable objet de propagande pour la maison royale. Dangeau a flatté son futur souverain (sans savoir qu'il ne régnerait pas), lui donnant des qualités qu'il ne possédait malheureusement pas et, de cette façon, s'est assuré que si le *Journal* tombait entre de mauvaises mains, on ne pourrait l'accuser d'hypocrisie. Et qui plus est, il aurait perdu la faveur du roi qui était tout pour lui. Les lettres de *Madame* à sa famille allemande racontaient les déboires de la cour, que Versailles était le lieu de toutes les dépravations et

¹⁰²Dangeau, *Journal*, t. 2, p. 76.

¹⁰³*Ibid.*, t. 2, p. 78.

¹⁰⁴*Ibid.*, t. 2, p. 86.

¹⁰⁵*Ibid.*, t. 3, p. 200.

de toutes les frivolités et traitaient Mme de Maintenon de « vieille guenille » et de « vieille ordure¹⁰⁶. » Ces lettres ont été révélées au roi par le lieutenant de police La Reynie en 1694 (voilà vingt-trois ans que *Madame* était en France). Louis XIV s'en indigna, et s'il continua à lui donner les marques de respect dus à son rang, il ne la convia plus à ses chasses, exemple suivi par le Dauphin¹⁰⁷.

Même si Dangeau offre une vision idyllique de Louis de France, une autre image se présente à nous dans le *Journal*. À décrire toutes ses occupations, nous pouvons facilement nous apercevoir qu'il ne faisait absolument *rien* de ses journées :

12 mars 1686 :

Monseigneur, au sortir du conseil des finances, est allé courir le cerf, et sur les six heures du soir, il s'est rendu au chenil, où il s'est beaucoup promené à voir les écuries et les cours différentes pour les chiens de toute la maison... [...] ...puis il est rentré dans le salon, où Monsieur de la Rochefoucauld lui a donné un très-grand et très-beau souper.¹⁰⁸

1er septembre 1692 :

Monseigneur alla coucher à Villeneuve-Saint-Georges, où Monsieur de Franchine lui donna un opéra nouveau et fait pour lui. *Monseigneur* n'avoit avec lui que ses courtisans. Il n'avoit aucune dame de la cour; mais il en vint beaucoup de Paris.¹⁰⁹

5 août 1696 :

Monseigneur demeura toute la journée à jouer avec les princesses.¹¹⁰

9 décembre 1698 :

Monseigneur alla de Meudon à l'Opéra de Paris; *Monseigneur* le duc de Bourgogne alla dîner avec lui à Meudon, et ensuite *Monseigneur* le mena avec lui à l'Opéra, et ils revinrent ici souper avec le roi.¹¹¹

¹⁰⁶Orléans, *Lettres*, p. 199. Lettre à la duchesse de Hanovre le 19 avril 1701.

¹⁰⁷Bluche, *Louis XIV*, p. 531.

¹⁰⁸Dangeau, *Journal*, t. 1, pp. 235-236.

¹⁰⁹*Ibid.*, t. 3, p. 113.

¹¹⁰*Ibid.*, t. 4, p. 46.

¹¹¹*Ibid.*, t. 4, p. 305.

Dangeau critiquait-il Louis de France? Considérait-il que *Monseigneur* aurait dû être davantage impliqué dans les affaires du royaume? Si oui, cette critique s'adresse peut-être à Louis XIV, qui a volontairement tenu son fils à l'écart de la politique. En démontrant que l'héritier du trône menait une vie oisive, Dangeau faisait découvrir à ses lecteurs potentiels combien *Monseigneur* n'était pas préparé à sa tâche de futur roi ou qu'il était tout simplement incompetent. Saint-Simon nous dresse un portrait de son caractère qui vont de pair avec les descriptions de Dangeau : « De ce long et curieux détail, il résulte que *Monseigneur* était sans vice ni vertu, sans lumières ni connaissances quelconques, radicalement incapable d'en acquérir, très paresseux, sans imagination ni production, sans goût, sans choix, sans discernement, né pour l'ennui...¹¹² » François Bluche considérait que Louis de France aurait été le meilleur des rois s'il avait vécu, mais comment devient-on « le meilleur des rois » parmi les loups et les danseurs de l'Opéra?

Sur une période de quinze ans (1684-1699), les distractions de *Monseigneur* furent donc la chasse, l'Opéra, le jeu, le soin des princesses, et l'organisation des carrousels : « Le roi alla à la grande écurie sur les cinq heures; Madame la Dauphine l'y suivit. Dès qu'ils furent arrivés, *Monseigneur* se mit en marche avec tous les chevaliers et toutes les dames du carrousel.¹¹³ » Qui plus est, au moment où sa femme était couchée, malade, pratiquement aux portes de la mort, *Monseigneur* était tranquillement en train de risquer sa vie à la chasse au sanglier! Dangeau raconte qu'il fut même obligé de le tuer en lui enfonçant son fusil dans la gueule. « *Monseigneur* eut beaucoup de présence d'esprit, sans quoi il auroit été dangereusement blessé.¹¹⁴ » Et pendant ce temps, la Dauphine « ...s'est trouvée fort mal [...]; elle a craché beaucoup de sang.¹¹⁵ » Même Louis XIV ne s'était pas montré aussi insensible à la mort de la reine Marie-Thérèse en 1683. Seule sa participation à divers conseils a

¹¹²Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, *Mémoires (1711-1714)*, Paris : Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1985, t. 4, p. 96.

¹¹³Dangeau, *Journal*, t. 1, p. 255.

¹¹⁴*Ibid.*, t. 2, p. 229.

¹¹⁵*Id.*

quelqu'apparence de sérieux. À sa mort en avril 1711, la cour et sa cabale¹¹⁶ regrettèrent sa disparition seulement parce qu'il représentait l'espérance d'un nouveau règne, mais de l'homme, on s'en soucia peu¹¹⁷.

3.2 Louis XIV, le Roi-Soleil 1638-1715 :

Dangeau n'a commencé à écrire son *Journal* qu'au moment où la cour s'est établie définitivement à Versailles et que l'étiquette régissait sévèrement leur existence. Nous ne savons pas pourquoi il n'a malheureusement jamais écrit sur la cour insouciant et frivole des années 1660 et n'établit donc aucune comparaison sur la personnalité de Louis XIV entre les premières années de son règne et la période versaillaise. L'avantage que Dangeau aurait pourtant eu sur les autres mémorialistes (La Fayette, Saint-Simon, *Madame*, la *Grande Mademoiselle*) est sa présence à la cour durant tout le règne du Roi-Soleil. Même si Saint-Simon a écrit sur Mlle de La Vallière ou la première *Madame* ou encore le comte de Guiche, il ne les a jamais rencontrés. Henriette d'Angleterre est vraisemblablement morte empoisonnée en 1670; le comte de Guiche, exilé en 1665, est décédé sur le champ de bataille en 1673; et Louise de La Vallière s'est retirée au couvent en 1674. Né en 1675, Saint-Simon a certes entendu parler de toutes ces personnes, mais la partie de ses *Mémoires*, qui leur est consacrée, n'est basée que sur les *on dit*, sur ce que les courtisans de la première cour ont pu lui raconter, et non sur une opinion personnelle. Mais puisque Dangeau a décidé d'écrire son *Journal* à partir de 1684, notre analyse de Louis XIV à travers la plume du marquis est seulement fondée sur la deuxième partie du règne.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que l'étiquette qui régit les moindres mouvements du roi et de la cour répondait à une volonté politique. Le *Journal* relate donc les activités du roi avec cette même précision, et à la fin de chaque année, il fait un compte

¹¹⁶Tel que décrit par Emmanuel Le Roy-Ladurie et Jean-François dans *Saint-Simon ou le système de la Cour*, la cour était divisée en trois cabales : la cabale de Maintenon (Louis XIV), la cabale de Meudon (*Monseigneur*) et la cabale des Ministres (le duc de Bourgogne).

¹¹⁷Saint-Simon, *Mémoires (1711-1714)*, t. 4, p. 192.

rendu de l'horaire du roi pour toute l'année (voir Annexe III). Et puisqu'il écrivait à tous les jours les événements qui s'étaient déroulés au cours de cette journée, si semblable aux autres, Dangeau avait l'avantage de se rappeler tout ce que le roi avait dit très exactement et ses moindres actions. Le protocole étant si sévère, on pourrait croire que Louis XIV n'a jamais dérogé de son étiquette, mais le *Journal* présente parfois une autre image. Malgré le cérémonial lourd et ennuyeux, Louis XIV avait également besoin de tranquillité et de paix.

L'horaire strict de Sa Majesté ne subissait aucun changement, la seule exception étant les séjours à Marly où l'étiquette était un peu moins sévère et où les courtisans pouvaient même conserver leur chapeau en présence du roi et des dames : « Il a l'honnêteté de faire couvrir toujours les courtisans qui le suivent dans les promenades de Marly; et même quand Madame la duchesse de Bourgogne est avec lui, il dit : "Mettez vos chapeaux, Messieurs; Madame la duchesse de Bourgogne le trouve bon."¹¹⁸ »

Marly a été, à la fin du règne de Louis XIV, ce que Versailles fut en 1661 : un échappatoire. Seuls les courtisans les plus en faveur avaient le droit de se présenter à Marly, et bien entendu, cette distinction était la plus recherchée de toutes. Lorsqu'un courtisan demandait à être reçu à Marly, il s'approchait du Roi-Soleil le matin et disait tout simplement : « Sire, Marly. » Saint-Simon raconte que, dans ses dernières années, le roi s'en importunait, et un garçon bleu se chargeait d'inscrire les noms de ceux qui désiraient se présenter et les soumettait ensuite au roi qui faisait son choix¹¹⁹.

Plusieurs centaines de personnes suivaient Louis XIV à la promenade, à la chasse, à la messe dans l'espoir de se faire voir. En plus des nobles qui résidaient toute l'année à Versailles, ou dans les environs, certains hobereaux de province venaient à la cour, soit pour

¹¹⁸Dangeau, *Journal*, t. 4, p. 345.

¹¹⁹Saint-Simon, *Mémoires (1715-1716)*, t. 5, p. 62.

présenter une pétition, soit pour admirer les merveilles que Louis XIV avaient fait jaillir de terre, et s'en retournaient ensuite dans leur château lointain pour raconter leur éblouissement devant le spectacle de la cour. Le roi était donc constamment entouré, interpellé, sollicité. C'était sans doute son désir, mais Dangeau a rapporté à plusieurs endroits de son *Journal* la lassitude du Roi-Soleil face à cette cohue qui se pressait chaque jour autour de lui, et son désir, si petit fut-il, de s'écarter de la machine qu'il a lui-même créée. Lui qui voulait une cour nombreuse et des courtisans omniprésents déclare de vant Dangeau :

15 février 1685 :

Le roi sortit l'après-dîner à pied et alla se promener dans les jardins avec grand plaisir, à ce qu'il nous dit, *parce qu'il y avoit fort peu de monde.*¹²⁰

26 octobre 1686 :

Le roi a dîné à son petit couvert après la messe, et puis est allé tirer et s'est plaint même à la chasse de la foule de gens qui le suivent, et les a assurés *qu'il ne faisoient point du tout leur cour en agissant comme cela.*¹²¹

Lui qui voulait être recherché, se retrouve importuné par les nombreuses faveurs quémandées par ses courtisans :

28 décembre 1687 :

Le roi nous dit en soupant qu'il avoit plusieurs logements vides à Marly, et qu'il n'avoit tenu qu'à lui qu'ils fussent fort remplis que mille gens lui en avoient demandé. Ce discours-là nous fit croire *qu'il étoit importuné des gens qui lui demandent*, et qu'à l'avenir, il y en viendrait moins.¹²²

L'attitude de Louis XIV, en ces circonstances, ressemble beaucoup à celle de son arrière-petit-fils Louis XV, qui sera un adepte de soupers privés avec seulement quelques familiers, et de Marie-Antoinette qui n'aimera pas se donner en spectacle devant toute la cour. Comment justifier le comportement de Louis XIV? Se rebellait-il contre une machine qu'il avait lui-même instaurée? Ou ressentait-il seulement le besoin de s'évader, pour quelques heures, comme à l'époque où il marchait sur les toits du château de Saint-

¹²⁰Dangeau, *Journal*, t. 1, p. 96.

¹²¹*Ibid.*, t. 1, p. 295.

¹²²*Ibid.*, t. 1, p. 377.

Germain? Marly fut la preuve tangible que Louis XIV voulait parfois s'éloigner de cette énorme *machine* qu'il avait créée. Se distancer des courtisans de temps en temps faisait sans doute partie de ce désir d'éloignement. Je ne pense pas que Saint-Simon ou aucun autre mémorialiste n'ait rapporté dans ses écrits cette distance que Louis XIV plaçait parfois entre sa personne et ses nobles. Aucun passage ne l'indique. Saint-Simon a sûrement été témoin de ce genre de déclaration. Pourquoi n'en a-t-il jamais parlé, lui qui ne pensait qu'à exposer au grand jour les failles louis-quatorziennes?

Dangeau ne semblait pas se formaliser de l'attitude, parfois distante, de son souverain. À une occasion même, il rapporte une remarque de fort mauvais goût que le roi fit sur une dame, lui qui était toujours si courtois et poli avec la gent féminine : « Le roi vint dîner à Fromentières et coucher à Vertus. Il apprit là que Mademoiselle de Simiane, fille d'honneur de *Madame*, étoit morte à Paris, *et ne put s'empêcher de dire*, quand il sut bien qu'elle étoit morte, *que c'étoit la plus laide fille qu'il eût jamais vue.*¹²³ » Malgré ce trait malheureux, Dangeau évite de porter quelque jugement que ce soit. Il énonce ces faits comme s'il parlait d'un menu lors d'un grand bal; il ne condamne ni n'accuse le roi de maladresse ou d'inconscience, si bien qu'un lecteur peu attentif pourrait lire ces propos et conserver la même image de grandeur du roi. Comme son ami l'abbé de Choisy l'a lui-même déclaré, Dangeau ne voulait jamais blesser personne par des remarques perfides ou par des ragots un peu trop scabreux. Montrer le roi sous son plus mauvais jour n'aurait pas été une bonne façon de faire sa cour, et Dangeau devait se garder des indiscrets qui auraient pu mettre la main sur le *Journal*. Le marquis avait un parti pris : il ne portait aucune attention à tout ce qui n'apportait pas gloire et renommée à son roi. Si Louis XIV faisait un faux pas, le marquis ne s'en souciait point, se contentant simplement de rapporter les faits et de laisser l'interprétation à d'autres... qui ne méritaient pas la faveur du Roi-Soleil.

Ce tri d'informations était très probablement le résultat de *l'emprisonnement* de la

¹²³Dangeau, *Journal*, t. 1, p. 349.

noblesse à Versailles. Tout événement extérieur, politique, social, économique, qui aboutissait au château était souvent déformé. Lorsque Dangeau cite les missives de *Monseigneur* aux armées dans son *Journal*, elles étaient davantage un compte rendu de ses actions qu'une analyse de l'armée ennemie. Versailles était, pour ses occupants, le centre du monde et tout ce qui n'était pas Versailles ne valait pas la peine d'être considéré. Cette attitude était même adoptée par le souverain, tel qu'il apparaît dans le *Journal*. Au moment où le prince d'Orange faisait son entrée à Londres le 28 décembre 1688, Louis XIV préparait la cérémonie des chevaliers de l'ordre : « Le roi a réglé que tous les princes du sang, *Monsieur* et *Monseigneur* mèneront les chevaliers nouveaux et leur serviront de parrains¹²⁴... » Et lorsque le *Parliament* déclara Guillaume et sa femme roi et reine d'Angleterre le 22 janvier 1689, le Roi-Soleil avait pour tâche de supporter son cousin anglais, Jacques II, le roi déchu : « Après-dîner, le roi alla tirer, et revint sur les cinq heures. Un peu après qu'il fut revenu, le roi d'Angleterre arriva. Leurs Majestés furent quelque temps enfermées¹²⁵... » Quant à *Monseigneur*, il chassa, puis se rendit à un bal masqué chez *Monsieur*. Si Louis XIV, tel que le montrait Dangeau, se montrait si imperturbable face aux changements politiques se produisant dans les royaumes voisins, comment Dangeau et tous les autres nobles de la cour auraient-ils pu leur accorder la moindre importance? Certes les nouvelles de Londres prenaient huit jours à arriver à Versailles, mais de tels événements, politiques, diplomatiques et familiaux, auraient dû mettre Louis XIV sur le qui-vive, le faire surveiller de près la situation et informer son entourage et sa cour de ce qui se passait de l'autre côté de la Manche.

Dans le précédent chapitre, j'ai qualifié la cour de « grand théâtre ouvert sur les querelles de préséances, les problèmes d'étiquette et le besoin de se faire voir par le souverain. » Dans ce grand théâtre, c'était le roi qui détenait le premier rôle et qui devait adopter une conduite qui se confondait avec l'image qu'il voulait produire. Le roi ne devait

¹²⁴Dangeau, *Journal*, t. 2, p. 116.

¹²⁵*Ibid.*, t. 2, p. 140.

pas *être*, mais *paraître*. Tout n'était qu'apparence. Lorsque ses filles se sont envoyées les *sac à vin* et les *sac à guenille* par la tête et que le roi les a réconciliées, ce ne fut que par pure forme qu'elles s'adressèrent la parole. La duchesse de Bourbon et la princesse de Conti ont continué à tenir rigueur à leur sœur, et plus encore lorsqu'elle devint duchesse d'Orléans à la mort de *Monsieur* en 1701. Elle était maintenant la première princesse du sang. Lorsque le vieux courtisan a dit au jeune Primi Visconti « dites du bien de tout le monde, » cela signifiait « Soyez hypocrite. » Et le roi était le premier à vouloir sauvegarder les apparences.

Janine Kreitter a analysé l'*Histoire de Madame Henriette d'Angleterre* de Mme de La Fayette et parle souvent du rôle que Louis XIV joue, selon les attentes qu'ont ses courtisans¹²⁶. À la mort de *Madame* en 1670, il se rendit à son chevet et lui déclara solennellement « ...qu'elle n'était pas en si grand péril, mais qu'il était étonné de sa fermeté, et qu'il la trouvait grande. [...] [Il] lui parla de Dieu,... Le Roi, voyant que, selon les apparences, il n'y avait rien à espérer, lui dit adieu en pleurant.¹²⁷ »

Les décès étaient une bonne occasion, pour Louis XIV, de faire preuve de grandeur et de magnificence. Après une maladie de plusieurs années, et une agonie de plusieurs jours, la Dauphine expira. Dangeau relate que le roi amena *Monseigneur* dans ses appartements et lui dit : « Vous voyez ce que deviennent les grandeurs du monde; nous deviendrons comme cela vous et moi.¹²⁸ » Tel que Dangeau l'entendait et le rapportait, Louis XIV semblait répéter un texte entendu plusieurs fois. Philippe IV le Bel, sur le point de mourir, entouré de sa famille et de ses plus proches conseillers s'adressa en ces termes à son confesseur : « Voyez, Frère Renaud, ce que vaut le monde! Voici le roi de France. Certes tout ceci n'est rien de ce qui compose l'éclat et la gloire de ce monde.¹²⁹ » Henri IV, après

¹²⁶Janine Anseaume Kreitter, Le problème de paraître dans l'œuvre de Mme de La Fayette, Paris : A.G. Nizet, 1977, p. 146.

¹²⁷La Fayette, Histoire de Madame Henriette, pp. 87-88.

¹²⁸Dangeau, Journal, t. 2, p. 269.

¹²⁹Dominique Poirel, Philippe le Bel, Paris : Perrin, 1991, p. 420.

avoit senti le poignard de l'assassin, eut tout de même la force de murmurer : « Je suis blessé. *Ce n'est rien.*¹³⁰ » Et Louis XVI, dont la mort fut la plus tragique de tous les rois de France, eut la force de crier à la foule venue le voir sur la guillotine : « Je pardonne aux auteurs de ma mort. Je prie Dieu que le sang que vous allez répandre ne retombe pas sur la France.¹³¹ » Il nous semble qu'au moment où la mort frappe, les souverains sont soit illuminés par une inspiration divine ou soit qu'ils veulent laisser une image grandiose et honorable à la postérité. Dans le cas de Louis XIV, nous pencherions pour la deuxième explication.

Louis XIV tenait à garder les courtisans à sa cour, on ne le dira jamais assez. Et bien que Dangeau ait mentionné ces moments où le roi redevient un homme, il ne manque pas de souligner son dépit lorsque des familiers s'absentent de la cour. « Le soir il y eut appartement, qui finit de meilleure heure qu'à l'ordinaire. Le roi sut qu'il y avoit fort peu de dames; *il n'en fut pas content; il souhaite qu'elles y soient, Monseigneur y étant, comme s'il y étoit lui-même.*¹³² » Cette intransigeance liée à l'hypocrisie royale avait surtout pour cible les princes du sang : les ducs d'Orléans, de Chartres, de Bourbon et le prince de Conti.

Louis XIV avait une relation assez ambiguë avec son frère. Philippe Erlanger a décrit la façon dont *Monsieur* fut élevé. De peur que les épisodes de la Fronde ne se reproduisent et que Louis XIV ait un ennemi en la personne de son frère cadet, Anne d'Autriche et Mazarin avaient fait de Philippe d'Orléans un être frivole, peu éduqué, se préoccupant seulement de robes, de bijoux et de questions d'étiquette. Pour le pervertir, ils lui donnèrent des compagnons homosexuels tels le futur abbé de Choisy surnommé « gentille bizarrerie de la nature » et un neveu de Mazarin, Philippe Mancini. À cette époque, on appelait

¹³⁰Castelot, *Marie de Médicis*, p. 108.

¹³¹Élisabeth Kirchhoff, *Rois et reine de France*, Paris : Éditions Molière, 1996, p. 104.

¹³²Dangeau, *Journal*, t. 3, p. 224.

Monsieur « la plus jolie créature du royaume¹³³. » Louis XIV continua cette politique, interdisant à son frère de paraître au conseil, ne lui donnant aucun gouvernement de province (alors que tous les autres princes du sang en détenaient un) ou de commandement dans l'armée. Le Roi-Soleil a même écrit dans ses *Mémoires* : « Il peut être avantageux à celui qui règne, de voir ceux qui le touchent par leur naissance, beaucoup éloignés de lui par leur conduite.¹³⁴ » Pourtant, une des rares fois où il réussit à commander, il fit merveille et remporta la bataille de Cassel en 1677. Toutes les gazettes louèrent le courage du duc d'Orléans. L'abbé Tallemant écrivit dans le *Mercur* : « Tel qui vous vit plus fier que le Dieu des batailles, le jour que votre bras fit tant de funérailles, n'a point vu de vainqueur plus doux le lendemain.¹³⁵ » Quand à Isaac de Benserade, le poète français, il fit de cet événement une prière : « Et que TU [Louis XIV] sois loué de tout ce qu'IL [*Monsieur*] a fait.¹³⁶ »

Malheureusement, Louis XIV prit ombrage de ce succès qu'on attribue, bien naturellement, à *Monsieur*. Lorsqu'il retourna à l'armée, ce ne fut que pour accompagner les autres princes tel *Monseigneur*¹³⁷. Le reste de son temps était consacré à user de ses talons hauts les parquets de Versailles. Pour conserver la loyauté de son frère, Louis XIV le fournissait en argent dont *Monsieur* avait grandement besoin pour ses châteaux : Saint-Cloud et le Palais Royal. Dangeau en fait mention à plusieurs reprises dans son *Journal* : le 13 mars 1685, Louis lui remet 60 000 écus pour Saint-Cloud et 50 000 autres le 15 juillet 1688. Le roi comble également les favoris de Philippe, le chevalier de Lorraine et le marquis d'Effiat :

4 août 1689 :

¹³³Erlanger, *Monsieur, frère de Louis XIV*, p. 41.

¹³⁴Louis XIV, *Mémoires de Louis XIV publiés avec une introduction et des notes par Jean Longnon*, Paris : Éditions d'Histoire et d'Art, 1933, p. 152.

¹³⁵Cité dans *Louis XIV* de Bluche, p. 530.

¹³⁶*Id.*

¹³⁷Dangeau, *Journal*, t. 2, p. 259.

Le roi avoit accordé à *Monsieur* la prière qu'il lui avoit faite, il y a longtemps, de trouver bon que le marquis d'Effiat fût gouverneur de Monsieur de Chartres; mais *Madame* n'y a pas voulu consentir, et a déclaré qu'elle ne verroit jamais le marquis d'Effiat. Voyant l'opposition que faisoit *Madame*, le marquis d'Effiat a prié *Monsieur* de le dispenser de cet emploi-là, et de dire au roi qu'il le remercioit de l'honneur qu'il lui avoit fait de l'agréer, mais qu'il renonçoit à une charge qu'il ne pourroit accepter sans déplaire à *Madame*.¹³⁸

12 juillet 1698 : Louis XIV, à la prière de *Monsieur*, donna 20 000 écus au chevalier de Lorraine pour qu'il paie ses dettes de jeu. Le chevalier vint remercier le roi et ce dernier lui dit : « Ce présent-là, Monsieur est indigne de vous et de moi, mais l'état de mes affaires ne me permet pas présentement d'en faire davantage.¹³⁹ »

Ironiquement, ces deux illustres personnages étaient fortement soupçonnés d'avoir empoisonné la première *Madame*. L'actuelle *Madame* ne voulait donc pas voir Effiat près de son fils, « ...qui est l'homme le plus débauché du monde [...] il ne lui enseignera que vices et perversités.¹⁴⁰ » Quant au chevalier de Lorraine, elle souhaitait que « Lucifer l'emportât bientôt dans son royaume! Mais comme il aurait peur s'il y descendait seul, je lui souhaite pour compagnon de voyage le marquis d'Effiat.¹⁴¹ » Pourtant, le roi ne semblait avoir aucun scrupule à garder Effiat et le chevalier de Lorraine à sa cour. Ses deux personnages, débauchés et vicieux, étaient le gage d'asservissement de *Monsieur*.

Erlanger explique que *Monsieur* était probablement conscient du jeu que Louis XIV pratiquait avec lui. Il ne faisait rien sans l'avis de son frère, car malgré son peu d'éducation et ses manies efféminées, Philippe n'a probablement jamais songé à devenir roi de France. En 1658, le roi était tombé gravement malade (*Monsieur* était alors l'unique héritier); il fut

¹³⁸Dangeau, *Journal*, t. 2, p. 212.

¹³⁹*Ibid.*, t. 4, p. 248.

¹⁴⁰Élisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, *A Woman's Life in the Court of the Sun King : Letters of Liselotte von der Pfalz, 1652-1722*, Baltimore : The John Hopkins University Press, 1984, p. 63. Cette partie de la lettre du 20 mai 1689 n'était pas disponible dans l'édition française de *Mercurius de France*. Lettre à la duchesse de Hanovre le 20 mars 1689.

¹⁴¹Orléans, *Lettres*, p. 52. Lettre à la duchesse de Hanovre le 12 septembre 1682.

purgé, lavé, saigné maintes fois en l'espace d'un mois. On a vraiment cru qu'il allait mourir. Alors les nobles se sont tournés vers Philippe. Plutôt que de répondre aux flatteries, *Monsieur* s'était davantage penché sur la santé de son frère¹⁴². Lors de la naissance du Dauphin en 1661, Philippe fut sincèrement heureux pour Louis qui avait enfin un héritier. La personnalité première de *Monsieur* n'était donc pas une menace envers le roi. *ON* (Louis XIV) a pourtant voulu s'assurer qu'elle n'en serait jamais une.

Madame se désolait du comportement soumis de son mari à son frère, et s'en plaignait à la duchesse de Hanovre : « Il est certain que si *Monsieur* n'était pas si faible et si les méchantes gens qu'il aime et chérit ne lui faisaient accroire tout ce qu'il veulent, il serait le meilleur homme du monde; il est donc plus à plaindre qu'à haïr quand il vous fait du mal.¹⁴³ » Pourtant si *Monsieur* n'eut pas la force de se rebeller pour lui-même (sous les rois Valois et jusqu'à Louis XIII, un prince du sang spolié de ses droits ancestraux au gouvernement du royaume pouvait se rebeller contre son souverain en toute bonne conscience), il se rebella pour son fils, le duc de Chartres. Contrairement à Louis et au Grand Dauphin, une réelle affection unissait le duc d'Orléans à son fils unique. Quant à *Madame*, elle tenait à lui comme à la prunelle de ses yeux.

Lorsque le roi annonça à *Monsieur* qu'il ferait épouser au duc de Chartres Mlle de Blois, celui-ci se soumit à la volonté de son frère bien que cette union fut si inégale et peu honorable pour un petit-fils de France (n'oublions pas que Mlle de Blois était une bâtarde, et nous verrons dans le prochain chapitre que *Madame* ne s'est pas pliée d'aussi bonne grâce que son mari). Pour compenser, Louis promit des commandements dans l'armée, des pensions et des charges honorifiques pour son neveu. Mais quand fut le temps de tenir ses promesses, le roi se déroba et le 26 mars 1697, Dangeau écrivit :

Samedi dernier, avant que de partir de Marly, le roi fit venir Monsieur le Prince dans son cabinet, et lui dit que, ne croyant pas qu'il convint à son

¹⁴²Erlanger, *Monsieur, frère de Louis XIV*, p. 50.

¹⁴³Orléans, *A Woman's Life*, p. 114. Lettre à la duchesse de Hanovre le 26 juillet 1699.

service de mettre présentement les princes du sang à la tête de ses armées, il croyoit aussi qu'il ne convenoit pas que ces princes servissent toujours de lieutenants-généraux; qu'ils avoient assez acquis de gloire, assez montré leur courage et leur capacité, et qu'ainsi il jugeoit à propos qu'ils se reposassent cette année, et qu'à la veille de la paix c'étoit le meilleur parti qu'ils pouvoient prendre. *Monsieur le Prince* dit au roi qu'il étoit entièrement de cet avis, et en parla dès ce jour-là à M. le duc de Chartres, à M. le Duc, à M. le prince de Conti et à M. du Maine. Ainsi il n'y aura que M. le comte de Toulouse qui servira cette année.¹⁴⁴

L'oisiveté étant la mère de tous les vices, les princes s'ennuyaient à mourir à Versailles où leur seule distraction étoit de plaire au roi. Le duc de Chartres et le prince de Conti se mirent à fréquenter des gens peu recommandables et sombrèrent peu à peu dans la débauche. *Monsieur* tentait de veiller du mieux qu'il pouvait, mais il se retrouvait impuissant; tout étoit entre les mains du roi. Celui-ci préférerait donner des commandements à ses fils, bâtards et indignes, plutôt que de s'occuper de son neveu. En 1695, le roi remit au comte de Toulouse le gouvernement de Bretagne; heureux le comte se présenta chez *Monsieur* : « Monsieur le comte de Toulouse est allé dire à *Monsieur* la nouvelle du gouvernement de Bretagne; leur entretien a été court parce que *Monsieur* lui a dit qu'il avoit des affaires.¹⁴⁵ » Le duc d'Orléans devait sans doute être humilié de voir les bienfaits qui pleuvaient sur le comte de Toulouse et de voir l'ignorance dans laquelle le roi tenait le duc de Chartres.

Louis XIV désapprouvait les mauvaises habitudes qu'avait prises son neveu, tout comme la duchesse d'Orléans en faisait part à sa tante :

Il sait que le roi ne déteste rien au monde plus que de le voir courir la nuit à Paris (le roi en effet n'ignore pas qu'il n'y va que pour s'y livrer à la débauche), et cependant il le fait quand même. [...] Il fait sans cesse de pareilles équipées qui vous impatientent, car par sa vie déréglée il s'attire le mépris de tout le monde.¹⁴⁶

¹⁴⁴Dangeau, *Journal*, t. 4, p. 101.

¹⁴⁵*Ibid.*, t. 3, p. 328.

¹⁴⁶Orléans, *Lettres*, p. 153. Lettre à la duchesse de Hanovre le 27 avril 1698.

Il négligeait également sa femme et la trompait avec la première venue¹⁴⁷ (ne suivant en cela que l'exemple de son oncle). Louis s'en ouvrit donc à *Monsieur* qui, jusqu'alors, n'avait jamais osé défendre ses propres intérêts, se révolta contre l'attitude hypocrite du roi. Il lui rappela les promesses faites au duc de Chartres qui ne furent pas tenues et la conduite scandaleuse du roi à l'époque où il faisait embarquer ses deux maîtresses dans le même carrosse que la reine.

Le 9 juin 1701, *Monsieur* est mort d'une crise d'apoplexie à la suite de cette rencontre et, heureusement pour lui, ne connut pas la disgrâce de son fils et les accusations cruelles qui furent portées contre lui après la mort de trois dauphins consécutifs. Louis XIV dévoila ses véritables sentiments envers son frère en ne respectant pas sa mémoire : *Monsieur* n'était toujours pas mis en bière lorsque le roi décréta que la cour devait continuer à s'amuser et ordonna au duc de Bourgogne de jouer aux cartes le soir même de la mort de Philippe d'Orléans, car il ne voulait pas que l'on s'ennuie à Marly¹⁴⁸. Louis démontrait, par ce geste si peu respectueux, qu'un fils de France pouvait mourir pratiquement dans l'anonymat et que le roi avait joué une comédie toute sa vie. Et si l'on pouvait être hypocrite envers son frère, on pouvait l'être envers n'importe qui.

Le dernier trait *royal* dont nous voulons traiter est l'utilisation du *on* dans le *Journal*. Lorsque Dangeau cite Louis XIV directement, il utilise des termes comme « le roi » ou « Sa Majesté. » Nous savons donc qu'il parle réellement du roi, sauf en certaines occasions. Après le mariage de la fille de *Monsieur*, *Mademoiselle de Chartres*, avec le duc de Lorraine, il fut question d'un voyage en Lorraine pour le duc de Chartres. Fidèle à ses habitudes, le roi annula le voyage à la dernière minute : 26 janvier 1699 : « *ON* a jugé à propos qu'il le remit à un autre temps.¹⁴⁹ » Le 20 mai, le voyage était définitivement annulé,

¹⁴⁷Petitfils, *Louis XIV*, p. 562.

¹⁴⁸Erlanger, *Monsieur, frère de Louis XIV*, p. 272.

¹⁴⁹Dangeau, *Journal*, t. 4, p. 324.

mais pour la première fois, Dangeau s'étonne de cette décision puisqu'il remarque que « ...le prince [est] en parfaite santé.¹⁵⁰ » Le prince se portant bien, le marquis se demande donc pourquoi le voyage est annulé. Dangeau est habituellement d'accord sur toutes les décisions que Louis XIV prend à la cour, mais une certaine désapprobation, de la part de Dangeau, peut être perceptible. Tout comme dans le cas des *exploits de Monseigneur* aux armées et du voyage de Lorraine, Dangeau déguise l'implication de Louis XIV. *On* aurait pu désigner n'importe qui, mais qui aurait osé dénigrer le comportement du futur roi de France à l'armée, et qui aurait décidé de remettre le voyage en Lorraine sinon le roi? Si le duc de Chartres avait lui-même annulé ce voyage, Dangeau l'aurait très certainement mentionné puisqu'il affirme que c'est le duc qui a décidé d'aller voir sa soeur en Lorraine¹⁵¹.

Pourquoi Dangeau décidait-il de masquer les décisions de Louis XIV? La raison la plus plausible est qu'il n'était probablement pas d'accord avec ses déclarations. Le *Journal* étant d'abord et avant tout un moyen de glorifier le roi et son successeur, écrire sur les erreurs du roi n'était pas très habile, et Dangeau s'octroyait donc le droit de le juger. Le *on* apporte une saveur différente à la phrase. S'il avait écrit : « Le roi ne croit pas que *Monseigneur* puisse rien entreprendre de considérable, » ce n'était déjà pas très flatteur envers le Dauphin, son fils, et la responsabilité du roi devenait trop claire. Il était plus ambigu de la déguiser, et ainsi, la gloire et la magnificence du roi n'étaient pas remises en cause.

Mais ce *on* était un moyen de dénoncer le goût trop prononcé du roi pour les apparences. Dangeau semblait aveugle lorsqu'il était question des commandements aux armées; tout comme le prince de Condé, il était toujours entièrement d'accord avec le roi, mais l'utilisation du *on* nous porte à croire que même le flatteur Dangeau pouvait percer, tout comme Saint-Simon, l'hypocrisie et les apparences louis-quatorziennes. Dangeau ne

¹⁵⁰Dangeau, *Journal*, t. 4, p. 357.

¹⁵¹*Ibid.*, t. 4, p. 320.

fut pas le seul à utiliser ce fameux *on*; la sacro-sainte Mme de Maintenon, dans une de ses lettres à Mme de Dangeau, désigne le roi sous le *on* : « Le Roi a envie de dîner demain avec nous, je me hâte de vous en avertir pour que nos éclopées ne prennent pas médecine, je voudrais bien que Mme de Caylus pût venir, car *ON* veut jouer au breelan.¹⁵² » Utiliser le *on* ressemblait beaucoup plus à un ordre qu'à un simple désir.

Les désirs de Louis XIV étaient au centre des préoccupations des courtisans. Pourtant, ceux-ci avaient également une *vie* à Versailles, à laquelle Dangeau participait. Qu'avait-il à raconter sur la *vie* la cour? Le dernier chapitre élaborera donc sur l'image qu'un courtisan parfait pouvait avoir de sa propre façon de vivre, et si cette vision fut partagée par son plus grand rival, le duc de Saint-Simon.

¹⁵²Maintenon, *L'estime et la tendresse*, p. 198.

Dans la note 1 de la lettre 164, les éditeurs de la correspondance de Mme de Maintenon, Pierre-E. Leroy et Marcel Loyau, nous disent que le *on* désigne effectivement le roi. Dans la correspondance et la littérature du XVII^e siècle, un langage codé existait (les personnages de *La princesse de Clèves* de Mme de La Fayette représentaient tous des personnages de la cour de Louis XIV bien que l'action se déroule à la cour d'Henri II). Dans le cas du marquis de Dangeau, celui-ci n'utilise aucun langage codé et il ne change aucun nom puisqu'il ne s'intéresse pas aux potins et aux scandales de la cour, le *on* employé dans son *Journal* doit donc désigner le roi, tout comme dans la correspondance de Mme de Maintenon.

CHAPITRE IV
LE JOURNAL DE DANGEAU : MIROIR DE LA MACHINE
LOUIS-QUATORZIENNE

« J'ai étudié son [de Louis XIV] caractère et j'y ai trouvé des contradictions qu'il m'est impossible de résoudre. Par exemple : il a un ministre qui n'a que dix-huit ans, et une maîtresse qui en a quatre-vingts; il aime sa religion, et il ne peut souffrir ceux qui disent qu'il la faut observer à la rigueur; quoiqu'il fuie le tumulte des villes, et qu'il se communique peu, il n'est occupé depuis le matin jusques au soir, qu'à faire parler de lui; il aime les trophées et les victoires, mais il craint autant de voir un bon général à la tête de ses troupes, qu'il aurait sujet de le craindre à la tête d'une armée ennemie. Il n'est, je crois, jamais arrivé qu'à lui d'être, en même temps, comblé de plus de richesse qu'un prince n'en saurait espérer, et accablé d'une pauvreté qu'un particulier ne pourrait soutenir. »

Montesquieu
Lettres Persanes (1721)

Le *Journal* de Dangeau ne fut pas publié de son vivant. Saint-Simon affirmait que nul ne l'a jamais lu bien que tous fussent au courant de son existence, et qu'après sa mort, en 1720, les copies furent remises à son petit-fils le duc de Luynes. Pourtant, l'abbé de Choisy s'en servit pour écrire ses *Mémoires* (voir chapitre I); pour adoucir la retraite de Mme de Maintenon, Dangeau lui faisait parvenir ses copies par sa femme à Saint-Cyr : « Je lis avec plaisir le *Journal* de Monsieur de Dangeau. J'y apprend bien des choses dont j'ai été témoin, mais que j'ai oubliées. [...] Les *Mémoires* de Monsieur de Dangeau m'amuse très agréablement, c'est dommage qu'il n'écrive pas aussi bien que nous.¹⁵³ »

Mme de Maintenon semblait beaucoup apprécier ce *Journal* qui lui rappelait, sans doute, la période la plus riche de son existence. Dangeau y faisait également mention de la beauté de ses yeux qu'elle paraissait avoir oubliée¹⁵⁴. Malheureusement, Saint-Simon y alla encore de sa *méchante plume* pour qualifier le *Journal* de « futilité » et de « bassesse d'un humble courtisan » (bien qu'il l'ait employé pour écrire ses propres *Mémoires*). Il ajouta même que Dangeau l'avait écrit « ...comme une gazette sans aucun raisonnement, en sorte qu'on n'y voit que les événements avec une date exacte, sans un mot de leur cause, encore moins d'aucune intrigue ni d'aucune sorte de mouvement de cour ni d'entre les particuliers.¹⁵⁵ » Voltaire n'a pas été beaucoup plus tendre, qualifiant Dangeau de « ...vieux valet de chambre imbécile qui se mêlait à tort et à travers des gazettes de toutes les sottises qu'il entendait dire dans les antichambres... [...] un frotteur de la maison qui se glisse derrière les laquais pour entendre ce qu'on dit à table.¹⁵⁶ » Paradoxalement, Voltaire a été un des éditeurs de Dangeau et s'est également servi du *Journal* pour écrire son propre récit sur Louis XIV : *Le siècle de Louis XIV*¹⁵⁷!

¹⁵³Maintenon, *L'estime et la tendresse*, pp. 368-370.

¹⁵⁴*Ibid.*, 373.

¹⁵⁵Saint-Simon, *Mémoires*, t. 16, p. 79.

¹⁵⁶François Marie Arouet dit Voltaire. Cité dans les notes des *Souvenirs* de Madame de Caylus, p. 101.

¹⁵⁷Cité dans la préface des *Mémoires et Journal du marquis de Dangeau*, viii.

4.1 La cour de Dangeau :

Le *Journal*, tout comme l'homme, avait ses partisans et ses détracteurs. Pour Saint-Simon et Voltaire, qui ont tous deux utilisé le *Journal*, celui-ci était d'un ennui mortel. Dangeau ne possédait pas le style flamboyant de Voltaire, l'écriture mordante de Saint-Simon ou les anecdotes salées de *Madame*. Il se contentait de s'asseoir à sa table de travail et d'écrire les événements de la journée dans un ordre chronologique distinct :

Le roi et la reine d'Angleterre vinrent ici sur les dix heures. Le roi les mena à l'appartement, et d'abord ils allèrent à la musique; ensuite on joua au lansquenet. Le roi, pendant ce temps-là, alla faire un tour chez Madame de Maintenon, et travailla avec quelqu'un de ses ministres; il revint à l'appartement à six heures; ils y soupèrent; il y avoit cinq tables de dix-huit couverts chacune, sans compter une autre table de vingt couverts dans une autre chambre pour les seigneurs. La reine avoit amené avec elle dix dames anglaises, qui eurent toutes l'honneur de manger avec le roi. Les cinq tables étoient tenues la première par le roi, où étoient le roi et la reine d'Angleterre avec toutes les dames anglaises; la deuxième par *Monseigneur*, et les trois autres par *Monsieur*, *Madame* et Madame de Conti.¹⁵⁸

Dangeau accorde beaucoup d'importance aux détails. En le reliant à sa volonté de rapporter les moindres faits et gestes du roi, son souci du détail déterminait son intention de mentionner *toutes* les activités de la cour : les voyages, les comédies, les soirs d'appartement, les carrousels, les mascarades, les réceptions et les soupers sont décrits avec toutes leurs particularités sans extravagance; rien ne vient troubler les récits du marquis et aucune anecdote ou incident notoire n'enjolive le texte. Ces divertissements dispensés par le roi représentaient une récompense dans l'esprit du souverain, et la raison pour laquelle les nobles se rendaient à la cour : il leur fallait être des plaisirs du roi. Mais à lire les longues descriptions de Dangeau, les bals et les réceptions ressemblent beaucoup plus à une punition, car le protocole trop lourd ne laissait plus aucune place à la spontanéité :

Le soir, à huit heures, le roi entra dans son grand appartement avec beaucoup de dames. *Monseigneur* et Madame la Dauphine étoient à la comédie qu'ils avoient fait commencer de bonne heure, et ils vinrent ensuite trouver le roi. Ayant soupé, on joua à toutes sortes de jeux; puis on servit cinq tables pour les dames qui furent tenues par le roi, par *Monseigneur*, par Madame la

¹⁵⁸Dangeau, *Journal*, t. 3, p. 135.

Dauphine, par *Monsieur* et par *Madame*; et outre cela, il y eut dans le billard une grande tables pour les seigneurs. Le repas se passa fort gaiement. On fit des rois à toutes les tables; il y avoit musique dans les deux tribunes et à la salle on mangea; il y avoit soixante-dix dames, outre les cinq personnes qui tiennent les tables; et cependant il y en eut encore à Versailles qui ne furent point priées.¹⁵⁹

La spontanéité étant absente à la cour, elle ne figure certainement pas dans le *Journal* de Dangeau; répétition est le terme beaucoup plus exact. La cour ne subira aucune transformation dans sa composition ou dans son déroulement entre son établissement à Versailles en 1682 et la mort du roi en 1715, et le *Journal* le reflète : le 1er janvier de chaque année, Dangeau mentionne la messe des chevaliers de l'ordre et combien la famille royale reçoit en étrennes pour la nouvelle année : « Le roi a diminué les étrennes qu'il avoit accoutumé de donner... [...] *Monseigneur* a eu 3000 pistoles, *Monsieur* et *Madame* chacun 1500, Monsieur le duc du Maine et Monsieur de Toulouse chacun 500.¹⁶⁰ » Le 20 janvier de chaque année, il mentionne le jour anniversaire de la mort de la reine mère, Anne d'Autriche; ses descriptions en janvier et février portent toujours sur le carnaval de bals masqués :

12 janvier 1685 :

À neuf heures du soir on entra dans le grand appartement du roi, où il y eut un grand bal de masques. Les principales troupes de masques étoient celle de *Monseigneur*, toute d'hommes; celle de Madame la Dauphine, toute de femmes; celle de Madame la princesse de Conti, celle de Monsieur de Bourbon et celle de Mademoiselle de Nantes.¹⁶¹

23 janvier 1686 :

Le soir, il y eut petite mascarade chez le roi, [...] La fête fut fort jolie. *Il n'y entra que fort peu de gens.*¹⁶²

¹⁵⁹Dangeau, *Journal*, t. 2, p. 3.

¹⁶⁰*Ibid.*, t. 3, p. 231.

¹⁶¹*Ibid.*, t. 1, p. 83.

¹⁶²*Ibid.*, t. 1, p. 221.

3 février 1693 :

Il y eut un grand bal en masque qui dura jusqu'à six heures du matin. [...] Le prince de Danemark y étoit, et le roi lui donna l'appartement de la reine pour se masquer, et lui fit préparer un grand souper [...] et ordonna à quelques courtisans, *dont j'étais*, de souper avec lui¹⁶³...

La répétition de Dangeau ne s'arrête pas seulement à réécrire les mêmes activités année après année, mais s'applique également à son écriture. Toutes les citations écrites depuis le début du chapitre commencent de façon similaire : « Le soir à huit heures, le roi entra dans son grand appartement... »; « Le roi les mena à l'appartement... »; « À neuf heures du soir on entra dans le grand appartement... »; « Le soir il y eut une petite mascarade... »; et finalement « Il y eut un grand bal en masque... ». Dangeau s'était fait greffier de la vie du roi, il était donc normal qu'il soit « neutre » et que son style d'écriture reflète cette vie.

En fait, le *Journal* est le reflet, ou plutôt l'image de la machine louis-quatorzienne. Aussi insignifiants soient-ils, tous les divertissements de la noblesse semblent prendre une autre envergure seulement par l'importance que Dangeau leur accorde. Pour avoir pris le temps de les rapporter dans son *Journal*, il fallait que ces activités représentent beaucoup plus qu'une simple façon de passer le temps, mais plutôt tout un mode de vie qui se voulait différent des générations passées. Le marquis étant le courtisan parfait, disant du bien de tout le monde et ne voulant pas commettre d'impair, son écriture, ses descriptions, ne reproduisent que son caractère de courtisan qui était de répondre aux désirs du roi sans se poser de questions et de calquer son attitude sur celle de son souverain. À quoi cela servirait-il de rapporter tous les ragots de la cour dans le *Journal*? Cela ne plaira pas au roi. Ou d'écrire que la marquise X s'est enfermée dans un petit cabinet noir avec le comte Y? Cela ne plaira pas au roi. Ou encore de mentionner que Madame la Dauphine a bu un peu trop de vin et était un peu trop joyeuse? Cela ne plaira pas au roi. Le *Journal* et son contenu sont donc à l'image que Louis XIV a souhaité pour sa noblesse : soumise et calme.

¹⁶³Dangeau, *Journal*, t. 3, p. 141.

L'étiquette et la préséance étant deux facteurs de réussite à la cour, ils sont donc omniprésents dans le *Journal*. Dangeau ne pouvait pas s'empêcher, tout en demeurant correct, de décrire les mille et une querelles qui survenaient à la cour quotidiennement. Nous verrons plus loin qu'il ne possédait pas l'esprit de ragot de Saint-Simon. D'un côté, Dangeau s'intéressait peu à ce qui avait causé les querelles, à peine mentionne-t-il en passant que le sujet du différend était « fort léger, » mais plutôt aux résultats :

11 octobre 1691 :

L'affaire se passa sur les deux heures, [...] et tout ce qu'on en sait, c'est que M. de La Vauguyon obligea M. de Courtenay de mettre l'épée à la main, et que M. de Courtenay cria à moi, gardes, on m'assassine! On les sépara dans le salon qui est entre la chapelle et l'appartement de la reine-mère, où le roi passa un quart d'heure après en allant à la chasse; [...] *Le roi a ordonné ce soir que ces deux messieurs soient envoyés demain à la Bastille, et le grand-prévôt les interrogera avant qu'ils partent.*¹⁶⁴

22 avril 1693 :

La duchesse de Choiseul a eu ordre de ne plus paroître à la cour et de ne plus voir Madame la princesse de Conti. Son mari veut se séparer d'elle, et qu'elle aille à la campagne; elle demande qu'on la laisse dans un couvent à Paris.¹⁶⁵

Dangeau semble s'intéresser aux causes des querelles seulement lorsqu'il est question d'étiquette. En fait, c'était très souvent sur ce point que la plupart des courtisans trouvaient sujet à discussion. Le qui a droit à quoi. Leurs disputes d'étiquette étaient très complexes, et il a fallu la plume d'un courtisan de plus de vingt ans de métier pour s'y retrouver. Le marquis était très à l'aise à parler des prétentions de tel ou tel courtisan. Le mot *prétendre* revient dans à peu près tous ses récits de querelles; il utilise ce terme d'une façon à faire planer le doute sur ce que les courtisans requéraient, comme si les deux partis avaient tort. Bien entendu Dangeau ne prenait pas directement partie pour l'un ou pour l'autre, car seul le roi pouvait trancher dans ces situations. Le marquis ne voulait

¹⁶⁴Dangeau, *Journal*, t. 3, p. 20.

¹⁶⁵*Ibid.*, t. 3, p. 159.

certainement pas donner raison à qui Louis XIV avait donné tort. *Prétendre*¹⁶⁶ était donc un terme tout à fait approprié.

17 janvier 1690 :

Il y a eu un petit démêlé entre M. le chancelier et M. Le Pelletier, sur ce que M. Le chancelier, en lui demandant son avis, ne lui ôtoit plus son chapeau comme il le lui ôtoit lorsqu'il étoit contrôleur-général; M. le chancelier lui soutenoit qu'il ne lui devoit plus le lui ôter parce qu'il ne l'ôtoit ni aux conseillers d'état ni aux ministre même. M. Le Pelletier, lui, **prétendoit** qu'il devoit toujours lui ôter le chapeau, et qu'il devoit jouir des mêmes honneurs qu'il avoit eus. *Pour finir cette affaire, le roi a donné de nouvelles lettres à M. Le Pelletier, par lesquelles il veut qu'il jouisse de toutes les prérogatives dont il jouissoit étant contrôleur-général.*¹⁶⁷

Le souci de préséance est un important élément présent dans le *Journal*. Les règles de préséance déterminaient la place de chacun à la cour, elles réglaiement également la façon dont Dangeau parlait des personnages importants dans son *Journal*. Le roi venait toujours en premier, naturellement, suivi de *Monseigneur*, la Dauphine, *Monsieur*, *Madame*, les princes et princesses du sang (Chartres, Condé, Conti, Bourbon) et se terminait avec les enfants légitimés du roi (Maine et Toulouse). Courtoisie oblige, les femmes sont toujours mentionnées avant les hommes. Jamais le marquis n'a dérogé à cet ordre; sans doute cela aurait-il été pour lui un sacrilège d'écrire le nom du prince de Conti avant celui de *Monseigneur*. Tout comme dans une procession, un carrousel ou la cérémonie des chevaliers de l'Ordre, le Grand Dauphin vient avant tout le monde... sauf le roi. Dangeau suivait tellement la hiérarchie nobiliaire à la lettre que Mme de Montespan se retrouvait toujours placée devant Mme de Maintenon, malgré le peu de faveur dont bénéficiait la Montespan et le culte que Dangeau a voué à l'épouse morganatique du roi.

Le *Journal* étant le miroir de la cour, on en décèle des failles. Tout comme Louis

¹⁶⁶ *prétendre* : demander une chose à laquelle on croit avoir droit.
Dictionnaire de l'Académie française, 1694, v. 2, p. 540.

¹⁶⁷ Dangeau, *Journal*, t. 2, p. 251.

XIV, dont la vie à Versailles semblait lui peser beaucoup plus que les historiens l'ont pensé, la cour s'ennuie. Rien ne vient égayer la routine des courtisans et un profond ennui ressort de l'écriture de Dangeau le 24 octobre 1695 : « *On mène toujours ici la même vie; le roi et Monseigneur vont tous les jours à la chasse.*¹⁶⁸ » C'est probablement la seule critique du *Journal* sur le genre de vie que mène les nobles à Versailles, et elle n'est pas déguisée. Dangeau critique, puis se hâte de rajouter, pour amoindrir le choc, que la cause est la chasse du roi à chaque jour. Le marquis devait être bien désillusionné pour écrire ce genre de commentaire, car c'était toute la machine louis-quatorzienne qu'il remettait en cause avec ces quelques mots. Les nobles étaient supposés prendre plaisir à la vie qu'ils menaient à Versailles et non pas la critiquer. Tout le système de Louis XIV reposait sur leur désir et leur joie de s'y trouver et de profiter des divertissements mis à leur disposition par le Roi-Soleil.

Depuis toujours, les nobles étaient habitués à l'intrigue, aux complots et aux coups bas. Depuis les Valois, la cour avait été secouée par les guerres de religion, les rivalités entre le roi et ses frères, puis les intrigues de Richelieu et Mazarin ont pris le dessus, et enfin la Fronde. Et maintenant plus rien, sauf les querelles de bougeoir, de chemise, de siège... et de chapeau. Bien que les courtisans se soient habitués à cette vie, car cette façon de vivre ne peut être qualifiée que d'habitude, on finit par s'y ennuyer allant ainsi à l'encontre du désir du roi.

Pourtant, très peu d'entre eux ont osé écrire sur leur ennui de vivre à la cour, ou seulement se permettre de critiquer la cour. Une seule personne s'y est risquée et l'a payé bien cher : *Madame*. Et heureusement qu'elle l'a fait, car sa correspondance nous donne enfin une vision subjective :

Je dois dire à Votre Grâce que la vie à la cour devient si ennuyeuse qu'on ne pourra pas le supporter plus longtemps. Car le roi s'imagine qu'il est pieux quand il constate que toute le monde s'est bien ennuyé. La Dauphine est tellement harcelée par la vieille guenille que s'en est devenu insupportable.

¹⁶⁸Dangeau, *Journal*, t. 3, p. 393.

[...] Je ne crois pas qu'aimer des vieilles guenilles doit être plaisant à Notre Seigneur; si ceci est la voie pour le Paradis, il me sera difficile d'y entrer. C'est une misère lorsqu'un homme ne veut plus suivre sa propre raison et qu'on ne se guide que d'après des prêtres intéressés et de vieilles courtisanes; cela rend la vie bien pénible aux gens honnêtes et sincères.¹⁶⁹

Par contre, *Madame* s'est vu bannie du cercle particulier du roi. Si nous ne possédons pas davantage de critiques sur Versailles et sur la façon de vivre des nobles, c'est que les courtisans ont probablement tous craint de déplaire au roi et de perdre sa faveur en critiquant son système et en étalant leur ennui à la postérité.

En l'espace d'une décennie, Louis XIV fera des changements dans ses habitudes, sans toutefois modifier celles des nobles : 12 décembre 1691 : « Le soir il y eut appartement; le roi n'y vint point; il s'accoutume fort à n'y point venir.¹⁷⁰ » 2 janvier 1698 : « Quand le roi et *Monseigneur* sont ici, il y a un jour comédie, jour appartement, et le troisième jour il n'y a rien le soir. Le roi ne va ni aux comédies ni aux appartements qu'en des occasions extraordinaires; il passe ce temps-là chez Madame de Maintenon, où il travaille avec quelqu'un de ses ministres; il y travaille même quelquefois avec d'autres gens.¹⁷¹ » Alors si le roi est absent, les courtisans s'ennuient.

4.2 Dangeau contre Saint-Simon

Un autre noble s'est également permis de critiquer Versailles et le roi comme nous l'avons vu précédemment : le duc Saint-Simon. Il n'aimait pas beaucoup Dangeau, mais selon le mémorialiste, ce mépris était réciproque : « Je fus brouillé avec lui longtemps pour un fou rire qu'il ne m'a jamais bien pardonné.¹⁷² » Ce que nous aimerions faire maintenant est d'offrir une comparaison entre les récits des deux courtisans, et démontrer qu'à certains

¹⁶⁹Orléans, *A Woman's Life*, p. 53. Lettre à la duchesse de Hanovre le 1^{er} octobre 1687.

¹⁷⁰Dangeau, *Journal*, t. 3, p. 35.

¹⁷¹*Ibid.*, t. 4, p. 189.

¹⁷²Saint-Simon, *Mémoires*, t. 16, p. 76.

endroits Dangeau a su faire preuve de subjectivité en écrivant son *Journal*.

Le 9 janvier 1692, le mariage entre le duc de Chartres, fils de *Monsieur*, et de Mlle de Blois, bâtarde du roi et de Mme de Montespan, fut annoncé à Versailles. Louis XIV croyait faire un honneur à son neveu en lui donnant sa fille en épousailles, mais ce n'était pas l'avis de *Madame* qui avait les bâtards du roi en horreur. Laissons-lui la parole :

Mes yeux sont si gonflés que je peux à peine les regarder, car j'ai été assez sotté de pleurer toute la nuit. Mais je devais apprendre à Votre Grâce la plus horrible chose qui m'est arrivée hier alors que je ne m'y attendais le moins. À trois heures et demie, *Monsieur* entra chez-moi et me dit : « Madame, j'ai un message pour vous de la part du roi qui ne vous sera pas trop agréable et vous devez lui donner une réponse en personne ce soir. Le roi vous mande que lui et moi et mon fils étant d'accord du mariage de Mlle de Blois avec mon fils, vous ne serez pas assez sotté de vous y opposer¹⁷³. »

Le désarroi de *Madame* est très évident dans cette lettre; pour elle, ce mariage était un véritable déshonneur. La honte de mélanger le sang de la bâtardise avec le sang pur de France. Même *Monsieur* aurait dû se rebeller à l'idée de ce mariage, mais le roi, pour le gagner à sa cause, avait parlé au chevalier de Lorraine, le favori de *Monsieur*, et lui avait demandé de persuader son frère. *Monsieur*, faible comme toujours, avait cédé. Le duc de Chartres, après avoir promis à sa mère qu'il refuserait cette union, se rétracta et dit au roi qu'il était le maître et qu'il lui obéirait¹⁷⁴. Apprenant cela, *Madame* le chassa de chez-elle. Puis, vint la soirée où la nouvelle du mariage se répandit comme une traînée de poudre :

Madame se promenoit dans la galerie avec Châteautiers, sa favorite, et digne de l'être; elle marchait à grands pas, son mouchoir à la main, pleurant sans contrainte, parlant assez haut, gesticulant, et représentant fort bien Cérès après l'enlèvement de sa fille Proserpine, la cherchant en fureur et la redemandant à Jupiter. [...] *Madame* y vint : M. son fils s'approcha d'elle, comme il faisoit tous les jours, pour lui baiser la main; en ce moment, *Madame* lui appliqua un soufflet si sonore qu'il fut entendu de quelques pas, et qui, en présence de toute la cour, couvrit de confusion ce pauvre prince, et combla les

¹⁷³Orléans, *Lettres*, p. 101. Lettre à la duchesse de Hanovre le 21 février 1692.

¹⁷⁴Saint-Simon, *Mémoires*, t. 2, p. 18.

infinis spectateurs, dont j'étois, d'un prodigieux étonnement.¹⁷⁵

La gifle de *Madame* à son fils est demeurée célèbre et est l'un des passages les plus appréciés de Saint-Simon. Comme il le dit si bien lui-même, ce scandale a dû nourrir les conversations des courtisans pendant plusieurs jours et n'a pu que ravir les mauvaises langues dont il faisait partie. Un mois plus tard, les deux jeunes gens furent mariés dans la chapelle de Versailles en présence de toute la cour. *Madame* écrivit tristement, toujours à sa tante de Hanovre : « Quant à ma belle-fille, je n'aurai pas de peine à m'accoutumer à elle, car nous ne serons pas si souvent ensemble... [...] Pour ce qui est de l'*avantage* de mon fils, je souhaitait qu'il soit aussi brillant qu'on vous l'a dit; mais comme presque tout est en promesses et en espérances, je ne me laisse pas encore trop aveugler en cette affaire.¹⁷⁶ » Et elle ne pouvait pas si bien dire. Le duc de Chartres attendra en vain les résultats des divines promesses du roi.

Voyons maintenant ce que notre marquis a trouvé à dire à propos de ce mariage si détesté :

Le roi a réglé cet après-dîner avec *Monsieur* le mariage de M. de Chartres Mademoiselle de Blois, et ensuite ils ont envoyé quérir M. de Chartres, qui a paru être bien aise de la proposition que le roi lui avoit faite; *Madame* y a consenti. Ce soir le roi a envoyé chercher *Monseigneur*, qui étoit à l'appartement, pour lui apprendre ce mariage, et ensuite l'a déclaré en public.¹⁷⁷

Aucune mention des larmes, des cris, de la gifle, de la honte du duc de Chartres. Seulement quelques mots pour démontrer que tout le monde semble heureux de cette mésalliance. Encore à cet endroit, Dangeau utilise le verbe *paraître*. La cour n'était qu'apparences; le duc de Chartres *semblait* être content d'épouser la bâtarde du roi alors

¹⁷⁵Saint-Simon, *Mémoires*, t. 2, p. 21.

¹⁷⁶Orléans, *Lettres*, p. 102. Lettre de la princesse palatine à sa tante, la duchesse de Hanovre, le

¹⁷⁷Dangeau, *Journal*, t. 3, p. 43.

que Saint-Simon ne parle que de son désarroi, de sa tristesse et de sa faiblesse¹⁷⁸. Désarroi peut-être parce qu'il épousait une femme indigne de lui; tristesse sans doute à l'idée de blesser sa mère; et la faiblesse qu'il a montrée devant le roi. Mais Dangeau ne pouvait relater ce scandale dans son *Journal*; cela aurait laissé une mauvaise image à la postérité. Sans compter que ce mariage se faisait à l'instigation de Mme de Maintenon qui s'était donnée comme mission de bien établir les enfants qu'elle avait élevés et sans doute beaucoup plus aimés que leur propre mère. Et Dangeau ne voulait surtout pas critiquer la femme du roi et ses idées. Les apparences étaient donc sauvées; le duc de Chartres *paraissait* « fort aise de cette proposition, » donc d'un côté satisfait de ce mariage, mais tout en laissant planer un doute, il demeurait peut-être mécontent. À comparer les *Mémoires* de Saint-Simon et le *Journal* de Dangeau, il en ressort une très forte ambiguïté de la part des écrits du marquis.

L'ambiguïté n'est pas le seul élément qui différencie les deux mémoires, mais également une profonde contradiction. En 1696, le roi de Pologne est décédé. Le système politique voulant que le prochain roi soit élu par une assemblée de nobles polonais, Louis XIV eut la bonne idée de présenter le prince de Conti à cette élection, car il « ...ne demandoit pas mieux que de se défaire d'un prince de ce mérite si universellement connu, et qu'il n'avoit jamais pu aimer, tourna toutes ses pensées à le porter sur ce trône.¹⁷⁹ » En effet, Louis XIV ne pouvait supporter le prince de Conti depuis que son frère et lui s'étaient engagés dans l'armée de Hongrie sans sa permission. Les deux princes avaient quitté Versailles en secret et s'étaient attirés la colère du roi¹⁸⁰. À leur retour, il leur avait été interdit de se présenter à la cour. Le frère du prince de Conti mourut de la petite vérole, et le prince dut attendre plusieurs mois avant de recevoir un pardon officiel du roi. Depuis, il était compagnon du duc de Chartres, se vautrait dans la débauche, faute de commandement, et était l'amant de la duchesse de Bourbon, fille de Louis XIV!

¹⁷⁸ Saint-Simon, *Mémoires*, t. 2, p. 20.

¹⁷⁹ *Ibid.*, t. 3, p. 153.

¹⁸⁰ Dangeau, *Journal*, t. 1, p. 112.

Le roi dépêcha l'abbé de Polignac en Pologne pour gagner des voix pour le prince pour qu'ainsi il fût élu. Dangeau rapporte dans son *Journal* l'avancement de la cause de Conti et des *bonnes nouvelles* qui parviennent de la Pologne. Mais celles-ci étaient biaisées; les nobles polonais n'avaient pas envie de voir un prince du sang de Louis XIV sur le trône de Pologne, mais étaient probablement heureux de prendre l'argent que le roi de France leur envoyait.

Pourtant, le 12 juillet 1697, le prince de Conti semblait avoir été élu roi de Pologne. Au point même où Louis XIV était prêt à lui donner le rang de roi à Versailles, mais le prince n'était pas aussi heureux que son souverain :

M. le prince de Conti étoit fort éloigné de désirer le succès d'une élévation laquelle il n'avoit jamais pensé, il alloit jusqu'à le craindre. Il étoit prince du sang, et, quoique mal voulu du Roi, il jouissoit de l'estime et de l'affection publique; il profitoit encore de la compassion de sa situation délaissée et de son espèce de disgrâce, du parallèle qu'on faisoit entre lui, si nu, et M. du Maine, si comblé, de la préférence sur lui de M. de Vendôme pour le commandement de l'armée, et de l'indignation qui en naissoit.¹⁸¹

Le 1^{er} septembre, il fut décidé que le prince de Conti devait se rendre en Pologne, pour accéder à son trône et remercier ceux qui l'avait élu. Conti avait tellement de répugnance à cette idée qu'il refusait même qu'on lui donne le titre de majesté à lui ou à sa femme; il ne voulait pas non plus bénéficier des privilèges réservés au roi tant et aussi longtemps qu'il ne serait pas couronné roi de Pologne¹⁸². Dangeau, voulant être aux premières loges de ce départ, rencontra le prince à sa sortie de chez le roi :

Le roi lui a parlé avec tant d'amitié, tant d'estime et tant de confiance; il lui donne tout ce qu'il souhaite si noblement, que ce prince part pénétré des bontés et de la générosité du roi, qui a eu, dans tout le cours de cette affaire-là, le procédé du monde le plus noble, le plus obligeant et le plus sage.¹⁸³

¹⁸¹ Saint-Simon, *Mémoires*, t. 3, p. 198.

¹⁸² *Ibid.*, t.3, pp. 198, 212.

¹⁸³ Dangeau, *Journal*, t. 4, p. 142.

Selon Dangeau, Louis XIV faisait un immense honneur au prince de Conti; mais encore là, tout n'est qu'apparences, car pour Saint-Simon, le roi s'est seulement conduit en hypocrite :

Tout vouloit le prince de Conti à la tête de nos armées : cet événement ôtoit au Roi l'importunité d'un désir et d'un jugement si universel, à son fils bien-aimé un si fâcheux contraste, et le délivroit du seul de sa maison dont la pureté du sang ne fût point flétrie par le mélange de la bâtardise¹⁸⁴...

Pourquoi cette contradiction si évidente? Certes, Dangeau ne pouvait tout simplement pas spécifier que le roi voulait se débarrasser du prince de Conti, mais de là à le glorifier sur son procédé « noble, obligeant et sage » il y a un pas. Le marquis avait déjà rapporté quelques mouvements d'humeur du roi dans son *Journal*. Lors de la fameuse équipée des deux princes, le frère aîné de l'actuel prince de Conti avait écrit à sa femme, fille du roi et de Mlle de La Vallière, et celle-ci avait remis la lettre au roi, son père : « Madame je ne saurais rien vous refuser de votre main, mais vous allez savoir l'usage que j'en vais faire. » [qu'il lui répondit] Et en même temps il prit les lettres et les jeta dans le feu, quoique *Monsieur* fit tout ce qu'il put pour l'obliger à les lire¹⁸⁵... » Dangeau avait donc déjà parlé du courroux du roi contre le prince de Conti; il n'aurait pas été maladroit de sa part de spécifier la véritable raison pour envoyer Conti en Pologne. Saint-Simon, fidèle à ses habitudes, ne s'est pas gêné. Méprisant la politique de flatterie et adorant les ragots, il s'est donc fait une joie de défendre le sang pur de France que Louis XIV se plaisait à déshonorer. Comme nous l'avons dit précédemment, Louis XIV n'aimait pas le prince de Conti. L'envoyer dans un pays qu'il ne connaissait pas et dont la culture était si différente de celle de France ressemblait plus à une punition qu'à un honneur.

Ce ne sont pas les seules contradictions qui existent entre les deux écrivains, mais elles prennent toutes la même forme : Saint-Simon dénigre et Dangeau glorifie. Le duc de Maine, tout comme son demi-frère *Monseigneur*, ne fit pas de merveilles aux armées. Saint-

¹⁸⁴ Saint-Simon, *Mémoires*, t. 3, p. 214.

¹⁸⁵ Dangeau, *Journal*, t. 1, p. 112.

Simon rapporte en 1695 que le duc d'Elbeuf, courtisan jusqu'au bout des ongles, dit au duc de Maine « de lui dire où il comptait de servir la campagne suivante, parce que, où que ce fût, il y vouloit servir aussi; et après s'être fait presser pour savoir pourquoi, il répondit que *c'est qu'avec lui on étoit assuré de sa vie.*¹⁸⁶ » Belle preuve de bravoure! Pour la même campagne, le 2 septembre 1695, Dangeau nous assure que « M. le duc de Maine, qui commande notre aile gauche, et a qui a fait charger les ennemis, a eu un cheval blessé sous lui, *et s'est fort distingué.*¹⁸⁷ » Le marquis ne précise pas comment le duc de Maine s'est distingué, mais il est clair que dans sa perception de courtisan, et de flatteur de la Maison de France, Maine n'a pu qu'exceller à la guerre.

La vérité doit se situer entre les écrits des deux mémorialistes. Saint-Simon écrit comme s'il avait des comptes à régler avec toute la cour de France; si son opinion de Dangeau demeure biaisée, ses mémoires le sont également. Quant à Dangeau, il lui semblait impossible de dire une mauvaise parole sur qui que ce soit. Pas même de Saint-Simon qu'il ne portait pourtant pas dans son cœur. Certes, le duc de Maine n'était sans doute pas un nouveau César, mais ce prince, si chétif et malade alors qu'il était enfant, et toujours boiteux, a tout de même réussi à commander l'armée et à passer à travers la campagne. Dangeau a souligné son effort en le glorifiant, un peu trop comme toujours, et Saint-Simon en le dénigrant. Quant au prince de Conti, l'honneur que lui a fait le roi aurait été différent si celui-ci avait eu de l'estime pour le prince. Nous croyons que *sauvegarder les apparences*, il a simplement démontré à la cour qu'il était fier de la *confiance* du roi. Dangeau ne semblait pas être capable de voir au-delà des apparences alors que Saint-Simon se faisait un plaisir d'aller gratter la plaie et faire éclater *sa* vérité.

4.3 Dangeau sur lui-même :

Voilà un autre aperçu de la vérité de Saint-Simon sur le marquis de Dangeau :

¹⁸⁶Saint-Simon, *Mémoires*, t. 3, p. 41.

¹⁸⁷Dangeau, *Journal*, t. 3, p. 379.

Dangeau étoit un esprit au-dessous du médiocre, très futile, très incapable en tout genre,... [...] Toute sa capacité n'alloit qu'à se bien conduire, ne blesser personne, multiplier les bouffées de vent qui le flattoient, acquérir, conserver et jouir d'une sorte de considération, sans vouloir s'apercevoir que, à commencer par le Roi, ses vanités et ses fatuités divertissoient souvent les compagnies, ni des panneaux où on le faisoit tomber souvent là-dessus.¹⁸⁸

Force est d'admettre qu'effectivement Dangeau étoit un flatteur, qu'il ne voulait jamais blesser personne et qu'il désirait conserver la faveur du roi. N'étoit-il donc pas le courtisan parfait? Mais de là à annoncer qu'il étoit vaniteux, pompeux et égoïste, il y a une marge... et une grande! En fait, la clé de la personnalité et du caractère de Dangeau se trouve dans son *Journal*.

En toute logique, un homme vaniteux et préoccupé par son seul avancement n'aurait eu de cesse de parler également de sa personne dans son *Journal*, malgré qu'il ait consacré ses écrits au roi. Saint-Simon ne manque jamais de se mentionner dans ses *Mémoires* et de spécifier qu'il étoit présent lors de tel ou tel événement, par exemple lors de la fameuse gifle de *Madame* au duc de Chartres¹⁸⁹. Mais contrairement à ce que les écrits de Saint-Simon nous portent à croire, Dangeau parle très peu de lui. Par exemple, de 1684 à 1699, Dangeau fait mention de sa personne ou de sa femme, dame d'honneur de la Dauphine et de la duchesse de Bourgogne, 98 fois, ce qui représente 98 journées. Une année compte 365 jours, étalée sur une période de 15 ans, le total est de 5475 jours. Dangeau ne consacre donc que 1.8 % du *Journal* à sa vie personnelle.

Par contre, dans ce 1.8 %, le marquis se plaît surtout à décrire les honneurs et les charges qu'il a reçus du roi : chevalier de l'ordre, chevalier d'honneur de la duchesse de Bourgogne, conseiller d'État d'épée, grande-maître de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare. Toutefois Dangeau le fait de façon très modeste et, tout comme ses

¹⁸⁸ Saint-Simon, *Mémoires*, t. 16, p. 80.

¹⁸⁹ *Ibid.*, t. 3, p. 21.

descriptions de bal, très neutre :

Le roi a réglé ce matin, durant sa promenade, la manière dont je dois prêter mon serment dimanche à la chapelle, pour la grande-maîtrise de Saint-Lazare; il trouvoit bon que j'eusse l'honneur de lui présenter l'Évangile, mais quoique cela me fut très honorable, j'y ai renoncé, ne trouvant pas qu'il fut décent de lui présenter l'Évangile l'épée au côté; ainsi ce sera un de ses aumôniers qui le lui présentera à l'ordinaire.¹⁹⁰

Il ne met donc aucune ostentation et aucune extravagance à parler de lui et des faveurs qu'il reçoit. En ce qui concerne son mariage avec Sophie de Löwenstein, Saint-Simon nous assurait qu'il lui était monté à la tête, ne fait que quelques lignes dans le *Journal* et ne prend même pas le dessus sur les activités de la famille royale :

Monseigneur courut le cerf, et à six heures mes fiançailles se firent chez Madame la Dauphine, où le roi vint. Ce fut M. l'abbé Fléchier, nommé évêque de Lavour, qui en fit la cérémonie. À minuit, nous allâmes à la chapelle où j'épousai la comtesse Sophie de Levestein.¹⁹¹

Le *Journal* ne mentionne absolument rien sur les prétentions de Sophie à porter le nom de Bavière! Saint-Simon accorde beaucoup plus d'importance à ce mariage dans ses *Mémoires* que Dangeau dans son *Journal*.

Même scénario en ce qui concerne le mariage de sa fille, qui épousait un duc et pair de France : « M. le duc de Montfort épousa Mlle de Dangeau, ma fille, à Paris, paroisse Saint-Paul. La noce se fit en ma maison, à la Place-Royale; nous étions environ cinquante personnes à la noce.¹⁹² » Et silence absolu sur les termes du contrat de mariage et de la dot de Mlle de Dangeau ou encore des présents que Louis XIV a sûrement dû faire à la jeune mariée et à son époux. Le marquis ayant toujours été en faveur auprès du roi, il était parfaitement normal que sa fille reçoive des honneurs de Louis XIV; un mariage avec un duc et pair n'était pas une mince affaire. Dangeau ne manquait jamais d'écrire le montant de la dot lorsqu'une jeune fille de la cour prenait époux et spécifiait toujours combien le roi lui

¹⁹⁰Dangeau, *Journal*, t. 3, p. 407.

¹⁹¹*Ibid.*, t. 1, p. 240.

¹⁹²*Ibid.*, t. 3, p. 237.

octroyait en pension. Ainsi il démontrait la générosité du roi envers ses sujets : à Mlle de Chaumont, il a offert une pension de 1500 livres lorsqu'elle a épousé le frère de l'aumônier de la Dauphine¹⁹³. Dans son propre cas, Dangeau demeure parfaitement modeste.

La vanité dans laquelle les différents mémorialistes et écrivains ont enveloppé Dangeau n'était peut-être qu'apparences. Au moment de la mort de la Dauphine, et des cérémonies funèbres qui s'en suivirent, le chevalier d'honneur prenait beaucoup de place. Pourtant, au lieu de se désigner au *je* dans ses descriptions, Dangeau écrit toujours *le chevalier d'honneur* tellement qu'on se demande si le roi n'avait pas donné un nouveau chevalier à la Dauphine peu avant sa mort. Dangeau demeurait ainsi très discret sur sa personne et sur le rôle qu'il jouait :

Quand le *chevalier d'honneur*, la dame d'honneur, la dame d'atours, les duchesses, les maréchales de France, viennent pour donner l'eau bénite, les hérauts d'armes leur donnent des carreaux; *la femme du chevalier d'honneur* en a aussi; elles en ont toujours chez les reines et les femmes des premiers gentilshommes. [...] Les aumôniers et le clergé sont à la droite du corps, à la gauche la dame d'honneur, la dame d'atours et le *chevalier d'honneur*¹⁹⁴...»

Ce ne fut qu'après vingt pages de cérémonial et le jour du transport du corps à Saint-Denis que Dangeau se désigne enfin à la première personne : « *Je* fus toujours à cheval pendant la marche, qui dura douze heures; et, en entrant dans l'église, *je* repris la couronne des mains de l'écuyer, et la portai jusqu'au lieu où l'on avoit placé le corps.¹⁹⁵ »

Notre duc essaie également de nous faire croire que le roi Louis XIV « se moquoit volontiers » de Dangeau; qu'il connaissait ses faiblesses et qu'il ne faisait que les exploiter¹⁹⁶. Sans doute le roi savait que le marquis était un courtisan pur et dur qui voulait seulement

¹⁹³Dangeau, *Journal*, t. 1, p. 292.

¹⁹⁴*Ibid.*, t. 2, pp. 271-273.

¹⁹⁵*Ibid.*, t. 2, p. 288.

¹⁹⁶Saint-Simon, *Mémoires*, t. 16, p. 77.

lui plaire, mais c'était ce qu'il désirait. De plus, Louis XIV a accordé à Dangeau beaucoup plus d'amitié et d'attention personnelle que Saint-Simon nous a laissé entendre. Après tout, Dangeau était un noble de la première cour et se souvenait des difficultés que Louis XIV avait traversées pour en arriver à pratiquement personnifier un dieu vivant; et il savait pertinemment que le marquis avait été un courtisan de la première heure, et méritait donc toute son attention et son respect : « Le roi me fit défendre de suivre *Monseigneur* à l'armée, et m'ordonna de m'en aller aux eaux pour songer à ma santé.¹⁹⁷ »

On le sait, Louis XIV avait horreur de la maladie et des gens souffreteux et plaintifs. Lui-même continuait ses activités, sans rien changer à sa routine, alors qu'il était cloué au lit et incapable de se lever : « Il a vu les courtisans à sa messe, qu'il a entendue de son lit; ensuite il a travaillé avec ses ministres, à son *ordinaire*¹⁹⁸... » Qu'il se soucie de la santé de Dangeau, qui avait 55 ans au moment où il a écrit ces lignes et était un peu trop vieux pour aller combattre à l'armée (le roi lui-même n'y allait plus), alors qu'il détestait les gens malades et faibles, témoigne de l'estime que le roi portait au marquis.

Cette estime, Dangeau la lui rendait bien. Après la mort du roi en 1715, le marquis ne sera plus le même, et passera davantage de temps à Paris et à sa maison de campagne. Par mesure de sécurité, le Régent (anciennement le duc de Chartres) conduira le petit Louis XV, âgé de cinq ans, au château de Vincennes et Versailles s'endormira pour quelques années. Ainsi les courtisans retrouveront une certaine liberté. Mais pour Dangeau, sa joie s'est arrêtée avec la mort du roi. Mme de Maintenon écrivait à sa nièce de Caylus, dix jours après la mort du roi : « Mille amitiés à Madame de Dangeau. Je comprends l'état de son mari, *un attachement et une habitude de trente-cinq ans* laissent un grand vide dans sa vie.¹⁹⁹ »

¹⁹⁷Dangeau, *Journal*, t. 3, p. 249.

¹⁹⁸*Ibid.*, t. 3, p. 197.

¹⁹⁹Maintenon, *L'estime et la tendresse*, p. 274.

CONCLUSION

Le marquis de Dangeau a laissé derrière lui, au moment de sa mort en 1720, un ouvrage utile, minutieux et précis, quoique fade et répétitif. Celui-ci devait être armé d'une patience infinie pour qu'ainsi il écrive à chaque jour sur les activités de la cour; des détails aussi insignifiants comme la présence de tels ou tels courtisans dans le carrosse du roi, dans celui de la Dauphine ou celui de la duchesse de Bourgogne. Bien entendu, si sa femme Mme de Dangeau, dame d'honneur de la duchesse, était présente, il ne manquait pas de le souligner, mais toujours en l'appelant *Mme de Dangeau* et non pas *ma femme*. Un lecteur plus ou moins averti pourrait croire qu'elle était une quelconque dame présente dans l'entourage de la duchesse de Bourgogne et non pas la propre épouse de l'auteur.

Le *Journal* nous présente une image louis-quatorzienne de la cour. Les problèmes d'étiquette et de préséance, les querelles de courtisans, leurs prétentions à tel ou tel honneur et leur souci constant de plaire au roi étaient les principaux éléments de la vie de cour de Versailles et sont omniprésents dans cet écrit de Dangeau. C'est un véritable théâtre que le marquis semblait prendre plaisir à mettre en scène : une de ces querelles impliquaient M. de Bouillon, le grand-chambellan, et les premiers gentilshommes de la chambre; ceux-ci s'étaient installés un banc sur le théâtre de la salle des comédies où M. de Bouillon prétendait avoir sa place de droit. Et parfois, ces chicanes de clocher dégénéraient en d'autres querelles, puisque l'étiquette était un bon moyen de se venger des courtisans qui nous avait humiliés. M. de Bouillon, à son tour, ôta le service à M. de Gesvres, gentilhomme de la chambre, en précisant que seul le grand-chambellan pouvait lui ôter le service. L'étiquette devenait donc une arme entre les mains des nobles. C'était à travers elle qu'ils exprimaient leur pouvoir sur les autres courtisans.

Par contre, Dangeau ne s'est pas intéressé aux scandales et aux ragots. Alors que le duc de Chartres se vautrait dans la débauche et qu'il s'absentait de plus en plus souvent de Versailles et de Marly pour se rendre à Paris, jamais Dangeau n'en a fait mention alors qu'il était de notoriété publique que le roi tenait son neveu en aversion. *Madame* déplorait constamment cet état de chose dans ses lettres. Même scénario pour les bâtards; aucune

mention à propos de la liaison entre la duchesse de Bourbon et le prince de Conti; aucune mention des efforts de la duchesse de Chartres de monter *Monseigneur* contre la princesse de Conti et la duchesse de Bourbon. Alors que Saint-Simon se délectait de ces potins, Dangeau passait tous ces ragots sous silence.

Malgré la cour louis-quatorzienne que Dangeau devait respecter, et avait adopté de tout cœur depuis plus de vingt ans, celle-ci présentait des failles. Probablement sans le savoir, Dangeau a résumé le problème des courtisans au XVII^e siècle, problème qu'ils avaient sur les bras sans le savoir, avec sa petite phrase : « On mène toujours ici la même la vie. » L'ennui et la routine caractérisaient leur vie, mais leur désir d'acquérir la faveur du roi les emprisonnait dans la cage dorée de Versailles. Aucun courtisan ne voulait que le roi dise à leur sujet « C'est quelqu'un que je ne vois jamais. », car cette petite phrase pouvait les ruiner et les reléguer dans leur château de province, loin des plaisirs que le roi leur procurait à Versailles. Il fallait donc entrer dans la marche, suivre le bataillon et conquérir les honneurs ou rester en arrière et dépérir. Mais cela ne voulait pas dire que les nobles ignoraient ce que Louis XIV avait fait d'eux; Dangeau l'a vu puisqu'à plusieurs reprises, il a dissimulé les erreurs du roi derrière le fameux *on*, et l'image du roi était également ternie par ses absences à l'appartement et à son refus de tenir un souper des rois, car il s'épargnait « ...l'embarras d'avoir quatre-vingt femmes à souper²⁰⁰. » Dangeau était plus subtil que *Madame* dans sa façon de dénoncer les erreurs du système; la duchesse d'Orléans se montrait beaucoup plus virulente et sarcastique :

Les Enfants de France ne possèdent pas de charges, mais ils ont de grosses pensions pour entretenir leurs maisons; leurs femmes également pour leurs maisons à elles, et ces pensions ne sont pas comptées dans l'apanage. Entre nous soit dit, je préférerais bien être un comte souverain de l'Empire riche et indépendant qu'un *enfant*, car dans le fait *nous ne sommes autre chose que des esclaves couronnés*. Si je ne vous avais pas dit cela, j'eusse étouffé²⁰¹...

²⁰⁰Dangeau, *Journal*, t. 3, p. 41.

²⁰¹Orléans, *Lettres*, p. 291. Lettre à la raugrave Louise le 21 août 1710.

Puisque son miroir de la cour se voulait « neutre, » le marquis était beaucoup plus préoccupé de préséance et d'étiquette que de se faire valoir dans son *Journal*. Bien que Saint-Simon nous ait affirmé qu'il était vaniteux, pompeux et ignorant, il ressort de son ouvrage un homme sans vanité qui savait demeurer modeste en toute circonstance, surtout en ce qui concerne les funérailles de la Dauphine où il ne parle même pas au je. Dangeau était certainement fier des honneurs qu'il a reçus, bien que ses charges fussent purement honorifiques et qu'il ne détînt aucun pouvoir réel, mais c'est à lui qu'elles furent offertes et à personne d'autre. Pourquoi ne pas le dire, ou plutôt ne pas l'écrire? Mais Dangeau le fait sans extravagance et sans ostentation. Ainsi, le 3 janvier 1696, il écrit : « Le roi, comme nous sortions de son petit coucher, m'appela, et me dit qu'il me donnoit une place de conseiller d'état d'épée; il n'y en a que trois, et il y en avoit deux vacantes depuis près de deux ans.²⁰² »

La fonction de ses écrits différait de tous les autres mémorialistes de son temps. Par son parti pris au roi et à la famille royale, son souci de l'étiquette et du système de la cour, sa manie d'ignorer des ragots et de la façon modeste dont il parle de lui-même démontrent une seule et unique chose, probablement le seul point positif que Saint-Simon a trouvé à dire sur lui : ne jamais ternir une réputation, autant celle des autres que la sienne. Ce *Journal* demeure donc le meilleur reflet de la personnalité de Dangeau. Et ce souci de ne rapporter aucun scandale montre combien Dangeau possédait quelque chose que la plupart des courtisans préféraient ignorer dans leur ascension sociale : un cœur.

Mme de Maintenon à Mme de Dangeau, le 20 mai 1718 :

Je suis ravie, Madame, de la consolation que Mme de Courcillon vous donne, et que vous puissiez vous abandonner à l'inclination que vous avez pour elle, mais je vous prie de ne vous point impatienter contre M. de Dangeau, car il est impossible que Dieu n'aime pas la *droiture de son cœur*, tout le monde ne marche pas par le même chemin²⁰³...

²⁰²Dangeau, *Journal*, t. 4, p. 3.

²⁰³Maintenon, *L'estime et la tendresse*, p. 433.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

1. Bussy-Rabutin, Roger de Rabutin, comte de Bussy, dit. Correspondance de Roger de Rabutin, comte de Bussy avec sa famille et ses amis (1666-1693). Paris : Librairie-Éditeur Charpentier, 1858.
2. Boileau-Despréaux, Nicolas. Satires. Paris : Librairie E. Droz, 1932.
3. Caylus, Marguerite de Villette, marquise de. Souvenirs et correspondance de Madame de Caylus. Paris : Bibliothèque-Charpentier, 1889.
4. Choisy, François-Timoléon, dit abbé de. Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV. Paris : Mercure de France, 1966.
5. Dangeau, Philippe de Courcillon, marquis de. Mémoires et journal de Dangeau. t. 1-4. Paris : Mame et Delaunay-Vallée, 1830.
6. Dictionnaire de l'Académie française dédié au Roy 1694 vols 1-2. Paris : Jean-Baptiste Coignard, 1694. Fac-similé: Lille, 1901.
7. Fontenelle, Bernard Le Bovier de. Éloges des académiciens avec l'histoire de l'Académie royale des sciences. Bruxelles : Culture et civilisation, 1969.
8. La Bruyère, Jean de. Les Caractères. Paris : Librairie des Bibliophiles, 1881.
9. La Bruyère, Jean de. Œuvres complètes. Paris : Bibliothèque de la Pléiade, 1967.
10. La Fayette, Marie-Madeleine Pioche de la Vergne, comtesse de. Histoire de Madame Henriette d'Angleterre, suivie de Mémoires de la cour de France pour les années 1688 et 1689. Paris : Mercure de France, 1988.
11. Louis XIV. Mémoires de Louis XIV publiés avec une introduction et des notes par Jean Longnon. Paris : Éditions d'Histoire et d'Art, 1933.
12. Maintenon, Françoise d'Aubigné Scarron, marquise de. L'estime et la tendresse : correspondances intimes réunies et présentées par Pierre-E. Leroy et Marcel Loyau. Paris : Albin Michel, 1998.
13. Mancini, Hortense et Marie. Les illustres aventurières ou Mémoires d'Hortense et de Marie Mancini. Paris : Henri Jonquières Éditeur, 1929.
14. Montesquieu, Charles de Secondat, baron de La Brède et de. Lettres persanes. Paris : Classique Français, 1993.

15. Motteville, Françoise Bertaut de. Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche. Paris : Librairie Fontaine, 1982.
16. Nemours, Marie d'Orléans, duchesse de. Mémoires. Paris : Mercure de France, 1990.
17. Orléans, Elisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'. Lettre de la princesse palatine (1672-1722). Paris : Mercure de France, 1982.
18. Orléans, Elisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'. A Woman's Life in the Court of the Sun King Letters of Liselotte von der Pfalz, 1652-1722. Baltimore : The Johns Hopkins University Press, 1984.
19. Père Anselme, Pierre de Guibourg, dit. Histoire de la Maison Royale de France, vol. 1. Paris : Éditions du Palais, 1967.
20. Primi Visconti, Jean-Baptiste de. Mémoires de Primi Visconti sur la cour de Louis XIV (1673- 1681). Paris : Librairie Académique Perrin, 1988.
21. Retz, Paul de Gondi, cardinal de. Mémoires pittoresques et libertins du cardinal de Retz vols 1-2. Paris : Les Amis de l'histoire, 1968.
22. Saint-Simon, Louis de Rouvroy, duc de. Mémoires. Paris : Gallimard, Collection Bibliothèque de la Pléiade, 1985.
23. Saint-Simon, Louis de Rouvroy, duc de. Mémoires. Poitiers : Éditions Ramsay, 1977.
24. Sévigné, Marie de Rabutin-Chantal, marquise de. Lettres de Madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis. Paris : Librairie de L. Hachette et Cie, 1862.
25. Spanheim, Ézéchiél. Relation de la cour de France en 1690. Paris : Mercure de France, 1973.
26. Voltaire, François Marie Arouet, dit. Le siècle de Louis XIV. Paris : Garnier-Flammarion, 1967.

OUVRAGES

27. Apostolidès, Jean-Marie. Le roi-machine : spectacle et politique au temps de Louis XIV. Paris : Les Éditions de Minuit, 1981.
28. François Billacois. Le duel dans la société française des XVI^e-XVII^e siècles : essai de psychosociologie historique. Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1986.

29. Bertaud, Madeleine et André Labertit, éd. De l'Estoile à Saint-Simon, recherche sur la culture des mémorialistes au temps des premiers rois Bourbons. Paris : Klincksieck, 1993.
30. Bluche, François. Louis XIV. Paris : Fayard, 1986.
31. Boucher, Jacqueline. La cour de Henri III. Rennes : Ouest-France, 1986.
32. Coirault, Yves. Les « Additions » de Saint-Simon au « Journal » de Dangeau. Paris : Librairie Armand Colin, 1965.
33. Constant, Jean-Marie. La vie quotidienne de la noblesse française aux XVI^e et XVII^e siècles. Paris : Hachette, 1985.
34. Cornette, Joël. Chronique du règne de Louis XIV: de la fin de la Fronde à l'aube des Lumières. Paris : Éditions Sedes, 1997.
35. Corun Jr. Robert T. Reading Boileau : an Integrative Study of the Early Satires. West Lafayette : Purdue University Press, 1998.
36. Devyver, André. Le sang épuré: les préjugés de race chez les gentilshommes français de l'Ancien Régime (1560-1720). Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles, 1973.
37. Dewald, Jonathan. Aristocratic Experience and the Origins of Modern Culture. Berkeley : University of California Press, 1993.
38. Elias, Norbert. The Court Society. Oxford : Basil Blackwell, 1983.
39. Erlanger, Philippe. Monsieur, frère de Louis XIV. Paris : Librairie Académique Perrin, 1970.
40. Giesey, Ralph E. Cérémonial et puissance souveraine: France XV^e-XVII^e siècles. Paris : Éditeur Armand Colin, 1987.
41. Himelfarb, Hélène. « Versailles, source ou miroir des modes louis-quatorziennes? Souches et Dangeau, 1684-1685 » dans Cahiers de l'Association Internationale des Études Françaises. Paris : Société d'édition « Les Belles Lettres », no.38, 1986.
42. Kirchhoff, Elisabeth. Rois et reines de France. Paris : Éditions Molière, 1996.
43. Kreitter, Janine Anseume. Le problème du paraître dans l'œuvre de Mme de La Fayette. Paris : A.G. Nizet, 1977.

44. Le Hête, Thierry. Les Capétiens: le livre du millénaire. Paris : Éditions Christian, 1987.
45. Le Roy Ladurie, Emmanuel et Jean-François Fitou. Saint-Simon ou le système de la Cour. Paris : Fayard, 1997.
46. Levron, Jacques. La vie quotidienne à la cour de Versailles aux XVII^e et XVIII^e siècles. Paris : Hachette, 1965.
47. Mettam, Roger. Power and Faction in Louis XIV's France. Oxford : Basil Blackwell, 1988.
48. Meyer, Daniel. Quand les rois régnaient à Versailles. Paris : Fayard, 1982.
49. Moine, Marie-Christine. Les fêtes à la Cour du Roi-Soleil 1653-1715. Paris : Éditions Fernand Lanore, 1984.
50. Moyne, Christiane. Louise de La Vallière. Paris : Librairie Académique Perrin, 1978.
51. Petitfils, Jean-Christian. Madame de Montespan. Paris : Fayard, 1988.
52. Petitfils, Jean-Christian. Louis XIV. Paris : Perrin, 1995.
53. Poirel, Dominique. Philippe le Bel. Paris : Perrin, 1991.
54. Solnon, Jean-François. La cour de France. Paris : Fayard, 1987.
55. Splendeurs de Versailles. Paris : Éditions Molière, 1997.
56. Van der Cruysse, Dirk. L'abbé de Choisy : androgyne et mandarin. Paris : Fayard, 1995.
57. Van Kerrebrouck, Patrick. Nouvelle histoire généalogique de l'auguste Maison de France : la Maison de Bourbon 1256-1987, vol.4. Villeneuve d'Ascq, 1987.
58. Verlet, Pierre. Le château de Versailles. Paris : Fayard, 1985.

INDEX

LISTE ONOMASTIQUE

Anne d'Autriche (1601-1666)

Reine de France et de Navarre par son mariage avec Louis XIII, roi de France, le 28 novembre 1615. Fille de Philippe III, roi d'Espagne. Régente du royaume à la mort de son mari. Mère de Louis XIV et de *Monsieur* Philippe de France, duc d'Orléans.

Bavière, Marie-Anne-Christine-Victoire de, dite *la Dauphine* (1660-1690)

Fille de Ferdinand-Marie de Bavière, électeur du Saint Empire Romain, et d'Henriette-Adélaïde de Savoie. Épouse de *Monseigneur* le Dauphin, fils de Louis XIV, le 7 mars 1680. Mère des ducs de Bourgogne, d'Anjou, futur Philippe V d'Espagne, et de Berry.

Berry, Charles de France, duc de (1686-1714)

Duc de Berry, d'Alençon et d'Angoulême, vicomte de Vernon, Andelys et Gisors. Fils de *Monseigneur* le Dauphin et de Marie-Anne de Bavière. Épouse Marie-Caroline d'Orléans, fille de Philippe II d'Orléans, duc d'Orléans, le 7 juillet 1710.

Berry, Marie-Caroline-Élisabeth d'Orléans, duchesse de (1695-1719)

Fille de Philippe II d'Orléans, duc d'Orléans, et de Françoise-Marie de Bourbon, fille légitimée de Louis XIV. Épouse Charles de France, duc de Berry, fils de *Monseigneur* le Dauphin, le 7 juillet 1710.

Bourbon, Louis III de Bourbon, duc de (1668-1710)

Prince de Condé, duc de Bourbon, d'Enghien, de Châteauroux, de Montmorency et de Seure-Bellegarde, pair et grand-maître de France, gouverneur de Bourgogne et de Bresse. Fils d'Henri-Jules III de Bourbon, prince de Condé, et d'Anne de Bavière. Épouse Louise-Françoise de Bourbon, fille de Louis XIV, le 24 juillet 1685. Dit Monsieur le Duc.

Bourbon, Louise-Françoise de Bourbon, dite *Mademoiselle de Nantes*, duchesse de (1673-1743)

Fille légitimée de Louis XIV et de Françoise Athénaïs de Rochechouart de Mortemart, marquise de Montespan. Épouse Louis III de Bourbon-Condé, duc de Bourbon, le 24 juillet 1685. Dite Madame la Duchesse.

Bourgogne, Louis de France, duc de (1682-1712)

Duc de Bourgogne et dauphin de Viennois. Fils de *Monseigneur* le Dauphin et de Marie-Anne de Bavière. Épouse Marie-Adélaïde de Savoie, fille de Victor-Amédée II, duc de Savoie, le 7 décembre 1697. Père de Louis XV.

Bourgogne, Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de (1685-1712)

Fille de Victor-Amédée II, duc de Savoie, et d'Anne-Marie d'Orléans, fille de *Monsieur* Philippe de France, duc d'Orléans et de *Madame* Henriette-Anne Stuart, duchesse d'Orléans. Épouse Louis de France, duc de Bourgogne, le 7 décembre 1697. Mère de Louis XV.

Caylus, Marthe-Marguerite de Villette, marquise de (1673-1729)

Fille de Philippe Le Valois, marquis de Villette, cousin de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon. Épouse Jean-Anne de Tubières de Grimoard de Pestel de Levis, comte de Caylus. Elle

laissa des *Souvenirs*.

Choisy, François Timoléon, abbé de (1644-1724)

Écrivain. Fils de Jean de Choisy, conseiller d'État, intendant du Languedoc et chancelier de Gaston de France, duc d'Orléans et de Mademoiselle de Belesbat. Très libertin, il laissa des *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV* et *Mémoires de l'abbé de Choisy habillé en femme*. Il fut un grand ami du marquis de Dangeau et de son frère l'abbé de Dangeau.

Condé dit le Grand, Louis II de Bourbon, prince de (1621-1686)

Prince de Condé, duc de Bourbon, d'Enghien, de Châteauroux, de Montmorency et de Seure-Bellegarde, premier prince du sang, premier pair de France, gouverneur de Provence. Fils d'Henri II de Bourbon, prince de Condé et de Charlotte-Marguerite de Montmorency. Épouse Claire-Clémence de Maillé-Brézé, fille d'Urbain de Maillé, marquis de Brézé, le 11 février 1641. Dit Monsieur le Prince.

Conti, Anne-Marie de Bourbon, dite Mademoiselle de Blois, princesse de (1666-1739)

Fille légitimée de Louis XIV et de Louise Françoise de La Baume Le Blanc, duchesse de La Vallière-Vaujour. Épouse Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, le 16 janvier 1680.

Conti, François-Louis de Bourbon, prince de (1664-1709)

Prince de Conti, comte de Pezenas, baron de Féré, pair de France. Fils d'Armand de Bourbon, prince de Conti, frère du Grand Condé, et d'Anne-Marie Martizonni, nièce du cardinal Mazarin. Épouse Marie-Thérèse de Bourbon-Condé, fille d'Henri-Jules III de Bourbon, prince de Condé, le 29 juin 1688.

Conti, Louis-Armand de Bourbon, prince de (1661-1685)

Prince de Conti, comte de Pezenas, baron de Féré, pair de France. Fils d'Armand de Bourbon, prince de Conti, frère du Grand Condé, et d'Anne-Marie Martizonni, nièce du cardinal Mazarin. Épouse Anne-Marie de Bourbon, fille légitimée de Louis XIV le 16 janvier 1680.

Dangeau, Philippe de Courcillon, marquis de (1638-1720)

Voir chapitre 1.

Dangeau, Sophie-Victoire de Löwenstein, marquise de (1664-?)

Comtesse allemande. Fille de Ferdinand-Charles, comte de Löwenstein-Wertheim-Rochefort et d'Anne-Marie, comtesse de Fürstemberg. Fille d'honneur de la Dauphine Marie-Anne le 10 juin 1684. Épouse Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau le 30 mars 1686.

Fontanges, Marie-Angélique de Scorailles de Roussille, duchesse de (1661-1681)

Fille de Jean Rigaud de Scorailles, comte de Roussille, lieutenant du roi en Auvergne. Dernière favorite officielle de Louis XIV. Elle mourut à la suite d'une fausse couche ce qui fit dire à Mme de Maintenon qu'elle "fut blessée dans le service". Elle créa la coiffure à la "fontanges".

Guiche, Armand de Grammont, comte de (1638-1673)

Fils d'Antoine III, duc et maréchal de Grammont. Favori de *Monsieur* Philippe de France, duc d'Orléans et amant de Madame Henriette, duchesse d'Orléans. Il fut exilé de la cour et mourut lors de la campagne du Rhin en 1673.

Henri IV (1553-1610)

Roi de France et de Navarre (1589-1610). Fils d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme et roi de Navarre et de Jeanne III d'Albret, reine de Navarre. Épouse en premières noces Marguerite de Valois, fille d'Henri II et de Catherine de Médicis le 18 août 1572, puis en secondes noces Marie de Médicis, fille de François de Médicis, grand-duc de Toscane et de Jeanne d'Autriche le 27 avril 1600. Père de Louis XIII.

Jacques II (1633-1701)

Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et d'Écosse (1685-1688). Fils de Charles Ier et d'Henriette-Marie de France, fille d'Henri IV. Roi catholique dans un pays anglican, il fut chassé du royaume par son gendre le prince d'Orange et sa fille Marie qui lui succédèrent sur le trône d'Angleterre. Il se réfugia en France où il a vécu en exil jusqu'à la fin de sa vie en compagnie de sa seconde épouse Marie de Modène.

La Fayette, Marie-Madeleine Pioche de La Vergne, comtesse de (1634-1693)

Écrivaine. Fille de Marc Pioche, seigneur de La Vergne et Dame Élisabeth Péna. Épouse de François Motier, comte de La Fayette. Grande amie du duc de la Rochefoucauld et de la marquise de Sévigné, elle brilla dans les différents salons de Paris. Elle fut l'auteure de plusieurs ouvrages incluant *La princesse de Clèves* et *Histoire de Madame Henriette d'Angleterre*.

La Vallière-Vaujours, Louise-Françoise de La Baume Le Blanc, duchesse de (1644-1710)

Fille de Laurent III de La Baume Le Blanc, seigneur de La Vallière et de Françoise Le Provost de La Courtelay. Fille d'honneur de *Madame* Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, elle devient favorite de Louis XIV et lui donne trois enfants. Elle se retira au couvent en 1674.

Lauzun, Antonin Nompar de Caumont, dit Péguilin, comte de (1633-1723)

Gentilhomme gascon. Favori de Louis XIV. Ayant prétendu à la main de la *Grande Mademoiselle*, il fut envoyé à Pignerol pendant dix ans pour avoir insulté le roi. À sa sortie de prison, il épousa en secret Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier. L'union fut des plus malheureuses. Il fut chargé de plusieurs missions diplomatiques, et après la mort de la duchesse de Montpensier, il fut fait duc et pair de France par Louis XIV et épousa la seconde fille du maréchal de Loges et se retrouva beau-frère du duc de Saint-Simon.

Louis XIII (1601-1643)

Roi de France et de Navarre (1610-1643). Fils d'Henri IV et de Marie de Médicis. Épouse Anne d'Autriche, fille de Philippe III roi d'Espagne le 28 novembre 1615. Père de Louis XIV et de *Monsieur* Philippe de France, duc d'Orléans.

Louis XIV (1638-1715)

Roi de France et de Navarre (1643-1715). Fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. Épouse en premières noces Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV d'Espagne, le 4 juin 1660, puis Françoise d'Aubigné Scarron, marquise de Maintenon, en 1683.

Louis XV (1710-1774)

Roi de France et de Navarre (1715-1774). Fils de Louis de France, duc de Bourgogne, et de Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne. Épouse Marie Leszczyńska, fille de Stanislas Leszczyński, roi de Pologne, le 5 décembre 1724.

Madame, Élisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, dite (1652-1722)

Fille de Charles-Louis de Bavière, comte palatin du Rhin. Épouse *Monsieur* Philippe de France, duc d'Orléans, fils de Louis XIII, le 21 novembre 1671. Mère du Régent. Elle a laissé une volumineuse correspondance.

Madame, Henriette-Anne Stuart, duchesse d'Orléans, dite (1644-1670)

Fille de Charles Ier, roi d'Angleterre, et d'Henriette-Marie de France, fille d'Henri IV. Épouse *Monsieur* Philippe de France, duc d'Orléans, fils de Louis XIII, le 31 mars 1661. Mme de La Fayette a écrit ses *Mémoires*.

Maine, Louis-Auguste de Bourbon, duc du (1670-1736)

Duc du Maine et d'Aumale, comte d'Eu, pair de France. Fils légitimé de Louis XIV et de Françoise Athénaïs de Rochechouart de Mortemart, marquise de Montespan. Épouse Anne-Louise Bénédicte de Bourbon-Condé, fille d'Henri-Jules III de Bourbon, prince de Condé, le 19 mars 1692.

Maintenon, Françoise d'Aubigné Scarron, marquise de (1635-1719)

Fille de Constant d'Aubigné et Jeanne de Cardilhac. Petite-fille du célèbre écrivain protestant Agrippa d'Aubigné. Épouse en premières noces le poète Paul Scarron en avril 1652, devient ensuite gouvernante des enfants du roi et de Mme de Montespan et marie le roi en grand secret après la mort de la reine Marie-Thérèse d'Autriche en 1683. Elle ouvrit l'académie de Saint-Cyr pour les jeunes filles de bonne famille sans fortune.

Mancini, Marie, princesse Colonna (1640-1706)

Fille de Laurent Mancini et de Girolama Mazarini. Nièce du cardinal Mazarin. Elle fut aimée de Louis XIV qui espéra l'épouser, mais le cardinal refusa et envoya sa nièce en exil. Il lui fit épouser le prince Colonna. Elle revint en France, mais Louis XIV menaça de la faire enfermer dans un couvent. Elle s'enfuit et mena une vie aventureuse à travers toute l'Europe.

Marie-Thérèse d'Autriche (1638-1683)

Reine de France et de Navarre par son mariage avec Louis XIV, roi de France, le 9 juin 1660. Fille de Philippe IV, roi d'Espagne, et d'Élisabeth de France, fille d'Henri IV. Elle eut six enfants du roi dont un seul survécut, *Monseigneur* le Dauphin.

Mazarin, Giulio Mazarini, cardinal (1602-1661)

Premier ministre de France. Bras droit du cardinal Richelieu, ce dernier fit nommer Mazarin cardinal. Il devint Premier ministre en 1643 à la mort de Louis XIII. Il fut soupçonné d'être l'amant et peut-être même le mari d'Anne d'Autriche. Haï par la noblesse et par le peuple, il dut faire face aux troubles de la Fronde, qu'il surmonta, et signa le traité des Pyrénées. Il demeura Premier ministre de Louis XIV jusqu'à sa mort en 1661, et n'eut aucun successeur.

Monseigneur, Louis de France, le Grand Dauphin, dit (1661-1711)

Dauphin de Viennois. Fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche. Épouse Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière le 7 mars 1680. Père des ducs de Bourgogne, d'Anjou, futur Philippe V d'Espagne, et de Berry.

Monsieur, Philippe de France, duc d'Orléans, dit (1640-1701)

Duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, de Nemours et de Montpensier. Fils de Louis XIII et

d'Anne d'Autriche. Épouse en premières Henriette-Anne Stuart, fille de Charles Ier, roi d'Angleterre, le 31 mars 1661, puis en secondes noces Élisabeth-Charlotte de Bavière, fille de Charles-Louis de Bavière, comte palatin du Rhin, le 21 novembre 1671. Père du Régent.

Montespan, Françoise-Athénaïs de Rochechouart de Mortemart, marquise de (1641-1707)

Fille de Gabriel de Rochechouart duc de Mortemart, comte de Vivonne, seigneur de Lussac-lès-Chateau et de Diane de Grandseigne. Fille d'honneur de Madame Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans. Épouse Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan. Favorite de Louis XIV, elle lui donna sept enfants. Compromise dans l'Affaire des Poisons, elle fut supplantée par Mme de Maintenon. Elle se retira de la cour en 1691 et mourut dans un couvent.

Montpensier, Anne-Marie-Louise d'Orléans, dite la *Grande Mademoiselle*, duchesse de (1627-1693)

Duchesse de Montpensier, princesse de la Roche-sur-Yon, souveraine de Dombes, pair de France. Fille de Gaston de France, duc d'Orléans et de Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier. Épouse Antonin Nompar de Caumont, comte puis duc de Lauzun, en 1681.

Orléans, Gaston Jean-Baptiste de France, dit *Monsieur*, duc d' (1608-1660)

Duc d'Orléans, de Chartres, de Valois et d'Alençon, comte de Blois, de Montéhéry et de Limous, seigneur de Montargis, pair de France. Fils d'Henri IV et de Marie de Médicis. Épouse en premières noces Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier, le 6 août 1626, puis en secondes noces Marguerite de Lorraine le 31 janvier 1632.

Orléans, Françoise-Marie de Bourbon, dite *Mademoiselle de Blois*, duchesse d' (1677-1749)

Fille légitimée de Louis XIV et de Françoise Athénaïs de Rochechouart de Mortemart, marquise de Montespan. Épouse Philippe II d'Orléans, duc d'Orléans, fils de *Monsieur* Philippe de France et de *Madame* Élisabeth-Charlotte de Bavière le 18 février 1692. Dite Madame la Régente.

Orléans, Philippe II duc d' (1674-1723)

Duc d'Orléans, de Valois et de Chartres, de Nemours et de Montpensier. Premier pair de France, premier prince du sang. Fils de *Monsieur* Philippe de France, duc d'Orléans, et de *Madame* Élisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans. Épouse Françoise-Marie de Bourbon, fille légitimée de Louis XIV, le 18 février 1692. Régent du royaume de France à la mort de Louis XIV le 1er septembre 1715.

Philippe V (1683-1746)

Philippe de France, duc d'Anjou. Roi d'Espagne (1701-1746). Fils de *Monseigneur* le Dauphin et de Marie-Anne de Bavière. Épouse en premières noces Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, fille de Victor-Amédée II, duc de Savoie, le 11 septembre 1701, puis en secondes noces Élisabeth Farnèse, fille d'Édouard II Farnèse, duc de Parme.

Saint-Simon, Louis de Rouvroy, duc de (1675-1755)

Duc et pair de France. Fils de Claude de Rouvroy, duc de Saint-Simon, favori de Louis XIII, et de . Épouse Mademoiselle de Lorges, fille aînée du maréchal de Lorges. Très imbu de son titre, il fut compagnon du duc de Bourgogne et du Régent. Il laissa d'impressionnants *Mémoires* de la cour de Louis XIV et de la Régence.

Sévigné, Marie de Rabutin-Chantal, marquise de (1626-1696)

Fille de Celse-Bénigne de Rabutin-Chantal et de Marie de Coulanges. Cousine du célèbre auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules* Bussy-Rabutin, elle fut une grande amie de la comtesse de La Fayette et fut célèbre pour son esprit et sa compagnie. Elle laissa une énorme correspondance enjouée et spontanée.

Soissons, Olympe Mancini, comtesse de (1639-1708)

Fille de Laurent Mancini et de Girolama Mazarini. Nièce du cardinal Mazarin. Favorite de Louis XIV. Épouse Eugène-Maurice de Savoie-Carignan, comte de Soissons. Surintendante de la Maison de la Reine, elle complotait constamment et avait pour amant le marquis de Vardes. Compromise dans l'Affaire des Poisons, elle fut exilée de la cour par ordre du roi.

Toulouse, Louis-Alexandre de Bourbon, comte de (1678-1737)

Comte de Toulouse, duc de Penthièvre. Fils légitimé de Louis XIV et de Françoise Athénaïs de Rochechouart de Mortemart, marquise de Montespan. Épouse Marie-Victoire-Sophie de Noailles, fille d'Anne-Jules, duc de Noailles, le 22 février 1723.

Vardes, Françoise René du Bec-Crespin, marquis de (1621-1688)

Gentilhomme français. Favori de *Monsieur* et amant de la comtesse de Soissons. Compromis dans l'affaire de la lettre espagnole, Louis XIV l'exila dans ses terres pendant plus de vingt ans.

ANNEXE I

EXTRAIT DU RECUEIL DE MAUREPAS

Chanson satirique composée à l'époque du mariage du marquis de Dangeau et de Sophie de Löwenstein (1686). Elle figure dans le *Recueil de Maurepas* où l'auteur changea le prénom de Dangeau de Philippe à Jean :

Jean de Courcillon
A épousé Sophie,
De l'illustre maison
De Bavière sortie,
D'autres disent que non;
Mais peu je m'en soucie.

Jean de Courcillon
A fait grande folie,
Dans un âge grison
Prendre femme jolie,
C'est tenter le larron,
Mais peu je m'en soucie.

Jean de Courcillon
En épousant Sophie,
Lui prouva par raison
Que l'amoureuse envie
Cède en toute saison
À la philosophie.

Jean de Courcillon
Comme un autre Tobie,
Passa la nuit, dit-on,
À dire litanie
Non par dévotion
Mais par économie.

Jean de Courcillon
Pour divertir Sophie,
Lui conta tout au long
Sa généalogie;
Elle lui dit : dormons,
Car peu je m'en soucie.

Jean de Courcillon
Jugeant bien que Sophie
N'entendoit pas raison,
Voulut faire folie;
Mais tout lui fit faux-bond;
Dont peu je m'en soucie.

Jean de Courcillon
Dit alors à Sophie :
Pour une autre saison
Remettons la partie,
Le printemps n'est pas bon;
Dont peu je m'en soucie.

Jean de Courcillon
Par grande modestie,
Couvert d'un caleçon
De manière jolie,
Baisa trois fois au front
Son épouse Sophie.

Jean de Courcillon
Par grande prud'hommie,
D'or fait faire un poëlon
Pour cuire la bouillie
Au prétendu poupon
Qu'il aura de Sophie.

Jean de Courcillon
Croit amuser Sophie
De ducats, ducaton,
Perles et pierreries,
Mais l'amour est fripon,
Et d'or peu se soucie.

Jean de Courcillon
N'entend pas raillerie,
Et charmé de son nom,
Il est tout en furie
Qu'on l'ait mit en chanson;
Dont peu je me soucie.

ANNEXE II

SYSTÈME DES SIÈGES

Le présent tableau explique, de façon simplifiée, comment fonctionnait le système des sièges à la cour de Louis XIV, du moins à Versailles où l'étiquette demeurait rigide en tout temps. Il figure dans l'ouvrage d'Emmanuel Le Roy Ladurie et de Jean-François Fitou, *Saint-Simon ou le système de la Cour*, Paris, Fayard, 1997, p. 49, mais est tiré du livre d'Henri Brocher, *Le rang et l'étiquette sous l'Ancien Régime*, Paris, Alcan, 1934, p. 28. Verticalement, les rangs de la maison royale, en ordre décroissant de haut en bas; horizontalement, toujours les mêmes rangs, de gauche à droite, qui se rendent jusqu'aux ducs et hommes de qualités.

Tableau 1 :

	DAUPHIN DAUPHINE FILS ET FILLES DE FRANCE	PETITS- FILS ET PETITES- FILLES DE FRANCE	PRINCESSES DU SANG	PRINCES DU SANG	DUCHESSES PRINCESSES ÉTRANGÈRES GRANDES D'ESPAGNE	DUCS PRINCES ÉTRANGERS GRANDS D'ESPAGNE	FEMMES DE QUALITÉ	HOMMES DE QUALITÉ
ROI REINE	TABOURET	TABOURET	TABOURET	DEBOUT	TABOURET	DEBOUT	DEBOUT	DEBOUT
DAUPHIN DAUPHINE FILS ET FILLES DE FRANCE	FAUTEUIL	TABOURET	TABOURET	DEBOUT PUIS TABOURET	TABOURET	DEBOUT	DEBOUT	DEBOUT
PETITS- FILS ET PETITES- FILLES DE FRANCE		FAUTEUIL	SIÈGE À DOS	SIÈGE À DOS	SIÈGE À DOS	TABOURET	TABOURET	DEBOUT
PRINCES ET PRINCESSES DU SANG			FAUTEUIL	FAUTEUIL	FAUTEUIL	FAUTEUIL	ASSISES	ASSIS

ANNEXE III

EXTRAIT DU JOURNAL DU MARQUIS DE DANGEAU**Tome 1, pp. 74-77***FIN DE L'ANNÉE 1684*

Dans le cours de cette année, j'ai mis tout ce dont je me suis souvenu, et crois n'avoir mis que ce que j'ai et bien su.

Voici quelles étoient les occupations du roi toute cette année-là.

Il se levait entre huit et neuf d'ordinaire. Dès qu'il étoit habillé, il s'enfermoit avec ses ministres jusqu'à midi et demi. Il sortoit à cette heure-là de son cabinet, et faisoit avertir Madame la Dauphine qu'il étoit prêt pour entendre la messe, et toute la maison royale alloit à la messe, où l'on avoit une excellente musique.

On sortoit d'ordinaire de la messe entre une et deux heures, et le roi alloit chez Madame de Montespan jusqu'à ce qu'on l'eut porté sa viande.

Sa Majesté alloit ensuite dîner dans l'antichambre de Madame la Dauphine. Les gentilshommes servants le servoient. *Monseigneur*, Madame la Dauphine, *Monsieur* et *Madame* et Mademoiselle de Guise mangeoient avec le roi, et quelquefois les princesses du sang.

Après dîner, le roi rentroit un moment chez Madame la Dauphine, puis se renfermoit chez lui à travailler, ou bien sortoit.

À sept ou huit heures du soir, il alloit chez Madame de Maintenon jusqu'à dix heures, qui étoit l'heure de son souper, puis revenoit souper chez Madame la Dauphine. En sortant de table, il entroit un moment chez elle, lui donnoit le bon soir, puis passoit chez Madame de Montespan, où il demouroit environ jusqu'à minuit, et le petit coucher étoit ordinairement fini à minuit et demi, au plus tard à une heure.

Les jours d'appartement, on entroit dans l'appartement à sept heures. Le roi jouoit au billard jusqu'à neuf. Les joueurs étoient le duc de Vendôme, Monsieur le Grand, le duc de Gammont et Monsieur Chamillard. Après le billard, le roi entroit dans son cabinet avec Madame de Maintenon, alloit chez elle jusqu'à souper; Madame la Dauphine voyoit un moment jouer le roi, puis alloit un quart d'heure à sa musique, et ensuite on commençoit le bal.

Les dimanches, il y avoit toujours conseil d'état, où étoient le roi, Monsieur le chancelier, Monsieur de Louvois, Monsieur de Croissy et Monsieur Pelletier, contrôleur-général des finances.

Le lundi, conseil d'état.

Mercredi, conseil d'état.

Samedi, conseil des finances.

Le dimanche, un quart d'heure avec le conseil, Monsieur le contrôleur-général porte au roi un état de distribution que Sa Majesté arrête.

Les samedis, Monsieur le chancelier n'assiste guère aux conseils des finances, parce qu'il tient d'ordinaire en ce temps-là la conseil des parties.

Monsieur de Seignelay tient avec le roi seul des audiences particulières l'après-dîner. Il y rend compte au roi des troupes, des fortifications et des bâtimens.

Les lundis, après-dîner, il y a un conseil pour les affaires des gens de religion; le roi n'y assiste point, mais on lui rend compte quand il y a quelque affaire importante.